

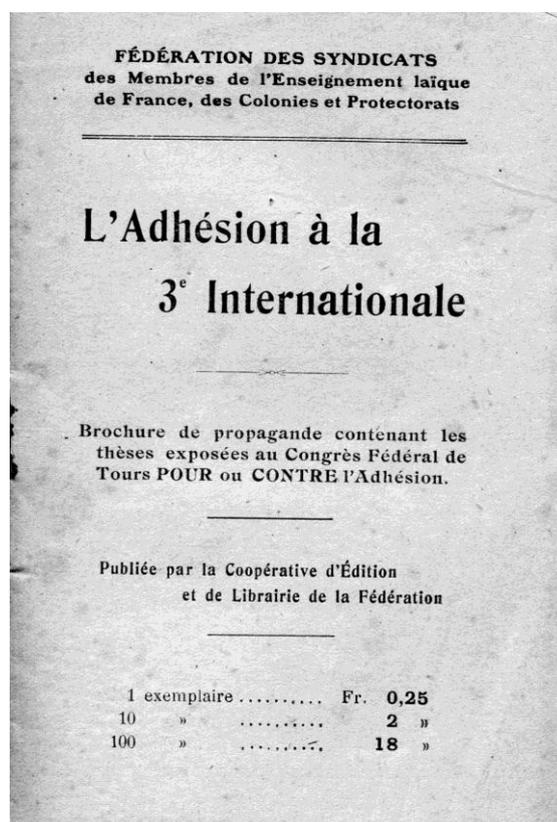
# Aux origines du Parti communiste en Anjou

---

2 - 1919-1920

Deux années de luttes revendicatives et politiques et de débats sur l'adhésion à l'Internationale communiste

Frédéric DABOUIS



## LEXIQUE / INDEX DES SIGLES

Certains mots ou certaines expressions pouvant être ambiguës, j'ai préféré les expliciter ci-dessous, aux côtés de la liste des sigles les plus courants utilisés dans ce cahier.

**ADML** : Archives départementales de Maine-et-Loire.

**ARAC** : Association Républicaine des Anciens Combattants (fondée en 1917).

**Bolchéviques** (ou **bolchéviks**) : tendance du Parti Ouvrier Social-Démocrate de Russie animée par Lénine.

**Bourse du Travail** : siège des syndicats, souvent dans un local municipal. La Bourse du Travail de Cholet date de 1891, celle d'Angers de 1892.

**CAP** : Commission administrative permanente (organe exécutif du Parti socialiste SFIO).

**CCN** : Comité Confédéral National (parlement de la CGT, composé des représentants des Fédérations professionnelles et des Unions départementales).

**CGT** : Confédération Générale du Travail (fondée en 1895).

**Chômer** : faire grève.

**Classe ouvrière** : ensemble des travailleurs salariés, comprenant les ouvriers proprement dits, mais aussi les employés, techniciens, ingénieurs, etc., qui participent au processus de production.

**CRRRI** : Comité pour la Reprise des Relations Internationales (entre syndicats et partis socialistes des pays en guerre), fondé en novembre 1915.

**FNSI** : Fédération Nationale des Syndicats d'Instituteurs (fondée en 1905).

**FSMEL** (ou **FMEL**) : Fédération des Syndicats des Membres de l'Enseignement Laïque (nouveau nom de la FNSI à partir de 1919, suite à l'élargissement de la FNSI à tous les degrés de l'enseignement).

**FSI** : Fédération Syndicale Internationale dont le siège est à Amsterdam.

**Internationale ouvrière** : Internationale socialiste ou Deuxième Internationale, fondée en 1889 par Friedrich Engels (elle existe encore aujourd'hui).

**IC** : Internationale communiste (1919 - 1943).

**LDH** : Ligue des Droits de l'Homme.

**Mouvement ouvrier** : ensemble des organisations de salarié-e-s, qu'il s'agisse des syndicats, des partis politiques partisans de la transformation de la société ou encore des coopératives, qu'elles soient de production ou de consommation.

**Ordre du jour** : motion proposée au vote d'une réunion publique des syndicats ou d'un parti ouvrier (PS, PC) dans les années 1910/1920.

**PC** : Parti communiste (fondé en décembre 1920). Le « F » pour « français » n'est apparu systématiquement qu'à la fin des années Trente, à l'époque du Front populaire : jusque là, le nom officiel complet était *PC (SFIC)*.

**SFIC** : Section française de l'Internationale communiste (autre nom du Parti communiste, entre 1921 et 1943).

**PSU** : Parti Socialiste Unifié, nom du Parti socialiste après l'unification en 1905 de tous les groupes socialistes concurrents, sous la houlette de Jean Jaurès. Jusqu'à la scission de décembre 1920 entre socialistes et communistes, le nom complet est *PSU (SFIO)*.

**SFIO** : Section française de l'Internationale ouvrière (autre nom du Parti socialiste, de 1905 à 1971).

**SPD** : Parti Social-démocrate d'Allemagne (fondé en 1875).

**SRA** : Service de Renseignements aux Armées.

**UD** : Union départementale (de syndicats).

**UL** : Union locale (de syndicats).

**UFSF** : Union Française pour le Suffrage des Femmes, fondée en 1909.

**URSS** : Union des Républiques Socialistes Soviétiques, fondée en décembre 1922.

## APRES LE CARNAGE, RECONSTRUIRE UNE INTERNATIONALE SOCIALISTE

### OU REJOINDRE L'INTERNATIONALE COMMUNISTE ?

Au lendemain de l'Armistice, l'étau répressif de l'Etat se desserre peu à peu, la censure devient plus souple avant d'être supprimée, les réunions syndicales reprennent et s'étoffent numériquement au fil du retour des soldats. Les syndicats et le Parti socialiste se reconstituent, leurs effectifs remontent et finissent par dépasser ceux d'avant-guerre, ce qui inquiète le gouvernement et le patronat, notamment en 1920. Le temps est venu aussi pour le mouvement ouvrier de faire le bilan des années de guerre de son point de vue, et notamment de choisir entre les trois options qui s'offrent à lui désormais : continuer dans l'Internationale socialiste comme si de rien n'était, reconstruire une autre organisation internationale ou bien se rallier à celle qui s'est créée en mars 1919 à Moscou dans le sillage de la victoire des Bolchéviks russes.

#### **1919 : seconde année de la Russie soviétique, première année de l'après-guerre**

Dans son premier numéro de 1919, *L'Effort social* publie en dernière page un article du journaliste socialiste Raoul Verfeuil sur le thème « Socialisme et démocratie ». Verfeuil, qui avait lu ses classiques (dont Marx, mais aussi les textes des congrès du Parti ouvrier français qui avait précédé la SFIO), y évoque la « dictature temporaire du prolétariat » présentée comme un passage obligé après la révolution et comme l'alternative à la « dictature de la bourgeoisie » qui venait selon lui « d'immoler douze millions d'hommes à ses intérêts ». Le même numéro publie aussi un *Manifeste des Femmes Françaises* qui avait été envoyé à tous les parlementaires par l'UFSF et d'autres organismes féministes, dont la Ligue du Droit des Femmes de Marie Bonneval et Maria Vérone. Ce texte réclame le droit de vote et d'éligibilité pour les femmes, au nom de leur participation à la lutte pour faire triompher « le droit et la liberté », concept pourtant rejeté par les socialistes pacifistes<sup>1</sup>...

L'année 1919 commence mal pour le mouvement ouvrier international : à Berlin, Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht, les deux figures de la lutte contre la guerre en Allemagne, tous deux anciens leaders de la gauche du SPD d'avant-guerre et principaux fondateurs de la Ligue Spartakiste puis du Parti communiste d'Allemagne<sup>2</sup>, sont massacrés par les Corps-francs<sup>3</sup>, au grand soulagement des dirigeants majoritaires de la Social-démocratie allemande. *L'Effort social* s'en fait l'écho, rendant compte d'une manifestation commune organisée à la Bourse du Travail d'Angers le 26 janvier par le Parti socialiste, l'Union locale CGT et l'Union des Coopératives de Consommation.

C'est aussi une période où le mouvement ouvrier angevin commence à reprendre confiance en lui... et où la répression ne manque pas de s'abattre : ainsi, chez Bessonneau, deux ouvriers de l'atelier de béton armé, qui étaient pourtant reconnus pour la qualité de leur travail, sont renvoyés comme « fortes têtes » pour avoir osé monter une section syndicale du Bâtiment... Le secrétaire de la Bourse du Travail, Pilard, qui dénonce ces « procédés monstrueux », estime cependant que la majorité des salariés de Bessonneau sont « une masse inconsciente et veule ». Pour lui en effet, cet événement est la preuve que « l'Union Sacrée est un mythe » et que « les travailleurs ne parviendront à faire reconnaître leurs droits qu'autant qu'ils auront compris l'indispensabilité de s'organiser, et à fonder leur action commune sur la solidarité absolue des intérêts de la classe des exploités ». Un autre article, signé du secrétaire du Syndicat du Bâtiment, Bellanger, dénonce le lien entre les trop longues journées de travail des uns (« onze et douze heures ») et le chômage des

---

<sup>1</sup> *L'Effort social angevin* n° 17, janvier 1919.

<sup>2</sup> Le Parti communiste d'Allemagne (KPD) fut fondé dès le mois de décembre 1918, en pleine crise révolutionnaire.

<sup>3</sup> Milices d'extrême-droite composées d'anciens officiers de l'armée allemande.

autres, sans oublier l'alcoolisme. Et il ajoute : « Tu as compris, prolétaire : au lieu d'aller au cabaret viens au syndicat, à la Bourse du travail et tu apprendras à connaître tes intérêts ». Dans son esprit, la perspective d'une société plus égalitaire, avec des salaires plus élevés, se conjugue avec un « attrait réconfortant du foyer », « d'un intérieur plus gai », plutôt que de « savoir la femme à l'usine et les enfants errants » : « par le syndicat c'est la femme émancipée, devenue l'égale de l'homme surveillant l'éducation de nos enfants ». Ce texte est certes un peu lyrique, mais il a le mérite de lier la volonté de progrès social et celle d'émancipation des femmes<sup>4</sup> .

L'année est marquée en Maine-et-Loire par plusieurs dizaines de grèves étalées dans le temps. Elles portent pour l'essentiel sur les salaires, en liaison avec l'inflation qui persiste, mais aussi, après le vote de la loi des huit heures (23 avril 1919), pour son application immédiate par le patronat local. La limitation à 8 heures de la journée de travail est une vieille revendication du monde du travail, depuis les années 1880, martelée en particulier à l'occasion des grèves du 1<sup>er</sup> mai, largement réprimées, notamment en 1906<sup>5</sup>.

Les grèves angevines de 1919 sont souvent des grèves longues, jusqu'à satisfaction (souvent), ou bien jusqu'à l'épuisement des grévistes (parfois). Elles peuvent durer plus d'un mois (30 jours chez les ouvriers monumanistes d'Angers au printemps, par exemple, et même 35 chez les peintres). Quand elles ne durent qu'une seule journée, c'est parfois parce que les patrons cèdent d'emblée (ouvriers boulangers d'Angers, le 6 juin), parfois aussi parce qu'ils cassent la grève (ainsi celle des éboueurs d'Angers le 12 juin, par l'intervention de l'armée). Ce sont souvent des grèves corporatistes (les ouvriers boulangers d'Angers ou de Cholet, les ouvriers coiffeurs, tailleurs, ou peintres d'Angers, relevant de plusieurs entreprises à la fois) et non des mouvements regroupant tous les métiers d'un même établissement. Ainsi, chez Bessonneau, 15 peintres font grève du 13 mai au 16 juin (obtenant un « demi-succès » selon la police), suivis par 30 charpentiers de l'usine du Mail (la totalité de l'effectif) et 200 des 210 menuisiers du 24 au 30 juin (là ce fut un échec). De fait, dans de nombreux cas, le mouvement ouvrier angevin en est encore au stade des syndicats de métiers et non d'industrie, alors qu'il est clair que si l'ensemble des salariés de Bessonneau avait fait grève simultanément, le résultat aurait été tout autre. En tous les cas, sur l'ensemble de l'année, on a l'impression d'une ébullition sporadique reflétant un mécontentement global d'un milieu par ailleurs peu syndiqué. La police surveille tout cela de près, sans inquiétude particulière : le commissaire central d'Angers observe ainsi que l'on est « toujours dans la période de récrimination contre l'augmentation du coût de la vie » et que « le tempérament pacifique des angevins » permettra de résoudre « sans violences et presque sans bruit » les problèmes posés par l'application de la loi des 8 heures<sup>6</sup>.

### ***Des soldats russes en Anjou après l'écrasement de la révolte du corps expéditionnaire russe en France***

Le gouvernement s'inquiète aussi de l'état d'esprit des troupes russes présentes sur le sol français depuis 1916. On sait que plusieurs unités ont réagi à la révolution de février en formant elles aussi des soviets, et ce dès le printemps 1917, et qu'elles réclament notamment leur rapatriement en Russie, mais sans pour autant refuser à ce moment-là de participer aux combats. Ce n'est en effet qu'après l'échec sanglant de l'offensive Nivelle (16-20 avril 1917) que leur opinion change totalement vis-à-vis du gouvernement provisoire russe qui veut continuer la guerre aux côtés de l'Entente : en effet, au cours de cette offensive, en quelques jours, 6000 soldats russes sont tombés, dont de nombreux officiers et sous-officiers, et les rescapés sont retirés du front. Désormais, les soldats, à

---

<sup>4</sup> *L'Effort social angevin* n° 18, 1<sup>er</sup> février 1919.

<sup>5</sup> Nous avons donné le tableau des grèves de 1919 dans Maurice Poperen, *Le mouvement ouvrier angevin (1914-1948)*, Cahier du CESA n° 3, mars 2012, page 39 et suivantes.

<sup>6</sup> Commissaire central à Préfet, 21 mai 1919.

l'instar de leurs camarades du front oriental, font la grève de la guerre et refusent d'obéir à leurs officiers, qu'ils soient issus de la noblesse ou de la bourgeoisie. Le 1<sup>er</sup> mai, la revue des troupes russes se transforme même en manifestation contre les officiers, sur fond de drapeaux rouges. L'état-major cherche alors à éloigner les Russes des troupes françaises, alors que précisément celles-ci entrent à leur tour dans la période des mutineries. Puis, fin juin, environ dix mille soldats russes, les plus remuants, sont entassés - avec leur armement - dans le camp militaire de La Courtine, dans le département de la Creuse, loin, très loin du front, où ils n'obéissent plus qu'à leurs soviets élus, leurs officiers étant non seulement exclus des comités de soldats, mais également déchus de leur commandement. Le camp est alors encerclé par l'armée française, puis, après le refus d'un ultimatum, pilonné à l'artillerie pendant trois jours (du 16 au 18 septembre 1917) et pris d'assaut, les combats faisant une centaine de morts, principalement du côté des insurgés. Plus de 500 « meneurs » bolchéviques sont alors emprisonnés, et le reste des troupes, environ 8000 hommes, internés à nouveau dans le camp mais après avoir été désarmés. Par la suite, 3500 d'entre eux, les plus récalcitrants, sont même déportés en Algérie, dans des camps de travaux forcés. Entretemps, cependant, la révolution d'octobre, qui a décrété la paix immédiate et mis en place un régime basé sur les soviets, réclame le retour du contingent russe. Finalement, ce n'est qu'après de longues négociations entre le gouvernement bolchévique et les autorités françaises que les soldats russes sont enfin rapatriés, en 1919 et même 1920 pour les derniers, en échange de la libération de la mission militaire française en Russie<sup>7</sup>.

En mars 1919, des soldats russes sont donc toujours présents, bien malgré eux, sur le territoire français, beaucoup étant dispersés dans des camps de travail dépendant des autorités militaires. Ainsi, la gendarmerie de Baugé informe le sous-préfet que le « petit détachement russe » qui travaille en forêt de Chandélais semble « calme »<sup>8</sup>. Tous les rapports de police de l'époque affirment d'ailleurs eux aussi de mois en mois qu'il n'y a dans le département « aucune propagande révolutionnaire ou bolchéviste »<sup>9</sup>. Seul le commissaire central est plus prudent et s'interroge devant la flambée du mouvement gréviste à la fin du printemps : « [Les Angevins] se sont demandés si ces mouvements répondaient uniquement au désir de voir satisfaire certains besoins incontestables de la classe ouvrière, ou s'ils n'étaient pas le résultat d'une véritable propagande bolchéviste ». De fait, la menace de la répression étant latente, on peut penser que dans ces premiers mois de l'après-guerre une propagande révolutionnaire ouverte est difficile, sinon impossible, mais les militants les plus actifs n'en pensent pas moins, on le verra par la suite. Quant aux soldats russes qui avaient connu l'écrasement sanglant de la révolte de La Courtine, ils attendent certes « sagement » leur rapatriement, mais quand on leur demanda en 1919-1920 de choisir comme destination soit les zones tenues par les armées blanches, soit la Russie bolchévique, ils optèrent pour cette dernière à une écrasante majorité<sup>10</sup>.

### ***En Anjou, l'action syndicale reprend aussi chez les fonctionnaires***

Le commissaire central d'Angers reconnaît que les « employés et fonctionnaires [sont] moins payés aujourd'hui que n'importe quel terrassier ». En l'absence selon lui à Angers de « propagande bolchéviste et révolutionnaire », c'est la baisse du pouvoir d'achat de ces deux catégories qui explique donc « une certaine agitation » : ainsi, « les employés municipaux, qui ont formé une association le 14 courant [le syndicalisme leur étant interdit], demandent une augmentation de 100 % [c'est-à-dire le doublement !] pour les traitements de 1200 F et de 58 % pour ceux de 4000 F ». Quant aux postiers, ils réclament une indemnité de vie chère de 10 F par jour et que cette indemnité

<sup>7</sup> Rémi ADAM, *Histoire des soldats russes en France, 1915-1920*, L'Harmattan, 1996.

<sup>8</sup> Sous-préfet de Baugé à Préfet, 19 mars 1919.

<sup>9</sup> Rapports du sous-préfet de Segré au Préfet, 19 mars 1919, du sous-préfet de Saumur (17 avril 1919), du Préfet de Maine-et-Loire (27 mai 1919), du sous-préfet de Cholet (19 juin 1919), du commissaire central (20 août 1919)...

<sup>10</sup> Rémi ADAM, *Histoire des soldats russes en France*, page 359.

soit intégrée au traitement. Dans le même rapport, on apprend que les salarié-e-s de Bessonneau viennent d'obtenir la « semaine anglaise », c'est-à-dire le repos du samedi après-midi en plus du dimanche. De plus, tout le monde voit « d'un mauvais œil » l'intervention armée en Russie aux côtés des armées blanches : « en général, les populations ne veulent plus entendre parler de guerre », sentiment qui va désormais dominer toute la vie politique de l'entre-deux-guerres<sup>11</sup>.

Ainsi, le samedi 22 mars, une assemblée de fonctionnaires et de cheminots se tient à la Bourse du Travail d'Angers. Selon le commissaire spécial qui en fait un long compte rendu de 4 pages, elle a été organisée par le syndicat des instituteurs. 500 à 600 personnes<sup>12</sup> y assistent, dont beaucoup d'employés et d'ouvriers des PTT. Le bureau de séance, proposé par un instituteur syndiqué, Duval, est composé de 4 personnes, deux cheminots (un de l'Etat, l'autre de la compagnie privée Paris-Orléans) et deux postiers (un ouvrier et un commis, Doignon<sup>13</sup>). Louis Bouët y fait une intervention appelant à protester contre l'incarcération des époux Mayoux<sup>14</sup>, contre la guerre à la Russie, et à exiger une indemnité de vie chère de 10 F. Il en profite pour développer sa thèse du traitement unique des fonctionnaires, « qui rendent plus de services et ont plus de besoins à 25 qu'à 50 ans ». Dans un premier temps, il propose d'atténuer les différences entre les petits et les grands traitements, en attendant de les supprimer. Il explique aussi que la France a été victorieuse dans la guerre « parce que le peuple allemand a fait la révolution ». Un autre orateur, Jacquemin<sup>15</sup>, évoque la journée de 8 h en passe d'être votée et conclut sur un appel aux fonctionnaires pour rejoindre la CGT. L'ordre du jour voté par la salle se borne à réclamer le relèvement des traitements pour compenser un coût de la vie qui a « plus que triplé depuis 1914 » et à promouvoir l'adhésion à la CGT, sans évoquer une éventuelle action<sup>16</sup>. Bouët lui-même avait d'ailleurs déclaré que « les instituteurs ne peuvent recourir à la grève qui laisserait indifférents les pouvoirs publics »...

### ***Le Premier mai 1919 : une démonstration de force***

C'est le 29 mars 1919 que tombe le verdict du procès de l'assassin de Jean Jaurès, Raoul Villain. On sait que celui-ci fut acquitté purement et simplement et que la veuve de Jaurès fut même condamnée aux dépens. Le commissaire central signale qu'aucune manifestation de protestation n'eut lieu à Angers, contrairement à Paris, où plus de 100 000 personnes défilèrent le dimanche 6 avril à l'appel de la CGT et du Parti socialiste<sup>17</sup>, mais que cet « acquittement inattendu [...] fournit une arme aux partisans de la lutte des classes [...] ». C'est dans ce contexte qu'il décrit « l'agitation naissante » : « Jamais autant qu'à cette heure les corporations diverses n'ont été travaillées. Les réunions succèdent aux réunions, chaque groupe fait des efforts et les employés d'administration prennent part au mouvement ». Il considère que la victoire partielle des employés du tramway pourrait être « un exemple contagieux » et que le 1<sup>er</sup> mai sera certainement « moins calme » que les

---

<sup>11</sup> Commissaire central à Préfet, 20 mars 1919.

<sup>12</sup> 700 selon le compte rendu paru dans *L'Effort social* n° 23 du 15 avril 1919, qui ne cite pas l'intervention de Louis Bouët.

<sup>13</sup> Louis Doignon (1883-1975), commis des Postes, était secrétaire fédéral du Parti socialiste de Maine-et-Loire en 1914, il sera réélu à cette fonction le 13 avril 1919. Il est aussi militant de la CGT. Il quitte Angers pour Paris le 6 août 1920.

<sup>14</sup> François et Marie Mayoux avaient été condamnés à 2 ans de prison pour avoir publié en mai 1917 une brochure pacifiste, *Les instituteurs syndicalistes et la guerre*. Révoqués de l'Education nationale, ils étaient emprisonnés depuis mai 1918.

<sup>15</sup> Eugène Jacquemin (1876-1930), militant de la CGT, anarchiste avant 1914, se rallie à l'Union sacrée en 1915, devient réformiste après la guerre.

<sup>16</sup> Le texte intégral de cet ordre du jour fut bien sûr publié - tardivement - dans *L'Effort social* du 15 avril, mais aussi dans le *Petit Courrier* du dimanche 23 mars.

<sup>17</sup> Georges Lefranc, *Le mouvement socialiste sous la Troisième République*, tome 2, 1920-1940, Petite bibliothèque Payot, 1977.

jours précédents<sup>18</sup>. Et effectivement, le 1<sup>er</sup> mai est très méthodiquement préparé par de nombreuses réunions syndicales, qui culminent avec un meeting le 24 avril en présence de deux orateurs nationaux, Fernand Mammale de la Fédération du Livre, et Dumas, de la Fédération de l'Habillement<sup>19</sup>. De plus, l'édition du 1<sup>er</sup> mai de *L'Effort social* consacre sa « une » à un « appel à tous les travailleurs », signé par Henri Sureau, qui fixe à cette journée l'objectif d'affirmer « les revendications du prolétariat international », en fait le programme de la CGT : la journée de huit heures, la charte internationale du travail, l'opposition à l'impôt sur les salaires, le droit au contrôle et à la direction économique du pays, une paix juste et durable basée sur le droit des peuples à disposer librement d'eux-mêmes et comportant le désarmement général obligatoire, et enfin une amnistie générale.

Ce premier 1<sup>er</sup> mai d'après-guerre, « une journée historique » selon Pierre Pilard, n'est pas atténué par le vote de la loi des 8 heures par le Parlement, quelques jours plus tôt. A Angers, le défilé réunit plus de 6000 personnes, revanche sur les années de guerre où chômer ce jour-là était strictement interdit<sup>20</sup>. Voici la description que nous en donne *Le Petit Courrier* : « le chômage a été complet dans les usines, les scieries, aux ardoisières, à la manufacture d'allumettes, et dans de nombreuses maisons de commerce d'Angers. [...] La plupart des ouvriers du bâtiment et de la métallurgie chômèrent également », de même que les employés du tramway. Des arrêts partiels de services eurent lieu « dans le service d'énergie électrique, chez les PTT et les cheminots ». A 10 h, des milliers de personnes voulurent assister au meeting prévu à la Bourse du Travail, mais la salle était trop petite pour les accueillir tous, notamment les « 200 ou 400 » ardoisiers et allumettiers de Trélazé qui avaient parcouru « les cinq kilomètres séparant la Pyramide de la Bourse en chantant l' « Internationale ». Les discours furent prononcés par Chevalley, « pasteur protestant », qui exposa « le but de la Confédération Générale du Travail et son organisation », deux employés des PTT, qui annoncèrent la démission du bureau de leur syndicat, car trop d'employés, surtout les femmes, ne suivaient pas « le mouvement », et enfin Pierre Pilard, « secrétaire général de la Bourse du Travail ». Ce dernier fit voter un « ordre du jour » reprenant les principales revendications syndicales, mais réclamant aussi « une paix juste et durable, fondée sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et le désarmement général », l'arrêt de l'intervention en Russie et « une amnistie pleine et entière ». Puis « un important cortège » se forma « par corporation » qui prit la rue Botanique pour descendre ensuite les boulevards Carnot et Ayrault, et faire le tour du centre-ville par les quais Gambetta et Ligny (au pied du Château), les boulevards du Château (aujourd'hui boulevard de Gaulle), du Roi-René, de Saumur et Bessonneau (boulevard Foch), et retourner place des Halles (place Imbach) par la rue Jules Guitten, toujours en chantant l'Internationale. L'après-midi, un millier de manifestants se rendirent à leur tour à Trélazé par les rues Bressigny, de la Madeleine, Saumuroise et de la Pyramide, pour assister salle de la Maraîchère à un meeting où prirent la parole Pilard, Henri Sureau, Chevalley et un cheminot de l'Etat. Il y fut surtout question de la loi des 8 heures, les syndicalistes invitant les travailleurs à n'en « pas organiser le sabotage eux-mêmes en faisant des heures supplémentaires »<sup>21</sup>. Comme l'indique *Le Petit Courrier*, l'ensemble de ces manifestations s'était déroulé « dans le plus grand calme ».

Avant la guerre, aucun premier mai n'avait connu pareille affluence. A l'époque, les plus gros rassemblements ne dépassaient guère les 1500 participants, en général à Trélazé, où le meeting avait lieu dans la salle de la Maraîchère et se concluait par une « promenade » dans les rues de la cité

---

<sup>18</sup> Rapport du commissaire central d'Angers, 18 avril 1919.

<sup>19</sup> Le correcteur Fernand Mammale était membre de la direction de la Fédération du Livre. Quant à Pierre Dumas (1875-1960), militant anarchiste avant-guerre, il se rallia à l'Union sacrée en 1914 et rejoignit l'Action française fin 1921 après être passé par le Parti socialiste...

<sup>20</sup> Les usines Bessonneau, qui travaillaient habituellement le 1<sup>er</sup> mai, furent, pour la première fois purement et simplement fermées, du fait des « intentions de chômage manifestées par quelques corps de métier » (Maurice Poperen, *Les Premiers mai au pays d'Anjou*, 1981, page 36).

<sup>21</sup> *Le Petit Courrier*, 1<sup>er</sup>-2 mai 1919, page 2, ADML (archives en ligne).

ouvrière. A Angers, où le mouvement anarchiste était encore assez fort et où des troupes étaient systématiquement mobilisées pour faire face à d'éventuelles émeutes, notamment en 1906 (2000 soldats cette année-là selon le préfet), seules quelques centaines de personnes se réunissaient à la Bourse du travail, et ce n'est que le renfort - venu à pied, comme on l'a vu - des ardoisiers de Trélazé qui permettait parfois de faire un défilé conséquent dans les rues de la ville.

A Paris aussi, le défilé du Premier mai 1919 est, selon l'expression du militant socialiste Amédée Dunois, « une journée grandiose ». Mais à la différence de la province, où les manifestations se déroulent dans le calme, le gouvernement y choisit la manière forte : la manifestation est interdite, la police effectue des charges très violentes, il y a deux morts et des centaines de blessés parmi les participants, dont le secrétaire général de la CGT, Léon Jouhaux<sup>22</sup>.

### ***Le Parti socialiste se reconstitue et continue d'évoluer vers la gauche***

Le Parti socialiste tient son 16<sup>e</sup> congrès national du 20 au 22 avril, salle de la Bellevilloise à Paris, un congrès « extraordinaire » destiné à établir son programme. Les délégués, parmi lesquels figure un militant angevin<sup>23</sup>, ont aussi à discuter des rapports du Parti avec les deux Internationales désormais concurrentes, la vieille Internationale socialiste, qui avait « failli » en 1914 selon Lénine<sup>24</sup>, et la nouvelle, la 3<sup>e</sup> Internationale communiste (IC) qui vient d'être fondée à Moscou, début mars, par une poignée de délégués. Finalement, le congrès rejette la proposition Lorient<sup>25</sup> d'adhésion à l'IC et opte sagement, « à une forte majorité », pour rester dans la 2<sup>e</sup> Internationale, avec toutefois la volonté de la remettre sur les rails de la lutte de classe et de la « Révolution sociale, à l'exemple de la Russie, de la Hongrie et de l'Allemagne »<sup>26</sup>.

La motion adoptée au congrès local du 13 avril par les militants de Maine-et-Loire ne se prononçait d'ailleurs pas sur cette question. Mais elle ne se limitait pas à reprendre les revendications sociales de l'heure et avançait la perspective de « la transformation du régime capitaliste en une société socialiste ». Elle réclamait également la mise au pas du groupe parlementaire par le congrès<sup>27</sup>, qui fut actée, la fin de « l'expédition en Russie » et comme la CGT, « l'amnistie pleine et entière pour tous les condamnés politiques et militaires ». Elle estimait aussi que c'était à ceux qui s'étaient enrichis « au détriment de la classe ouvrière » pendant la guerre d'en payer les frais, et non aux salariés via l'impôt sur les salaires<sup>28</sup>. Cependant, au congrès national, le délégué du Maine-et-Loire vota pour le « programme du Parti avec quelques modifications sur le désarmement général », la « motion de la Dordogne présentée par le camarade Paul Faure<sup>29</sup> », la

---

<sup>22</sup> Maurice Dommanget, *Histoire du Premier mai*, Editions de la Tête de Feuilles, 1972, pages 283-285.

<sup>23</sup> Le congrès de la Fédération de Maine-et-Loire, tenu le 13 avril dans les locaux de la Coopérative Angers-Doutre, avait désigné deux délégués pour participer au congrès national, Doignon et Moreau, selon *L'Effort social* du 15 mai. Il semblerait cependant qu'un seul s'y soit rendu, si l'on en croit le compte rendu des votes dans *L'Effort social* du 1<sup>er</sup> mai.

<sup>24</sup> Lénine, *La faillite de la II<sup>e</sup> Internationale* [écrit en mai-juin 1915], Editions sociales, Paris-Editions du Progrès, Moscou, 1971.

<sup>25</sup> Fernand Lorient (1870-1932), instituteur syndicaliste et socialiste, était alors secrétaire du Comité pour la Reprise des Relations Internationales.

<sup>26</sup> *L'Effort social* n° 24, 1<sup>er</sup> mai 1919.

<sup>27</sup> Une partie des députés socialistes continuaient de voter les crédits de guerre, contrairement aux décisions du Conseil national du Parti socialiste de juillet 1918.

<sup>28</sup> *L'Effort social* n° 23, 15 avril 1919.

<sup>29</sup> Paul Faure (1878-1960), militant du Parti Ouvrier Français marxiste de Jules Guesde et Paul Lafargue (gendre de Karl Marx), puis du Parti Socialiste Unifié (SFIO) de Jean Jaurès, se rallia comme Guesde à l'Union sacrée en 1914. Mobilisé, il rejoignit en 1915 le courant pacifiste, mais opta après la guerre pour le maintien du PS dans la 2<sup>e</sup> Internationale. Après la scission du congrès socialiste de Tours, il devint secrétaire général du Parti socialiste SFIO jusqu'à la 2<sup>e</sup> Guerre mondiale. Nommé par Pétain au Conseil national de l'Etat français, hostile à la Résistance, il fut exclu du Parti socialiste à la Libération.

« motion Longuet en faveur de la 2<sup>e</sup> Internationale épurée et accentuée à gauche » et enfin pour la « motion contre la Paix de violence pour la Paix du Droit »<sup>30</sup>, c'est-à-dire pour une ligne de centre-gauche, celle des « Reconstructeurs » de la 2<sup>e</sup> Internationale autour de Jean Longuet<sup>31</sup>, décriés par Lénine. Il avait voté aussi une « Motion sur la discipline électorale » qui excluait explicitement pour les élections législatives à venir « toute alliance avec les partis bourgeois ». Cette formulation, qui reprenait celle d'un congrès socialiste antérieur, interdisait la constitution de listes communes avec le Parti radical.

Toutefois, si le Parti socialiste a - provisoirement - écarté la perspective de rejoindre l'Internationale communiste, la majorité du Comité pour la Reprise des Relations Internationales décide le 8 mai 1919 de se transformer en Comité de la III<sup>e</sup> Internationale, autour de Louise Saumoneau (minorité du Parti socialiste) et Pierre Monatte (minorité de la CGT), avec l'idée non d'opérer une scission du mouvement ouvrier, mais de gagner la majorité de ces deux organisations<sup>32</sup>.

En Maine-et-Loire, Louis Bouët réussit à convaincre sa petite phalange du syndicat des Instituteurs d'adhérer immédiatement « avec le Syndicat des Instituteurs du Finistère, à la Troisième Internationale » et d'inviter « les organisations groupées dans le Comité de Défense syndicaliste à suivre au plus tôt cet exemple »<sup>33</sup>. Bouët est un ami personnel de Léon Trotsky, alors commissaire du peuple à la Guerre et à l'époque en France le plus connu des dirigeants soviétiques avec Lénine. On remarque qu'à ce moment-là Bouët et ses camarades ont adopté à l'instar des communistes russes une conception de la nouvelle Internationale comme regroupant aussi bien les organisations politiques que syndicales, à l'exemple de la Première Internationale (l'Association Internationale des Travailleurs, AIT) alors que l'Internationale socialiste s'était construite depuis 1889 sur la base de partis politiques nationaux, et qu'elle était distincte depuis 1913 de l'Internationale syndicale. Cette position était appelée à évoluer par la suite.

Localement, le Parti socialiste cherche à reconstituer ses structures, qui se développent moins vite que les syndicats, comme le note le commissaire central<sup>34</sup>. En 1918 il y avait eu certes un secrétaire fédéral « kienthalien », Marius Villon (l'instituteur André Vaudeschamps, proche de Louis Bouët), et des informations en prévision d'un congrès cette année-là étaient parues dans *L'Effort social*, mais les effectifs du PS étaient sans doute encore trop faibles, car aucun compte rendu détaillé d'un éventuel congrès fédéral ne parut. Ce n'est que le 1<sup>er</sup> décembre 1918 que, pour la première fois depuis le lancement du journal, un petit encart signé du trésorier, Boutin, avait annoncé en dernière page de *l'ES*, sous l'intitulé « Groupe Socialiste SFIO » une « réunion de la Fédération » le dimanche 8 décembre à 14 h à la coopérative Angers-Doutre<sup>35</sup>, mais, là non plus, sans compte rendu public.

Signe que les choses ont changé, le 13 avril 1919, en même temps que ses délégués au congrès national, le congrès fédéral élit un bureau fédéral constitué de Doignon, secrétaire fédéral, Boutin, trésorier fédéral (tous les deux d'Angers), Soutif (de Trélazé), secrétaire fédéral adjoint, Gausson, trésorier fédéral adjoint (lui aussi de Trélazé). La commission de contrôle élue est composée de Gaignard (Angers), Bergère (Segré) et de Tournié (Les Ponts-de-Cé). Doignon et Chevalley doivent représenter la Fédération au Conseil national. On apprend aussi dans *L'Effort social* qu'il y a un groupe « Angers Saint-Laud » du Parti socialiste dont le secrétaire est Moreau, et que le 25 avril, une trentaine de jeunes ont constitué un groupe de la Jeunesse socialiste, dont le secrétaire est un

<sup>30</sup> *L'Effort social* n° 24, 1<sup>er</sup> mai 1919.

<sup>31</sup> Jean Longuet (1876-1938), petit-fils de Karl Marx, élu député socialiste en 1914, défendit d'abord l'Union sacrée, puis anima la minorité pacifiste du Parti socialiste, qui continua cependant de voter les crédits de guerre, contrairement aux trois députés kienthaliens, Blanc, Brizon et Raffin-Dugens.

<sup>32</sup> François Ferrette, *La véritable histoire du Parti communiste français*, Demopolis, 2011, page 20.

<sup>33</sup> *L'Effort social* n° 26, 1<sup>er</sup> juin 1919, page 3, « Chez les Instituteurs ».

<sup>34</sup> Commissaire central à Préfet, 21 mai 1919.

<sup>35</sup> *L'Effort social* n° 15, 1<sup>er</sup> décembre 1918.

certain Allard<sup>36</sup>, 28 avenue Vauban, à Angers<sup>37</sup>. Un de ses membres, Maurice Faivre, rétorque même en juillet au *Petit Courrier*, qui traitait de « boche » un tract de la Jeunesse socialiste, que, lui, il a fait la guerre, et accuse les propriétaires de ce journal de s'être « terré bien loin en arrière »<sup>38</sup>. Mais ce groupe de la Jeunesse Socialiste d'Angers semble instable, car en juillet son secrétaire n'est plus Allard, mais un autre militant, Roger Blanchard, qui lance un appel « aux jeunes ouvriers et ouvrières » à rejoindre son organisation s'ils ne veulent plus « être les esclaves des capitalistes »<sup>39</sup>. A une réunion tenue le 9 juillet, il fait aussi adopter une motion réclamant à la fois la fin de « l'intervention des troupes alliées en Russie » et la réduction du service militaire à 3 mois, puisqu'aussi bien, « pendant la catastrophe qui vient d'ensanglanter l'Humanité, l'on a fait des soldats dans 3 mois ». Quant au groupe Angers Saint-Laud du Parti socialiste, il change aussi de secrétaire en quelques mois : en juillet 1919, le nouveau responsable est un certain Mathé, qui rappelle qu'en novembre 1918, pour constituer le groupe, ils n'étaient que « sept autour d'une table » alors que depuis, les effectifs ont été « multipliés par dix »<sup>40</sup>.

Trois semaines après le congrès national, le 15 juin 1919, la Fédération socialiste de Maine-et-Loire tient son comité fédéral : 7 sections sont représentées, dont celles de Doué-la-Fontaine (Sauzeau), de Saumur (Chrisostome) et de Segré (Blottin). Après avoir constaté que « nous avons quintuplé nos effectifs de 1914 »<sup>41</sup>, le comité fédéral décide, sur proposition de Doignon, de passer le rythme de parution de *L'Effort social* de bimensuel à hebdomadaire, en conservant l'accord passé avec les syndicats et les coopératives (46 mandats), alors que le militant de Trélazé Ferdinand Vest souhaitait un journal « propre à la Fédération, avec tribune libre pour Syndicats et Coopératives » (5 mandats). La proposition de Chevalley, « un journal commun à deux ou plusieurs fédérations voisines » fut elle aussi battue (16 mandats). *L'Effort social* sera dirigé par une commission tripartite composée de « 9 membres, 3 par organisation », les articles étant gérés par chaque organisation pour sa rubrique dédiée. Pour sa part, la Fédération met en place une commission de lecture de 4 membres, chargée de valider - ou non - les articles envoyés par les sections, avec appel possible au comité fédéral. Les refus d'articles doivent être motivés avant d'être retournés à la section qui les a proposés<sup>42</sup>.

### ***Pour la majorité des socialistes, le Traité de Versailles porte en lui les germes d'une nouvelle guerre***

La motion sur la Paix adoptée par le congrès socialiste de la Bellevilloise dénonçait très clairement « toutes conditions de paix abusives qui, en écrasant les belligérants ennemis et surtout les jeunes républiques de l'Europe centrale [...] contiendraient des germes de haines nouvelles et retarderaient le désarmement général ». Cette analyse, partagée par les délégués américains à la Conférence de la Paix, est rejetée par le gouvernement Clémenceau, adepte du slogan « l'Allemagne paiera ! », qui impose finalement à l'Allemagne, convoquée uniquement pour apposer une signature humiliante, les 440 articles du Traité de Versailles (28 juin 1919). L'Allemagne perd ses colonies et une partie de ses territoires européens au profit des vainqueurs (France, Royaume-Uni, États-Unis, Japon, Australie, Belgique, Danemark, Union Sud-Africaine, etc.), son armée est réduite à 100 000 hommes, la Rhénanie est démilitarisée, la Sarre sera occupée par la France pendant 15 ans, et surtout le pays est astreint à payer des « réparations » aux vainqueurs, principalement la France, durant des dizaines

---

<sup>36</sup> Alexandre Allard (1900-1956), futur militant de la CGTU du Bâtiment, du PC et du Secours rouge ?

<sup>37</sup> *L'Effort social* n° 23, 15 mai 1919.

<sup>38</sup> *L'Effort social* n° 28, 1<sup>er</sup> juillet 1919.

<sup>39</sup> *L'Effort social* n° 29, samedi 18 [sic] juillet 1919.

<sup>40</sup> Ibidem.

<sup>41</sup> En 1910, selon les *Carnets* de Marcel Cachin, la Fédération socialiste avait placé 188 cartes, et 190 en 1913. Cela porterait l'effectif de 1919 aux alentours du millier d'adhérents. En fait, il n'y en eut finalement que 550. En revanche, il y eut bien quintuplement, mais entre les effectifs de 1918 et ceux de 1919.

<sup>42</sup> *L'Effort social* n° 28, 1<sup>er</sup> juillet 1919.

d'années. Ainsi sont posées les bases d'un nouvel essor du nationalisme allemand, dont finira par profiter le parti nazi, à la faveur de la crise mondiale de 1929.

Les 13 et 14 juillet, le Conseil national du Parti socialiste est amené à se prononcer officiellement pour déterminer son attitude vis-à-vis du Traité : à cette réunion, seuls 54 mandats sont favorables à sa ratification, tandis qu'une « écrasante majorité », 1420, s'y opposent (il y a aussi 114 mandats en abstention et 327 en refus de prendre part au vote). Les délégués de la Fédération de Maine-et-Loire, apprend-on dans *L'Effort social*, étaient même mandatés pour exiger « l'exclusion pure et simple de tous les parlementaires du Parti qui voteraient la ratification »<sup>43</sup>.

Pourtant, quand le Traité de Versailles est soumis le jeudi 2 octobre à la ratification de la Chambre des Députés, la pression nationaliste est telle qu'il est approuvé par 372 voix contre seulement 53 (avec 74 abstentions et 20 députés absents), c'est-à-dire une opposition moins forte que celle à laquelle on aurait pu s'attendre. En effet, alors que 102 députés socialistes SFIO avaient été élus en 1914, seuls 51 s'opposent à la ratification, tandis que 33 s'abstiennent, refusant de suivre la consigne du Parti. Parmi ces derniers figurent bien évidemment les chefs de file socialistes de l'Union sacrée, comme les anciens ministres Albert Thomas et Marcel Sembat, mais aussi d'anciens guesdistes comme Gustave Delory et Albert Inghels. De plus, les deux vétérans du Parti Ouvrier Français, le député du Nord Jules Guesde (1845-1920), qui lui aussi avait été ministre, et celui du Pas-de-Calais Emile Basly (1854-1928) sont absents de la chambre des Députés ce jour-là<sup>44</sup>. L'ambiance à la Chambre était lourde : dans le long débat parlementaire qui avait précédé (depuis le mois de juillet), un certain nombre de députés de droite avaient été particulièrement violents envers la minorité socialiste, allant jusqu'à traiter Jean Longuet d'« avocat de l'Allemagne »<sup>45</sup>.

Curieusement, malgré le non-respect par plusieurs dizaines de députés de la discipline de vote décidée au congrès de la Bellevilloise et exigée par les militants angevins, aucun commentaire ne figure à ce sujet dans *L'Effort social*, où les signatures de Chevalley et de Doignon apparaissent désormais quasiment chaque semaine. Peut-on interpréter ce silence comme la volonté de ménager de futurs alliés dans la lutte contre les partisans de la 3<sup>e</sup> internationale ? Ce serait anticiper sur les débats de l'année suivante...

Pour le commissaire central, la même absence de lucidité que dans la majorité parlementaire imprégnerait la population locale : « si certain parti politique [le Parti socialiste SFIO] a pu trouver que nos conditions sont excessives, cette opinion n'a pas trouvé d'écho à Angers, et l'on serait plutôt porté, dans cette ville, à penser que l'on pouvait exiger davantage »<sup>46</sup>. Le commissaire relaie ainsi l'éditorial du *Petit Courrier* du vendredi 6 juin intitulé « Ayons une mentalité de vainqueurs »<sup>47</sup>.

Quant au soutien apporté par la France aux armées blanches en Russie, un rapport souligne : « chacun voudrait revenir à ses affaires privées, on n'irait pas de bon cœur faire la guerre en Russie, mais personne ne se regimbe à l'idée que peut-être, dans quelques jours, il faudra faire quelques pas en Allemagne ». Ainsi, même dans l'Anjou conservateur, la population ne voit pas l'intérêt de faire la guerre contre la Russie soviétique, d'autant plus que « l'état d'esprit de nos marins a donné d'autres soucis, on a partagé à Angers la grosse émotion que les événements d'Odessa, exposés à la Chambre, ont fait naître dans tout le pays, et l'élément breton assez nombreux ici et qui fournit tant de matelots, a paru particulièrement peiné »<sup>48</sup>. En fait, les armées interventionnistes de l'Entente ont dû

---

<sup>43</sup> *L'Effort social* n° 29, samedi 18 [sic] juillet 1919.

<sup>44</sup> *Journal Officiel de la République française*, 3 octobre 1919, Débats parlementaires, 2<sup>e</sup> séance du 2 octobre 1919.

<sup>45</sup> *Le Petit Courrier*, 19 septembre 1919.

<sup>46</sup> Commissaire central à Préfet, 21 mai 1919.

<sup>47</sup> *Le Petit Courrier*, 6 juin 1919, éditorial de Louis Narquet.

<sup>48</sup> Commissaire central à Préfet, 20 juin 1919.

évacuer le port d'Odessa dans la précipitation devant l'avance de l'Armée rouge qui y entre le 6 avril, menaçant aussi par ailleurs Sébastopol, le port de Crimée où sont stationnés de nombreux bâtiments de guerre français. Dans ces conditions, une partie des marins français stationnés dans ces ports a fraternisé avec les bolchéviks, participé à des manifestations, refusé d'obéir aux officiers et même hissé le drapeau rouge sur certains navires, hâtant au final leur rapatriement dans leurs ports d'attache, notamment Toulon<sup>49</sup>. Mais cette victoire s'accompagne de l'arrestation de ceux qui sont considérés comme les principaux « meneurs » de la révolte, les plus connus étant André Marty et Charles Tillon, deux futurs dirigeants nationaux du PCF.

Le 25 mai, le Conseil municipal de Trélazé s'aligne sur les positions de la nouvelle majorité du Parti socialiste au sujet du Traité de Versailles, dans un communiqué où il déclare « protester de toute son énergie contre les mesures gouvernementales actuelles : 1° au point de vue de son attitude impérialiste dans les conditions de paix imposées à l'Allemagne, germes de nouvelles guerres ; 2° contre sa décision de mener la guerre contre nos frères Russes ; 3° au sujet de sa déclaration toute récente de ne pas libérer soixante mille de nos enfants condamnés par les conseils de guerre pour des peccadilles souvent insignifiantes ; 4° contre les brutalités policières ordonnées lors de la manifestation toute pacifique du 1<sup>er</sup> Mai à Paris »<sup>50</sup>. Il n'y a pas encore de protestation contre la répression qui frappe les révoltés de la mer Noire, car l'information n'est pas encore diffusée dans la presse. Il faut attendre le 15 juin pour que *L'Effort social* fasse mention du soutien de la Confédération CGT aux marins de la mer Noire, au détour d'une polémique d'un militant des Métaux, Mouquet, contre « Monsieur Schwob », directeur « d'un journal d'Angers »<sup>51</sup>.

### ***Amicalisme ou syndicalisme ? La position des instituteurs cégétistes***

Dans les dernières années du 19<sup>e</sup> siècle, l'Etat, qui interdisait aux fonctionnaires, donc entre autres aux institutrices et instituteurs, de se syndiquer, avait toutefois toléré et même encouragé sous les gouvernements radicaux, la constitution d'Amicales, sortes de lobbies sur lesquelles les autorités pouvaient s'appuyer, notamment face aux pressions de l'Eglise catholique, importantes dans un département comme le Maine-et-Loire. Avant la guerre, de nombreux syndicalistes avaient ainsi été réprimés pour avoir osé se syndiquer à la FNSI, d'autant plus que celle-ci s'était affiliée à une CGT qui à l'époque se proclamait ouvertement syndicaliste-révolutionnaire. Dans certains départements, des militants syndicaux figuraient toutefois aussi à la direction des Amicales.

Au lendemain de la guerre, le rapport de force entre les Amicales et les syndicats d'instituteurs était de l'ordre de 1 à 10 en faveur des Amicales. C'est à ce moment-là que les Amicales proposent aux syndicalistes de fusionner, ce qui aurait noyé ces derniers dans une masse qu'ils jugent dans le meilleur des cas « réformiste ». Selon Marius Villon (un des pseudonymes de l'instituteur syndicaliste et socialiste André Vaudeschamps<sup>52</sup>), le gouvernement Clémenceau pousse désormais les instituteurs à se syndiquer à la CGT, car celle-ci, depuis 1914, ne refuse plus « la collaboration de classe » et a renié « sa doctrine antérieure » en n'étant plus « lutte de classes ». En lançant dans la CGT « le poids lourd des fonctionnaires opportunistes », le gouvernement veut « précipiter la chute [de la CGT] d'une manière vertigineuse ». Pour lui, il suffirait que les dirigeants des Amicales, Roussel et Glay, en donnent l'ordre pour que celles-ci, qui ont déjà accepté l'idée d'adopter la forme syndicale, rejoignent la CGT, mais, on l'a compris, pas sur les mêmes bases que l'ex-FNSI.

---

<sup>49</sup> Cf. André Marty, *La révolte de la Mer Noire*, 2 volumes, 1927-1928, réédition en fac-similé, Maspero, 1970, ainsi que Jean Le Ramey, Pierre Vottero, *Mutins de la Mer Noire*, Editions sociales, 1973.

<sup>50</sup> *L'Effort social* n° 26, 1<sup>er</sup> juin 1919. Il y avait eu deux morts à Paris, dont le jeune ouvrier Charles Lorne.

<sup>51</sup> *L'Effort social* n° 27, 15 juin 1919. Le patron de presse nantais Schwob était le directeur du journal *L'Ouest*.

<sup>52</sup> André Vaudeschamps (1889-1934) était adhérent de la FNSI depuis sa sortie de l'Ecole normale d'Angers.

Face à cette manœuvre, Marius Villon explique que les instituteurs syndicalistes, s'ils refusent l'adhésion en bloc des anciennes Amicales à la CGT, accepteront dans leurs rangs « certains d'entre eux », sous la forme d'adhésions individuelles, au cas par cas. Quant au syndicat qu'elles ont l'intention de former, il considère que ce sera un syndicat « indépendant, jaune ». Et il ajoute : « Je serai énergiquement opposé à ce qu'ils adhèrent à l'Union des Syndicats et à la CGT. C'est là que nous nous heurterons ». L'article se conclut par un appel aux « camarades ouvriers » à refuser « l'entrée des Bourses aux syndicats jaunes qui [...] feraient pâlir notre drapeau. [...] La CGT est à nous, ce n'est pas à nous d'en sortir »<sup>53</sup>. L'avertissement de Marius Villon est suivi des textes de 2 motions adoptées par le Syndicat des Instituteurs : la première rappelle qu'il n'existe dans le département qu'un seul syndicat de cette corporation, celui fondé en 1904 et adhérent depuis à la Bourse du Travail d'Angers, l'autre dénonce l'impôt sur les traitements et salaires, le maintien de l'Etat de siège, l'arrêt de la démobilisation et des interventions « contre les peuples russe et hongrois » et proclame enfin, comme on l'a vu plus haut, son adhésion à la Troisième Internationale.

La crainte des instituteurs syndicalistes sera confirmée en 1922 par l'éclatement de la CGT, qui se divisera en une branche réformiste dirigée par Léon Jouhaux, la CGT, dans laquelle se coula sans problème le nouveau « Syndicat National » issu des Amicales, le futur SNI, et une branche révolutionnaire, la CGTU<sup>54</sup>, à laquelle se rattacheront immédiatement les anciens instituteurs syndicalistes de la FNSI d'avant-guerre. Ces derniers formeront alors la Fédération Unitaire de l'Enseignement (FUE), désormais élargie au second degré et à l'enseignement supérieur<sup>55</sup>.

En attendant, à l'issue du congrès national de la FNSI tenu à Tours du 7 au 10 août, la petite équipe de militant-e-s du Syndicat des Instituteurs de Maine-et-Loire prend en charge le fonctionnement de la Fédération : le nouveau bureau fédéral issu du congrès comporte en effet cinq militant-e-s angevin-e-s sur ses sept membres. Louis Bouët devient secrétaire général, entouré d'Edmond Bazot (secrétaire à la propagande chargé du bulletin fédéral), d'André Vaudeschamps (secrétaire aux questions sociales et internationales), de Blanche Aigrault (secrétaire pédagogique) et de Georges Daviaud (trésorier adjoint). Les deux autres membres sont des militant-e-s de deux départements voisins, la Sarthe (Paul Rebours, secrétaire corporatif) et la Mayenne (Alice Durand, trésorière générale)<sup>56</sup>. On comprend un tel engagement de Bouët et de ses ami-e-s à tenir la barre de la FNSI, au moment où la lutte d'influence va s'aiguiser entre les tenants de la fusion avec les Amicales réformistes et les partisans comme Bouët du maintien d'un syndicat révolutionnaire, qui au demeurant se renforce<sup>57</sup>. Au congrès de l'UD CGT de Maine-et-Loire du 22 juin, Bouët avait d'ailleurs fait voter par précaution « qu'aucun syndicat d'instituteurs autre que celui existant ne serait admis à l'Union Départementale »<sup>58</sup>. Mais leurs responsabilités nouvelles n'empêchent pas Bouët et Vaudeschamps de garder un œil sur l'évolution du Parti socialiste.

### ***Un libertaire s'exprime dans L'Effort social***

On sait qu'avant la Première Guerre mondiale, le mouvement anarchiste et anarcho-syndicaliste était bien implanté en Anjou. Les archives de police de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle contiennent en effet des dizaines de fiches de militants, tous étroitement surveillés. Entre 1889 et 1906, la principale figure

---

<sup>53</sup> *L'Effort social* n° 26, 1<sup>er</sup> juin 1919.

<sup>54</sup> Confédération Générale du Travail Unitaire.

<sup>55</sup> La décision d'élargissement entraîna l'abandon du sigle FNSI pour celui - transitoire - de FSMEL (Fédération des Syndicats des Membres de l'Enseignement Laïque), précisément au congrès de Tours de 1919. La FUE créée en 1922 resta cependant en très grande majorité une organisation composée d'institutrices et d'instituteurs ruraux. Cf. Loïc Le Bars, *La Fédération Unitaire de l'Enseignement (1919-1935)*, Syllepse, 2005.

<sup>56</sup> Louis Bouët, *Trente ans de combat*, page 262.

<sup>57</sup> Le syndicat de Maine-et-Loire, qui ne dépassait pas la trentaine d'adhérents pendant la guerre, atteint la centaine de membres à la rentrée 1919. Il est toujours minoritaire dans son milieu, mais moins qu'avant...

<sup>58</sup> *L'Effort social* n° 28, 1<sup>er</sup> juillet 1919, compte rendu du congrès de l'UD CGT.

révolutionnaire en Anjou est Ludovic Ménard (1855-1935). Gagné d'abord au socialisme en 1882 à la suite d'une conférence de l'ancien communal Jean Allemane, Ménard est converti à l'anarchisme en 1889 par Joseph Tortelier (1854-1925)<sup>59</sup>. Mais par la suite Ménard revient à un socialisme modéré, appelant par exemple en 1908 à faire élire à Trélazé une liste républicaine et socialiste. En 1909, il entre dans la franc-maçonnerie où il se met à fréquenter des notables radicaux. C'est d'ailleurs devant la loge « Le Droit humain » qu'il présente sa causerie sur « l'idée de patrie », où il se définit comme patriote mais pas nationaliste. En tous les cas, en 1914, Ménard n'est plus considéré comme anarchiste, et ce courant politique s'est affaibli en Anjou.

Pourtant, *L'Effort social* s'ouvre à ce courant : en effet, dans l'édition du 1<sup>er</sup> juin 1919, on trouve un article signé *Gustave Juxénis* qui s'élève « Contre la propriété individuelle », proposant de « transformer le milieu actuel en un vaste groupement libertaire où chacun pourra jouir du maximum de bien-être adéquat à la richesse sociale de son époque, bien-être provenant du travail librement accompli et que des exploiters ne sauraient accaparer au détriment de l'intérêt général ». En fait, l'auteur était un jeune militant ouvrier anarchiste revenu pour quelques mois dans son Anjou natal, Gustave Bouvet dit Juvenis, né en 1898<sup>60</sup>.

Nous reviendrons plus loin sur l'intégration de certains libertaires dans le mouvement en faveur de la Révolution russe et de l'adhésion du Parti socialiste à l'Internationale communiste.

### ***La lutte pour l'application de la loi des huit heures***

Il ne suffisait pas que le Parlement ait voté la loi réduisant à huit heures la durée de la journée de travail. Encore fallait-il qu'elle soit appliquée dans les entreprises. Étonnamment, si l'on en croit le bureau du syndicat des Métaux, dans un article publié le 15 juin, les représentants du patronat angevin n'opposent pas de résistance particulière à l'application de la loi, soit « 48 heures par semaine ou 96 heures par quinzaine ». Ils avancent bien sûr les arguments classiques opposés à chaque réduction de la journée de travail : « concurrence étrangère, difficulté d'approvisionnement, cherté des matières premières, manque de main d'œuvre professionnelle, etc. ». Face à ce discours, les « délégués ouvriers » répondent qu'ils ne sont pas « responsables de l'état de routine, d'amortissement, de désarroi dans lequel se débat l'industrie française ». On sait en effet qu'au moins jusqu'à la Première Guerre mondiale, les détenteurs de capitaux, donc aussi beaucoup d'industriels, avaient préféré investir dans les secteurs les plus profitables à court terme, là où l'argent était rare et où les taux d'intérêt étaient les plus élevés, comme en Égypte ou à Constantinople, ou bien encore dans les emprunts russes, placements qui rapportaient deux fois plus que les dividendes issus d'activités industrielles en France même.

Le syndicat des Métaux va donc au-delà de la simple défense des intérêts ouvriers en invitant les industriels à investir dans la modernisation de l'outil de travail, préconisant « l'emploi des machines modernes à grand rendement, dans la fabrication en séries par tous les moyens où cette fabrication peut être employée ». Il demande aussi aux patrons de mettre en place la « collaboration étroite » entre « les techniciens et les praticiens » pour résoudre tous les petits problèmes résultant de l'utilisation des machines, et de faire confiance au savoir-faire ouvrier : « Dites [aux] chefs qu'il ne

---

<sup>59</sup> Selon la version de Tortelier lui-même, publiée par Pierre Monatte dans le numéro de février 1926 de la revue *La Révolution prolétarienne*, ce serait au contraire Ludovic Ménard qui l'aurait converti à l'anarchisme, et cela dès 1883... Or Ludovic Ménard a publié entre fin octobre et fin décembre 1888 un hebdomadaire, *Le Travailleur*, organe du Parti ouvrier angevin, qui faisait expressément référence à la Fédération des Travailleurs socialistes de France (FTSF), dont Jean Allemane était l'un des dirigeants.

<sup>60</sup> Par la suite, Gustave Bouvet se rendit célèbre en tirant deux coups de feu sur le cortège du président de la République Millerand le 14 juillet 1922. Cf. *Le Petit Courrier*, 15-18 juillet 1922, qui qualifie Bouvet tantôt d'anarchiste, tantôt de communiste. Voir aussi le site *Mouvement Révolutionnaire angevin* (<https://revolutionnairesangevins.wordpress.com/dictionnaire/>). Bouvet fut emprisonné jusqu'en 1925.

faut plus dans vos ateliers de vexations, de dénis de justice, de mesquineries stupides qui en maintenant vos travailleurs entre l'enclume et le marteau, laissent croire à ces travailleurs qu'ils sont la machine sur laquelle on pressure toujours et toujours, à tort ou à travers, pour combler un déficit ou développer des bénéfices ». Cet appel aux patrons pour qu'ils respectent la dignité ouvrière paraît certes un peu naïf dans le contexte très conflictuel de l'époque, mais surtout il situe l'action syndicale dans le cadre d'une collaboration Capital-Travail qui ne correspond pas à la ligne révolutionnaire de la CGT d'avant-guerre, ni a fortiori à celle de l'aile gauche des syndicats et du Parti socialiste, galvanisés par la Révolution russe. L'article se conclut même par une exhortation aux ouvriers pour qu'ils ne donnent « prise à aucune critique » de la part des employeurs, qu'ils soient « assidus au travail » et qu'ils emploient « consciencieusement [leurs] heures de présence à l'atelier pour obtenir une production en rapport avec [leurs] forces et [leur] intelligence ». On apprend dans un ajout au texte que les usines Bessonneau ont fait le 9 juin une « application loyale » de la journée de 8 heures.

Un point de vue moins « rose », pourrait-on dire, est développé dans le même numéro de *L'Effort social* par Henri Sureau, dans un article intitulé « Les huit heures et les grèves ». Le responsable de la Rédaction, face aux journaux de droite qui reprochent aux ouvriers de faire grève, explique ces mouvements par « une augmentation du coût de la vie plus sérieuse encore que les avantages obtenus ». Il estime aussi que « les gouvernants, les dirigeants capitalistes » ont « cherché dès le début à saboter » la loi de huit heures, qu'il trouve « boiteuse ». Lui aussi, cependant, pense que la classe ouvrière doit réclamer l'extension du « machinisme », que les capitalistes devront se contenter « de bénéfices moins élevés », de façon à ce que les ouvriers n'aient pas seulement « l'indispensable mais aussi un peu du superflu auquel tout le monde doit avoir droit ». Cette analyse est un peu plus radicale que la précédente, mais elle se situe elle aussi dans le cadre d'un capitalisme régulé, au besoin par des nationalisations, comme le préconisait le programme de la CGT<sup>61</sup>.

Toujours est-il que dans un « ordre du jour » adopté le 13 juillet, les métallurgistes constatent que « le principe : « diminution des heures de travail sans diminution de salaire » [est] appliqué intégralement »<sup>62</sup>.

Pourtant, des difficultés apparaissent à l'automne à la Maison Borel, à Angers. Bien que le patron ait signé avec ses employés un accord pour le passage aux huit heures, il décide unilatéralement de rétablir la journée de dix heures à partir du mercredi 8 octobre. Ses salarié-e-s n'ayant pas tenu compte de l'injonction, il les lockoute immédiatement. Finalement, le travail reprend au bout de dix jours sur la base des huit heures, mais avec cinq licenciements de « meneurs » et une perte sèche de salaire pour les autres<sup>63</sup>. Du côté de chez Bessonneau, la manœuvre est différente : les huit heures sont mises en place dès le 10 juin, mais comme les salarié-e-s demandent aussi des augmentations de salaires face à la vie chère, le patron réussit à leur faire accepter des heures supplémentaires, majorées de 30 à 50 % en fonction des résistances rencontrées<sup>64</sup> ...

### ***Le 3<sup>e</sup> congrès de l'Union départementale CGT de Maine-et-Loire***

Il se tient le dimanche 22 juin 1919, en présence de représentants de 2 UD voisines, la Sarthe et l'Indre-et-Loire. Sur les 39 syndicats existants, seuls 26 sont présents, avec 23 délégués, dans la salle de la Bourse du travail. Parmi les membres du bureau de congrès on note Michel, des cheminots de Segré, Tessier, de ceux d'Angers-Anjou, Métayer, du Textile de Cholet, et Mouquet, des métallurgistes d'Angers, secrétaire de séance. Le rapport moral présenté par le secrétaire de l'UD, Pilard, « sous forme de brochure adressée à tous les Syndicats un mois avant le Congrès » est adopté

---

<sup>61</sup> *L'Effort social* n° 27, 15 juin 1919.

<sup>62</sup> *L'Effort social* n° 29, samedi 18 [sic] juillet 1919.

<sup>63</sup> *L'Effort social* n° 43, 25 octobre 1919, compte rendu du conflit par Ludovic Ménard.

<sup>64</sup> *L'Effort social* n° 43, 25 octobre 1919, historique des événements relaté par Pierre Pilard.

à l'unanimité, de même que le rapport financier présenté par Boucon. Des modifications de statuts avaient été proposées, mais aucune n'est acceptée.

Une commission de propagande de trois membres, proposée par Monterneau, est également mise en place en fin de matinée pour établir un rapport. Celui-ci, présenté en début d'après-midi par Henri Sureau, propose la mise en place d'un « Secrétaire permanent de l'Union Départementale », proposition qui est acceptée elle aussi à l'unanimité, de même que l'élection à ce poste de Pierre Pilard, le secrétaire sortant. La trésorerie reste entre les mains de Gaignard, tandis que Mouquet est élu secrétaire adjoint. Concernant la Commission administrative, le parlement de l'UD entre deux congrès, « il fut décidé que chaque Union locale ainsi que chaque Syndicat isolé désignerait un membre ». En dehors des rapports, la seule intervention signalée dans le compte rendu rédigé par Mouquet est celle de Louis Bouët qui, comme on l'a vu plus haut, obtient du congrès qu'aucun syndicat issu des Amicales d'Instituteurs ne soit admis à l'UD.

Concernant « la nouvelle organisation de *L'Effort social* », sur rapport de Boucon, le congrès décide d'aider à la vie et à la diffusion de ce journal », via notamment le vote d'une « somme de 500 francs et une subvention mensuelle de 50 francs », le tout dans le cadre de l'accord conclu avec le Parti socialiste et les Coopératives.

Sureau, qui apparaît dans cette période comme le seul intellectuel angevin avec Chevalley ayant fait des études supérieures<sup>65</sup> et militant au service de la classe ouvrière, fait également un rapport sur le salaire minimum, qui selon lui devrait être « au moins régional », le « placement paritaire », l'apprentissage et le programme économique.

Enfin, dans la perspective du premier Congrès confédéral depuis la fin de la guerre, qui doit se tenir en septembre, le congrès de l'UD émet le vœu qu'il y soit débattu de 4 questions : « 1° Réorganisation de l'enseignement ; 2° retraites égales pour tous les travailleurs ; 3° la vie chère et les moyens économiques pour y parer ; 4° relations internationales, désarmement général »<sup>66</sup>.

A en croire ce compte rendu, toutes les décisions ont été prises à l'unanimité. Sachant les débats clandestins des années de guerre, on ne peut qu'en déduire que les sujets qui fâchent ont été écartés - provisoirement - tant par les anciens partisans de l'Union sacrée que par leurs opposants.

En tous les cas, à partir du 19 juillet, *L'Effort social* paraît désormais tous les samedis, l'augmentation de la fréquence de parution correspondant à la courbe montante des effectifs de la CGT comme du Parti socialiste. L'éditorial de ce premier numéro hebdomadaire exalte « la communauté de vues, d'action et de lutte, sous la forme d'un journal commun » du Parti socialiste, des syndicats et des coopératives<sup>67</sup>.

### ***La grève internationale avortée du 21 juillet 1919***

A l'origine, cette grève internationale de 24 heures a été décidée le 27 juin au congrès de Southport des syndicats britanniques. Elle est soutenue par le Parti travailliste, mais aussi par la CGT française et les Partis socialistes italien et français. Elle a pour objectifs la « démobilisation rapide et sans restriction » des soldats, le rétablissement des libertés constitutionnelles<sup>68</sup>, « l'amnistie pleine et entière », l'arrêt de toute intervention armée en Russie et en Hongrie et la « guerre à la vie chère ».

---

<sup>65</sup> Il était, rappelons-le, ingénieur des Arts-et-Métiers. Chevalley avait fait deux ans d'études de médecine.

<sup>66</sup> *L'Effort social* n° 28, 1<sup>er</sup> juillet 1919, pages 1 et 2, compte rendu du 3<sup>e</sup> congrès de l'UD CGT.

<sup>67</sup> *L'Effort social* n° 29, samedi 18 [sic] juillet 1919.

<sup>68</sup> Ainsi, le 13 juillet, la section d'Angers de la LDH, dans une assemblée « d'une cinquantaine de ligueurs » présidée par Chevalley et à laquelle assiste Ludovic Ménard, proteste « contre le maintien de la censure et de l'état de siège » qui pour elle n'est plus justifié « par des raisons de sécurité nationale ».

Cet appel est relayé en Maine-et-Loire par l'UD CGT, qui tient cependant à préciser que si « le 21 juillet prochain, comme le 1<sup>er</sup> mai, tous les travailleurs cesseront le travail sans restriction aucune », « le 22, ils devront le reprendre tous, sans exception »<sup>69</sup>. Face aux attaques de la presse de droite qui présente cette grève comme quasi-insurrectionnelle, la CGT en minimise donc au contraire la portée, la réduisant à ce qu'elle était d'ailleurs : une simple journée d'action et de pression sur le patronat et le gouvernement.

L'enjeu du mouvement était très politique par ses objectifs, et on pouvait raisonnablement douter que ceux-ci soient atteints au bout de seulement 24 h de grève. N'oublions pas cependant que la révolution est alors aux portes de l'Europe occidentale, où déferlent des vagues de grèves puissantes, certes liées à une forte inflation, mais avec des aspects insurrectionnels comme en Italie du Nord. De fait, toutes les vieilles monarchies d'Europe orientale et centrale (Empires russe, turc ottoman, allemand et austro-hongrois) étaient tombées, les effectifs des syndicats et des Partis socialistes grimpent en flèche partout, et l'espoir d'une grande révolution sociale européenne était présent chez beaucoup de militant-e-s - ainsi d'ailleurs que sa crainte dans les milieux dirigeants. Au milieu d'une multitude de grèves spontanées, un mouvement aussi fort, voire plus puissant que celui du Premier mai était donc possible.

A Angers, malgré le délai un peu court, le secrétaire du syndicat des Métaux, dont les adhérents s'étaient réunis le 13 juillet, écrit dans *L'Effort social* que « le 21 juillet [un lundi] malgré les menaces des dirigeants de l'heure, malgré tous les mensonges et toutes les excitations de la presse à tout faire, la classe ouvrière, en se croisant les bras, donnera aux sourds, aux aveugles et aux criminels le dernier avertissement »<sup>70</sup>. Une affiche de grand format est éditée par la CA de l'UD CGT pour appeler à la grève ce jour-là. Elle figure dans le dossier de police spécial concernant la grève du 21 juillet.

Du côté des autorités, d'ailleurs, tout est fait pour réprimer le mouvement. Ainsi, le ministre de l'Intérieur communique aux préfets les consignes suivantes, via un télégramme chiffré : « D'accord avec Présidence du Conseil, vous informez que réunions privées corporatives peuvent être autorisées vingt-et-un juillet. Par contre le cas échéant cortèges sur voies publiques seront rigoureusement interdits. D'autre part droit de chômage étant légalement reconnu ne devez pas refuser visa affiches invitant ouvriers à cesser travail vingt-et-un juillet ». Contrairement à ce qui s'était passé le 1<sup>er</sup> mai, un cortège ouvrier dans les rues d'Angers devient donc impossible. Le préfet fait aussi pression sur la presse pour qu'elle ne publie pas l'appel de l'UD CGT à faire grève : un exemplaire du tract CGT le reproduisant, conservé dans les archives de police, porte en effet au verso la mention manuscrite : « Appel, ne pas insérer (*L'Ouest* d'accord), voir *Petit Courrier* Maine-et-Loire ». Il s'agissait des deux quotidiens locaux. Docile, le *Petit Courrier* ne publie pas, lui non plus, l'appel des syndicats ouvriers...

De plus, du côté du patronat et de ses alliés, tout est mis en place aussi pour dissuader les travailleurs de faire grève : ainsi, pour donner un exemple, le GBM (Groupement des Industries du Bois et des Métaux de Maine-et-Loire) adresse vers le 11 juillet à ses adhérents une lettre les invitant à sanctionner d'un jour de mise à pied tout gréviste du 21, et demandant à chaque patron de s'engager à ne pas embaucher un ouvrier partant de chez un de ses collègues, ce qui équivaut à dresser une liste noire des militants ouvriers. En outre, le patronat fait publier dans le *Petit Courrier* du 18 juillet un communiqué en forme d'injonction aux salarié-e-s : « Les industriels du fer et du bois et les entrepreneurs d'Angers et du Maine-et-Loire [...] comptent bien que leurs ouvriers [...] auront à cœur [...] de venir travailler le 21 juillet comme d'habitude ». Pour parfaire ce dispositif dissuasif, une grande affiche rouge de la Confédération Nationale du Travail (un syndicat jaune dont le siège était à

---

<sup>69</sup> *L'Effort social* n° 29, samedi 18 [sic] juillet 1919.

<sup>70</sup> *L'Effort social* n° 29, samedi 18 [sic] juillet 1919.

Paris<sup>71</sup>), intitulée « Contre les grèves bolchévistes » est collée dans les rues d'Angers. Une affiche jaune reproduisant un « appel au bon sens » des présidents des chambres de commerce est également placardée.

Ces pressions diverses ont des résultats : dès le 19 juillet, par exemple, le directeur de la Manufacture d'Allumettes de Trélazé signale au Préfet que le bureau du syndicat l'a averti que les ouvriers et ouvrières travailleraient le lundi 21, « sauf avis contraire de la Fédération des Allumettiers ». L'information n'est pas anodine, car cette fédération de la CGT est celle de Léon Jouhaux. De fait, alors que pratiquement toutes les fédérations de la CGT ont lancé des appels à la grève et que ceux-ci sont reproduits jour après jour jusqu'au 18 juillet par *L'Humanité*, le quotidien du Parti socialiste, on ne trouve dans ce journal aucun appel émanant des Allumettiers.

En réalité, cette grève « internationale » n'a un véritable impact qu'en Italie, où la situation est déjà « pré-révolutionnaire », avec l'occupation des grands domaines par les ouvriers agricoles, et où des conseils d'usine et même des milices ouvrières apparaîtront l'année suivante, au cours de l'été 1920, dans les entreprises occupées, notamment à Turin et Milan<sup>72</sup>. En revanche, en France, elle est annulée en catastrophe par la CGT trois jours avant l'échéance. Le 18 juillet, cette dernière décide en effet brutalement de « surseoir » à l'ordre de grève après un vote de la Chambre des Députés qui selon elle « condamnait la politique du gouvernement ». Pour expliquer son retournement, la CGT s'appuie dans sa déclaration sur « les dispositions arrêtées, sous la menace du mouvement projeté, en ce qui concerne l'amnistie, la démobilisation »<sup>73</sup>. Le gouvernement se serait-il résolu à accepter une partie des revendications de la CGT ? En réalité, Clémenceau a concentré des troupes autour de Paris et l'a signifié à la délégation de la Confédération qu'il a rencontrée. Dans *L'Humanité* du 20 juillet, le journaliste Charles Lussy, écrit même que « des camions militaires *conduits par des Annamites*<sup>74</sup> sont prêts à faire converger vers la capitale les régiments « fidèles ». Clémenceau aurait même déclaré, « avec sa brutalité ordinaire », que « le gouvernement se servirait de toutes les armes qu'il possédait »<sup>75</sup>. La CGT a donc cédé sous la menace de la répression, et préféré éviter l'affrontement. Selon une autre version émise par l'historien Georges Lefranc, la direction de la CGT aurait aussi été « défavorablement impressionnée par la défaite des métallurgistes parisiens obligés le 28 juin de reprendre le travail sans conditions »<sup>76</sup>.

Quelle qu'ait été leur appréciation sur l'annulation du mouvement, les militants obéissent de façon disciplinée au contrordre donné par leurs dirigeants. Le préfet de Maine-et-Loire peut donc afficher sa sérénité dans son rapport du 29 juillet : « aucun chômage », c'est-à-dire aucune grève, et aucun incident. De son côté, le commissaire central reflète l'inquiétude des classes dirigeantes en décrivant une CGT qui organise « une grève momentanée dans le but de démontrer sa force et de faire sentir que la classe ouvrière est désormais maîtresse de la situation et dirigera à l'avenir [ses] destinées »<sup>77</sup>. Quant à lui, le sous-préfet de Cholet donne ce qu'il considère comme la vraie raison de l'annulation de la grève : selon lui, il aurait nettement abouti à un échec, car « les ouvriers choletais n'entendaient pas suivre le mouvement » et ne voulaient pas « sortir du terrain purement corporatif »<sup>78</sup>.

---

<sup>71</sup> Créée en 1918 par des « syndicats indépendants », distincte du syndicalisme chrétien qui fonda la CFTC en 1919, cette CNT « jaune », qui s'opposait à la journée de 8 heures, n'a évidemment aucun rapport avec la CNT actuelle, qui, elle, se réclame du syndicalisme révolutionnaire et de l'anarcho-syndicalisme.

<sup>72</sup> Cf. Serge Berstein, Pierre Milza, *L'Italie contemporaine*, Armand Colin, 1973, pages 237-238.

<sup>73</sup> Déclaration de la Commission Administrative de la CGT, *L'Humanité*, 19 juillet 1919.

<sup>74</sup> En italique dans le texte original.

<sup>75</sup> *L'Humanité*, 20 juillet 1919.

<sup>76</sup> Georges Lefranc, *Le mouvement socialiste sous la III<sup>e</sup> République*, tome 2, page 224.

<sup>77</sup> Rapport du Commissaire central, 21 juillet 1919.

<sup>78</sup> Rapport du sous-préfet de Cholet, 21 juillet 1919.

Cette annulation de dernière minute provoque cependant la colère d'une minorité de la CGT, à Paris comme en province : ainsi, la résolution proposée par Jouhaux au Comité Confédéral National réuni les 21 et 22 juillet n'est-elle approuvée que par 91 voix contre 16 et 8 abstentions<sup>79</sup>. En Maine-et-Loire, ce sont les cheminots syndiqués de Doué-la-Fontaine qui protestent : « après avoir entendu les explications des camarades Moulin [secrétaire général du syndicat] et Besnard », ils dénoncent le contrordre donné par la Confédération, qui selon eux « se contente d'un semblant de satisfaction accordé par la Chambre des Députés par la mise en minorité d'un ministre, pour suspendre un mouvement qui donnait les plus belles espérances et allait par sa réussite assurer à la classe ouvrière la réalisation de son programme économique et social »<sup>80</sup>. La bataille entre réformistes et révolutionnaires s'annonce aussi dans la CGT.

Toujours est-il que dans le département, si des grèves ponctuelles pour les salaires durent localement jusqu'à l'automne, et même si elles sont le plus souvent victorieuses, comme celle des éboueurs d'Angers qui veulent justement profiter de la période électorale pour faire davantage pression sur les autorités municipales, elles ne concernent à chaque fois que quelques dizaines de salarié-e-s. On peut donc considérer qu'avec la fin de l'été, après la reculade de la CGT, les tensions principales sont retombées. Le commissaire central peut même écrire dans son rapport que « le tempérament un peu apathique de la population permet de considérer qu'aucune agitation sérieuse n'est à redouter pour l'instant à Angers »<sup>81</sup>. Ce sentiment qu'une période, celle de la guerre et des convulsions qui l'ont accompagnée, se termine explique sans doute la suppression en septembre du rapport mensuel exigé du préfet par les autorités militaires depuis 1917<sup>82</sup>.

### ***Le Parti socialiste prépare les élections de 1919***

Le 15 juin, le Comité fédéral socialiste décide, concernant les élections législatives, les premières depuis celles du printemps 1914, de présenter des candidats dans toutes les circonscriptions, et de refuser toute forme de coalition pour ce qui doit être un scrutin de liste et non plus un vote uninominal comme avant-guerre. La position qu'il adopte vise bien évidemment une éventuelle alliance avec le Parti radical, qui a soutenu la guerre impérialiste. De plus, les candidats doivent s'engager par écrit à « se conformer aux décisions du Parti ». Quant aux élections municipales, aucune décision n'a été prise suite à une « situation particulière à une section » : le comité fédéral s'est borné à rappeler « l'attitude ordinaire du Parti » : « lutte de classes au 1<sup>er</sup> tour, demande d'une représentation proportionnelle au 2<sup>e</sup> ».

La campagne commence tôt, par une conférence du député socialiste Mayéras<sup>83</sup>, de la droite du Parti, qui parle le 18 juillet devant un bon millier de personnes au Cirque-Théâtre. Il dénonce entre autres le Traité de Versailles comme « la violation des principes de Wilson<sup>84</sup>, solennellement acceptés par tous les belligérants avant l'armistice ».

---

<sup>79</sup> *L'Humanité*, 23 juillet 1919.

<sup>80</sup> *L'Effort social* n° 29, samedi 27 juillet 1919.

<sup>81</sup> Rapport du Commissaire central d'Angers, 20 août 1919.

<sup>82</sup> Lettre du Général de Division Garnier Duplessix, commandant le IX<sup>e</sup> Corps d'Armée et la IX<sup>e</sup> Région, au Préfet de Maine-et-Loire, 4 septembre 1919.

<sup>83</sup> Barthélemy Mayéras (1879-1942), minoritaire de guerre dans le Parti socialiste, était hostile aux bolchéviques et participa ensuite au Comité de résistance socialiste animé par Léon Blum. Il suivit ce dernier au Parti socialiste maintenu après la scission entre socialistes et communistes au congrès de Tours.

<sup>84</sup> Les « 14 points » énoncés le 8 janvier 1918 par le président des Etats-Unis, Woodrow Wilson, comportaient entre autres l'abolition de la diplomatie secrète, la réduction des armements, l'évacuation par l'armée allemande des territoires occupés y compris en Russie, le rétablissement d'un Etat polonais et la création d'une Société des Nations.

Après ce meeting réussi, qui dut être annoncé par voie d'affiches car il ne le fut pas dans *L'Effort social*, Marius Villon, qui, lui, appartient à la gauche zimmerwaldienne, écrit dans cet hebdomadaire un article intitulé « Que doit faire le Parti socialiste ? » pour dénoncer le parlementarisme. Sans pour autant tomber dans un antiparlementarisme analogue à celui de l'extrême-droite royaliste de l'Action française qui veut selon lui « la dictature civile et militaire », Marius Villon souhaite que le Parti socialiste conçoive l'action parlementaire comme un « pis-aller », affirmant qu'« il se perdra s'il n'a pour but que les élections ». Pour lui, les parlementaires « [forment] une caste privilégiée et invulnérable pendant quatre ans », ce qui relativise considérablement « la souveraineté du Peuple, qui ne peut s'exercer que le jour de la consultation électorale ». Partisan du « gouvernement direct du Peuple par lui-même », d'un « système de Conseils », il s'affirme dès ce moment favorable à la transformation du Parti socialiste en Parti communiste et à son adhésion à la III<sup>e</sup> Internationale (adhésion qui n'interviendra qu'un an et demi plus tard), fût-ce au prix d'une scission avec « [Albert] Thomas, Renaudel et d'autres ». Pour lui, le Parti doit suivre « le grand exemple de la Russie »<sup>85</sup>.

Un nouveau congrès national du Parti socialiste se tient à Paris du 11 au 14 septembre 1919. Il confirme le refus de constituer des listes d'alliance avec le parti radical, mais pour ne pas diviser davantage les rangs socialistes à quelques semaines des élections, il adopte une position modérée contre les onze députés qui continuent de voter les crédits de guerre, alors qu'une motion déposée par Louise Saumoneau au nom de la gauche du parti exige leur exclusion. La motion Saumoneau, votée par les délégués de Maine-et-Loire qui ont été mandatés en ce sens, est battue par 490 voix contre 1427 à une motion dite « d'accord », qui est présentée comme limitée à la période électorale, et qui se contente de les « blâmer ». La motion majoritaire rappelle cependant que les élus doivent respecter les « bases fondamentales de l'Unité socialiste » adoptées en 1905, notamment « refuser au gouvernement tous les moyens qui assurent la domination bourgeoise et son maintien au pouvoir, refuser en conséquence les crédits militaires, les crédits de conquête coloniale et l'ensemble du budget ». Elle concerne aussi le vote du traité de paix, « qui ne doit pas être ratifié par les élus socialistes », mais ne traite pas du cas des éventuels abstentionnistes...<sup>86</sup>

Malgré ces précautions, l'aile la plus droitière du Parti fait quand même scission aux élections législatives, avec le dépôt fin octobre de listes dissidentes menées par des députés sortants auxquels la Fédération de la Seine n'avait pas renouvelé l'investiture. Sur les six députés sortants, quatre seront d'ailleurs réélus, affaiblissant d'autant le nouveau groupe parlementaire SFIO<sup>87</sup>. Exclue par le congrès de Strasbourg en février 1920, les dissidents formèrent un nouveau parti, le *Parti socialiste français*, dont le nom reprenait celui que dirigeait Jaurès avant l'unification socialiste de 1905.

### ***En octobre, au Congrès de l'UD CGT, l'unanimité se fissure***

Il s'agit d'un congrès extraordinaire, convoqué en toute hâte le dimanche 12 octobre par Pilard, pour répondre à un questionnaire de la Confédération. Cette fois, 34 syndicats sont présents. Pilard confirme que le nombre de syndicats et de syndiqués continue d'augmenter, et annonce que la caisse de l'UD comporte une somme de 11 000 F, ce qui permet au congrès de décider d'éditer 150 affiches pour faire la propagande en direction des ouvriers agricoles, jusque là non organisés, ainsi que 300 autres pour réclamer « l'amnistie complète ».

Mais alors que les votes du congrès précédent, tenu en juin, se sont faits à l'unanimité, désormais la minorité syndicaliste révolutionnaire s'affirme à plusieurs reprises. Certes, l'unanimité demeure quand il s'agit de refuser toute remise en cause de la loi des 8 heures ou de condamner l'intervention contre la Russie soviétique<sup>88</sup>, mais cette fois il y a aussi des enjeux confédéraux. Ainsi, sur la nouvelle

<sup>85</sup> *L'Effort social* n° 30, samedi 27 juillet 1919.

<sup>86</sup> *L'Effort social* n° 38, 20 septembre 1919.

<sup>87</sup> Georges Lefranc, *Le mouvement socialiste sous la III<sup>e</sup> République*, tome 1, page 215.

<sup>88</sup> *L'Effort social* n° 42, 18 octobre 1919. Compte rendu rédigé par Pilard.

composition du Comité Confédéral National, constitué des secrétaires des Unions départementales et des Fédérations, sur les 32 votes exprimés, les Instituteurs votent contre, et les cheminots de la Compagnie Paris-Orléans (PO), qui avaient soulevé le problème du remplacement éventuel du délégué de Maine-et-Loire, s'abstiennent. Mouquet, le secrétaire du syndicat des Métallurgistes, est quand même élu délégué suppléant de Pilard à l'unanimité. Ensuite vient la question des « fonctionnaires permanents au Comité confédéral ». Les Ardoisiers veulent que la minorité confédérale soit représentée et proposent à cet effet la candidature de Monmousseau<sup>89</sup>. On assiste alors quasiment à un hit-parade des principaux dirigeants confédéraux. En tête, Léon Jouhaux, secrétaire général de la CGT, obtient 32 voix sur 34 (les Instituteurs votent contre, car ils lui reprochent d'avoir engagé la CGT dans l'Union sacrée, et le Textile de Cholet s'abstient). Georges Dumoulin, ancien pacifiste rallié en 1918 à Jouhaux, obtient le score le plus faible, 26 voix sur 34 : en effet, ses anciens camarades de la minorité lui reprochent son revirement. Les Instituteurs, les cheminots PO d'Angers et de la Possonnière, ainsi que les cheminots PO, les Boulangers et les Tailleurs d'Habits de Saumur votent donc contre lui, et Cholet s'abstient. Un autre candidat, le métallurgiste Jules Lapière, secrétaire-adjoint de la CGT, obtient le même score et les mêmes oppositions que Jouhaux : les Instituteurs en contre, et Cholet en abstention. Le quatrième candidat, Marcel Laurent, secrétaire de la Fédération de l'Alimentation, est lui aussi controversé : 28 voix seulement, Pilard énonçant les votes contre des Instituteurs, des cheminots PO d'Angers et de la Possonnière, mais aussi, et c'est une surprise, des Ardoisiers de Trélazé, jusque là plutôt légitimistes, ainsi que des Agents des PTT (les Métaux et le Textile de Cholet s'abstenant). Quant au dernier nom proposé, l'ouvrier joaillier André Calveyrac, trésorier de la CGT depuis 1918, il obtient 32 voix, comme Jouhaux et Lapière.

A travers ces votes, on note l'opposition constante du Syndicat des Instituteurs à toutes les figures du secrétariat confédéral. Ce syndicat n'est pas pour autant isolé, puisqu'il peut compter, selon les votes, sur plusieurs syndicats de cheminots, ainsi que sur des syndicats de Saumur, où réside Louis Bouët et où il a de l'influence, ainsi que sur le syndicat du Textile de Cholet, et même, exceptionnellement, sur le syndicat des ardoisiers, pourtant fief de ses adversaires Ludovic Ménard et Pierre Pilard. Cela dit, si les animosités liées à l'attitude de la direction de la CGT pendant la guerre s'expriment, rien n'est encore totalement figé. Toujours est-il que dans cet affrontement, la minorité est battue, et que malgré le soutien des Ardoisiers, il n'y eut pas de place de permanent pour Monmousseau au secrétariat confédéral. Première escarmouche d'envergure nationale, donc.

Pour rectifier cette impression désastreuse, face à « une certaine confusion paraissant dans le texte soumis à l'étude des Unions » en ce qui concerne le choix des membres de la Commission Administrative Nationale (CAN), le congrès se fait unanime à mandater Pilard pour que les 30 places à la CAN soient réparties en proportion des voix obtenues par la minorité et la majorité au congrès CGT de Lyon qui s'était tenu du 15 au 21 septembre.

Dernier vote : la reconduction de Pilard à la tête de l'UD, votée à la quasi-unanimité, du fait de l'abstention du Syndicat des Instituteurs<sup>90</sup>.

### ***Louis Chevalley : une solidarité critique envers la Russie soviétique***

Quinze jours avant les élections législatives, Louis Chevalley fait une mise au point concernant la position des socialistes français envers le régime soviétique dans un grand article de *L'Effort social*

---

<sup>89</sup> Gaston Monmousseau (1883-1960) était cheminot. Anarchiste antimilitariste avant-guerre, il se rallia au Parti communiste en 1925. En 1920, il fut brièvement élu secrétaire de la Fédération des Cheminots de la CGT, puis révoqué et emprisonné pour sa participation à la grande grève. Animateur des Comités Syndicalistes Révolutionnaires, puis de la CGTU à partir de 1922, directeur de *La Vie Ouvrière* depuis le retrait de Pierre Monatte en 1922, il apporta le contrôle de cette revue au courant communiste majoritaire en 1924.

<sup>90</sup> *L'Effort social* n° 43, 25 octobre 1919.

intitulé *Bolchévisme et Intervention*. En effet, dans une campagne électorale qui se déroule dans une totale hystérie antibolchévik, il lui faut répondre aux calomnies de l'adversaire en apportant des arguments aux militants et aux lecteurs du journal. De plus, la presse réactionnaire fait pression sur l'aile droite du Parti socialiste pour qu'elle déclenche « une scission autant que possible, tout au moins une grave dissidence au sein du parti unifié [le Parti socialiste unifié créé par Jaurès en 1905] ». Aussi Chevalley n'hésite-t-il pas à avertir ceux de ses camarades qui seraient tentés par une aventure de ce type qu'elle ne les relèverait pas dans « l'estime populaire ».

Pour lui, la Russie est combattue par une contre-révolution, ce qui l'amène parfois à prendre des mesures de terreur envers ses adversaires. Mais, écrit-il, la Révolution française elle aussi a dû faire face à ses « Vendées », à ses « émigrés » et aux attaques organisées par « l'Étranger ». Chevalley considère même que face à « la cruauté de la répression d'un Mannerheim en Finlande, d'un Denikine à Kiev, ou contre les Juifs, ou contre les soldats russes qui ont refusé de tuer leurs frères, [...] **la triste Terreur rouge n'égalera jamais les férocités de l'immonde Terreur blanche** <sup>91</sup> ». Dénonçant le « bourrage de crâne », il cite aussi au passage les prétendus meurtres de Kropotkine (1842-1921) et de Gorki (1868-1936) attribués alors (en 1919 !) aux Bolchéviks par les journaux de droite ... Mais il n'oublie pas non plus de dénoncer l'assimilation faite abusivement selon lui par la presse entre socialistes français et bolchéviks russes.

Dans une seconde partie de cet article perce en effet le point de vue particulier de Chevalley, celui de sa tendance pourrait-on dire. En effet, pour lui, « le Parti socialiste n'est nullement solidaire du bolchévisme économique ou politique », comme l'a montré son refus d'adhérer « à l'Internationale de Moscou ». Il explique par exemple que de nombreux militants socialistes font des réserves sur ce qu'il appelle la « pratique communiste » et sur la « dictature du prolétariat ».

On sait que pour Marx, comme pour Engels (« Regardez l'expérience de la Commune de Paris [1871]. C'était la dictature du prolétariat »<sup>92</sup>) et plus tard Lénine dans *L'État et la Révolution* (1917), le remplacement de la dictature économique et sociale d'une minorité - la bourgeoisie - par celle, temporaire, du prolétariat doit amener la démocratie pour l'immense majorité de la population, y compris pour la « classe moyenne », mais pas bien entendu pour les « riches capitalistes » exploités<sup>93</sup>, en attendant l'avènement d'une société sans antagonismes de classe car sans exploitation de l'homme par l'homme. Pour les marxistes en effet, l'expression « dictature du prolétariat » ne désigne pas une forme d'État autoritaire voire totalitaire destinée à durer, ce que fut effectivement par la suite le régime stalinien.

Chevalley, qui pourtant se réclame de Marx, prend donc ses distances avec ce principe. Il estime en effet que la « Révolution Sociale » (non seulement il ne rejette pas le terme, mais il lui met des majuscules) ne pourra pas prendre en France la même forme qu'en Russie. Pour lui, en effet, la France est un pays développé du point de vue de « l'industrie, de l'agriculture, du commerce, de la répartition des richesses », qui n'a pas la même « mentalité générale », la même « éducation » et le même « développement politique » que la Russie de 1917.

Chevalley, expose ensuite un schéma particulier de passage par étapes au socialisme: tout d'abord, « le transfert du pouvoir politique à la classe sociale qui produit », dit-il, et ensuite « la transformation progressive de la propriété capitaliste en propriété collectiviste ». Il s'agit pour lui, on le comprend, d'abord de gagner les élections, et ensuite, de socialiser les entreprises capitalistes. C'est le schéma réformiste classique, celui d'une progression électorale régulière aboutissant à une majorité parlementaire socialiste, schéma qui avait imprégné une bonne partie de la Social-

---

<sup>91</sup> En gras dans le texte original.

<sup>92</sup> Friedrich Engels, Introduction à la brochure de Karl Marx *La Guerre civile en France*, 18 mars 1891.

<sup>93</sup> Karl Marx, *La Guerre civile en France*, Editions sociales, 1952, page 53.

démocratie internationale, principalement allemande, dès avant 1914. Ce modèle avait pourtant été ébranlé par l'expérience des révolutions russe et allemande, du moins jusqu'à la stabilisation de 1923 : un effondrement brutal du régime en place à l'occasion d'une crise grave (1905 et 1917 en Russie, 1918 en Allemagne), suivi de tentatives de restaurer l'Ancien régime dans une résistance féroce des exploités et de leurs hommes de main. De ce point de vue, les conceptions de la 3<sup>e</sup> Internationale correspondent mieux à la situation réelle de l'Europe à l'issue de la Grande guerre : face à la coalition internationale des grandes puissances capitalistes, pour sauver la Russie soviétique et étendre la révolution aux pays développés, il faut construire le parti mondial de la Révolution. L'écart entre ces deux conceptions va marquer la suite des débats dans le mouvement socialiste mais aussi dans le syndicalisme, en France... et ailleurs !

Chevalley concède certes que la révolution est « inévitable », que « la Révolution bolchéviste est l'annonciatrice, la première-née des Révolutions sociales qui sont en gestation dans tous les pays d'Europe secoués par la guerre ». Mais il ajoute aussitôt qu'elle n'est pas « le modèle définitif », ni la « perfection absolue ». Pour lui, c'est un « commencement », et c'est pour cela que les socialistes « ne [veulent] pas qu'on la détruise ». Il craint enfin qu'en persistant dans l'intervention en Russie, le gouvernement français « ne s'aliène définitivement, au profit de l'Allemagne, la sympathie de tout un peuple immense »<sup>94</sup>.

### ***Aux législatives du 16 novembre 1919, davantage de voix socialistes et moins de députés***

Les élections législatives du 16 novembre marquent un accroissement de l'audience du Parti socialiste, qui passe de 1 400 000 voix en 1914 (17 % des suffrages exprimés) à 1 700 000 (21,22 %), alors que le vote des femmes n'est toujours pas acquis et que par ailleurs le nombre d'électeurs inscrits est resté à peu près stable, la saignée de la guerre étant compensée par le retour à la France de l'Alsace-Lorraine<sup>95</sup>. Cependant, la campagne électorale s'est faite dans le contexte d'une intense propagande anti-bolchéviste : c'est l'époque de l'affiche représentant « l'homme au couteau entre les dents », éditée par un groupement patronal pour effrayer les électeurs qui auraient pu être tentés par le vote socialiste. De plus, la droite et le centre sont unis dans des listes de « Bloc National » pour profiter au maximum du nouveau mode de scrutin, alors que Socialistes et Radicaux-socialistes se présentent divisés, les Socialistes étant eux-mêmes parfois concurrencés par leurs propres dissidents comme on l'a vu plus haut. Aussi, bien qu'il ait progressé de 300 000 voix, le Parti socialiste n'obtient-il que 68 députés au lieu des 102 élus de 1914<sup>96</sup>. Il se retrouve noyé dans une « Chambre bleu-horizon », ainsi dénommée à cause de la couleur de l'uniforme des soldats, le Bloc National ayant obtenu une majorité écrasante de 433 députés avec 53,42 % des voix.

En Maine-et-Loire, sur les sept sièges de députés, six vont au Bloc national composé de républicains de droite et de conservateurs, le septième étant attribué à une liste conservatrice indépendante. Certes le Parlement a adopté le scrutin proportionnel de liste, mais le département a été découpé en deux circonscriptions, un système qui favorise encore davantage les larges coalitions. Aucun candidat socialiste n'est donc élu, mais le total des voix obtenues dans le département augmente fortement, passant de 1509 (1,27 % !) en 1914 à 7919 (soit 7,73 % des suffrages exprimés) en 1919. L'essentiel des voix - 6196 - est obtenu dans la 1<sup>ère</sup> circonscription, qui comprend Angers (entre 10 et 20 % des voix selon les quartiers) et surtout Trélazé, la « ville rouge », où les candidats socialistes obtiennent cette fois 44 % des voix<sup>97</sup> contre 14 % seulement en 1914. Inversement, la 2<sup>e</sup> circonscription, qui comprend les Mauges rurales, ne donne que 1719 suffrages à la SFIO (3,26 %),

<sup>94</sup> *L'Effort social* n° 44, 1er novembre 1919, éditorial de Louis Chevalley.

<sup>95</sup> Le corps électoral est passé de 11 305 986 électeurs inscrits (France métropolitaine et Algérie) en 1914 à 11 604 322 en novembre 1919.

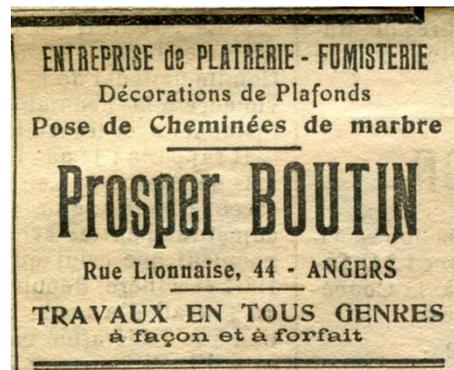
<sup>96</sup> Georges Lefranc (*Le mouvement socialiste sous la III<sup>e</sup> République*, tome 2, page 225) estime qu'à la proportionnelle, le Parti socialiste aurait eu « 112 ou 113 élus ».

<sup>97</sup> Jean-Luc Marais, *Le Maine-et-Loire aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, pages 180 et suivantes.

avec des scores extrêmement faibles : 0,49 % à Thouarcé, 0,40 % au Louroux-Béconnais, 0,24 % à Saint-Florent-le-Vieil et même 0,02 % à Champtoceaux ! Ces derniers résultats étaient prévisibles : dans deux petits comptes rendus des réunions qu'il a organisées dans les bourgs ruraux autour d'Angers (Brissac, Bouchemaine, Beaufort, Mazé, Villevêque), Louis Chevalley indique que « les auditoires furent plutôt restreints », de même selon lui qu'à Saumur, où il y avait quand même eu 150 personnes. En revanche, une réunion organisée à la coopérative Angers-Doutre, en plein fief socialiste, avait connu une affluence jugée correcte, avec « 350 assistants »<sup>98</sup>.

Qui sont les candidats socialistes ? Dans la 1<sup>ère</sup> circonscription (qui comprend les villes d'Angers et Trélazé ainsi que les arrondissements de Baugé et Saumur), la plus favorable car la plus urbaine, la liste socialiste est composée des chefs de file du Parti, le pasteur Louis Chevalley, représentant en alimentation, le commis des Postes Louis Doignon, secrétaire fédéral du Parti et l'employé Ernest Bellier, présenté d'abord comme « administrateur de l'Union des Coopératives » puis comme « Juge au Tribunal des Prud'hommes », ces deux derniers étant également militants de la CGT. Dans la 2<sup>e</sup> circonscription (Angers et les arrondissements de Cholet et Segré), la moins ouvrière et la plus à droite, la Fédération a présenté des militants beaucoup moins connus : un artisan plâtrier, Prosper Boutin<sup>99</sup>, trésorier de la Fédération socialiste, « mutilé - Croix de Guerre », un comptable, Paul Gaignard, par ailleurs secrétaire de la section socialiste d'Angers, le gérant d'un restaurant coopératif, Alfred Métais, et un employé de chemin de fer PO, Jean-Baptiste Moreau<sup>100</sup>. L'encart de présentation des candidats à la « Une » de *l'Effort social* annonce bien la couleur : « Cette liste ne contient que des travailleurs, pas de profiteurs, pas d'exploiteurs ».

A noter qu'aucun des leaders de la gauche socialiste, les futurs communistes, n'est candidat, ni Louis Bouët, ni André Vaudeschamps/Marius Villon, tous deux par ailleurs instituteurs et militants syndicaux depuis longtemps menacés de sanctions par leur administration. A l'exception du coopérateur Alfred Métais, qui fréquentera le PC au lendemain du congrès de Tours, seuls les militants réformistes se présentent, et ce sont donc eux aussi qui assument la plupart des réunions publiques. Ainsi, à la conférence sur *Le Socialisme et les Elections* du 21 octobre à la coopérative de la Doutre évoquée plus haut, les interventions devaient être faites par « les citoyens Chevalley, Doignon, Bellier, candidats du Parti, assistés du citoyen Sureau »<sup>101</sup>.



Publicité du candidat socialiste Prosper Boutin pour son entreprise, parue dans *l'Effort social* n° 44

### **Les élections municipales**

Tenues quinze jours seulement après les législatives, les élections municipales des 30 novembre et 7 décembre 1919 sont en quelque sorte pour le Parti socialiste « la revanche du 16 novembre »<sup>102</sup>. Ainsi, à Paris, le nombre de conseillers municipaux socialistes passe de 16 élus en 1912 à 20, tandis que le Parti socialiste remporte 24 municipalités en banlieue au lieu de 6 avant-guerre. Cette fois, la progression en voix s'est matérialisée par des gains en sièges et en communes, car le mode de scrutin n'a pas été modifié pour ces élections locales.

<sup>98</sup> *l'Effort social* n° 43, 25 octobre 1919 et n° 44, 1<sup>er</sup> novembre 1919.

<sup>99</sup> Il passe des petits placards publicitaires pour son entreprise dans *l'Effort social*...

<sup>100</sup> *l'Effort social* n° 43, 25 octobre 1919 et n° 44, 1<sup>er</sup> novembre 1919.

<sup>101</sup> *l'Effort social* n° 42, 18 octobre 1919.

<sup>102</sup> *L'Humanité*, lundi 8 décembre 1919.

Cette « grande victoire socialiste »<sup>103</sup> s'est-elle traduite en Maine-et-Loire ? En réalité, les socialistes angevins, qui sont quand même à l'époque peu nombreux et concentrés dans quelques communes ouvrières, ont choisi d'une part de faire l'impasse sur l'élection des conseillers généraux et des conseillers d'arrondissement, qui devait se tenir le 14 décembre, d'autre part de ne se présenter aux élections municipales que dans les centres ouvriers. A Trélazé, la situation est simple : la seule liste présente, « ouvrière et socialiste » est élue intégralement. On constate seulement que la principale figure connue, le militant socialiste Ferdinand Vest<sup>104</sup>, qui sera délégué au Congrès de Tours un an plus tard et votera l'adhésion à l'Internationale communiste, n'est pas le mieux élu : alors que son camarade Billot a recueilli 701 suffrages, Vest n'en obtient que 579, ce qui le met à l'avant-dernière place de la liste (22<sup>e</sup> sur 23 conseillers élus)<sup>105</sup>.

Les choses sont plus complexes à Angers. En effet, la ville est divisée en 8 sections ou quartiers, dont plusieurs ne sont pas favorables aux idées socialistes : par exemple la 2<sup>e</sup> section de la Doutre, qui vote à l'école du boulevard de Laval (aujourd'hui boulevard Clémenceau), le quartier de la Madeleine ainsi que le haut du centre-ville (correspondant aux deux bureaux de vote de la mairie). Les socialistes choisissent donc de ne pas s'y présenter, y laissant le champ libre à la liste unique de la droite et du centre.

Dans les cinq sections où ils sont présents, les socialistes obtiennent de bons résultats, à peu près au même niveau que ceux des législatives. Les pourcentages s'y échelonnent (en moyenne, car chaque candidat a un nombre de voix différent) de 24,2 % dans le quartier Saint-Laud (bureaux de vote de la Préfecture et de l'école Condorcet) où se présente Henri Sureau, à 34,5 % dans la 1<sup>ère</sup> section de la Doutre (bureaux de vote de la place Bordillon). C'est bien entendu dans ce dernier quartier, un fief ouvrier que la bourgeoisie locale évite de fréquenter, que le Parti socialiste a présenté une partie de son état-major, comme le secrétaire fédéral Louis Doignon et le trésorier Prosper Boutin, mais aussi le syndicaliste Ernest Bellier. Malgré ce fort pourcentage, aucun des 4 candidats n'est élu, car ceux de la liste du Bloc national, dénommée « liste d'Union républicaine des Intérêts communaux (URIC) » ont tous obtenu les deux autres tiers des suffrages, et à l'époque les conseillers municipaux n'étaient pas élus au scrutin proportionnel. D'ailleurs, les listes URIC remportent tous les sièges de la ville, et ses têtes de file se retrouvent donc toutes au Conseil municipal, qu'il s'agisse du Docteur Monprofit (élu de la 2<sup>e</sup> section de la Doutre), de Victor Bernier (1<sup>ère</sup> section de la Doutre), ou du Docteur Barot (La Chalouère et Faubourg Saint-Michel), tous les trois anciens ou futurs maires. Le centre-ville élit même l'industriel Julien Bessonneau.

Dans la section du quai Ligny, correspondant au quartier populaire du bas du centre-ville, les socialistes recueillent quand même 31,3 % des voix avec des candidats moins connus, de même que dans les quartiers des Justices et Saint-Michel (31,2 % en moyenne). Dans la section Chalouère et Faubourg Saint-Michel, on remarque même que le premier par le vote des candidats socialistes n'est autre que Louis Doignon, qui comme Gaignard, se présente donc simultanément dans deux quartiers, sachant qu'en cas d'élection dans les deux, il n'est obligé d'opter qu'a posteriori. Avec 649 voix, Doignon réunit plus de suffrages (649) que dans la Doutre (407), mais le pourcentage moyen de la liste (26,2 %) y est inférieur, car cette section a deux fois plus d'électeurs inscrits (4775 contre 2242 dans la 1<sup>ère</sup> section de la Doutre).

Au total, sur l'ensemble des 5 secteurs d'Angers où ils se sont présentés, les candidats socialistes obtiennent en moyenne 2373 voix, soit 27,7 % des suffrages exprimés, contre 3147 aux élections législatives. Les rédacteurs de *L'Effort social* ne s'appesantissent pas sur ce résultat, se bornant à dire

---

<sup>103</sup> Ibidem.

<sup>104</sup> Ferdinand Vest (1873-1940) était conseiller municipal de Trélazé depuis 1904. Très militant avant-guerre, il se situait à la gauche du Parti socialiste, dont il fut secrétaire fédéral adjoint de 1910 à 1914. Il devint maire de Trélazé en 1925, au lendemain de sa rupture avec le Parti communiste, et le resta jusqu'à sa mort.

<sup>105</sup> *Le Petit Courrier*, 2 décembre 1919.

que la SFIO « maintient son nombre de voix » à Angers mais que « les abstentions sont trop nombreuses »<sup>106</sup>. Toutefois, si l'on inclut les trois sections dépourvues de candidatures SFIO, le pourcentage aux Municipales tombe à 19,36 %, à comparer avec les 22,5 % obtenus à Angers aux Législatives.

On pourrait penser que les scores du Parti socialiste auraient pu être plus élevés s'il avait présenté des candidatures sur l'ensemble de la ville. En réalité, dans une situation où le taux de participation oscille entre 51 et 57 % selon les quartiers, on trouve curieusement des sections qui ont le même pourcentage d'abstentions quel que soit le cas de figure (présence ou non des socialistes) : ainsi, dans la Doutre, on s'abstient même un petit peu plus (56,46 %) dans la première section, celle où il y avait deux listes concurrentes, que dans la seconde (56,1 %) où seule la droite était présente... Autre exemple : entre la section populaire du quai Ligny, où il y a deux listes en présence, et celle du quartier de la Madeleine, où il n'y a que la liste de droite, l'écart des taux de participation est faible (51,6 % dans le premier cas, 51,24 % dans l'autre). On peut en déduire que le potentiel d'électeurs socialistes dans les 3 sections boycottées n'était pas très élevé, car sinon le nombre d'abstentions et surtout de votes blancs ou nuls (B/N) aurait explosé. Or ces derniers oscillent entre 8 et 92 selon les sections pour un nombre moyen de 68 par section (et une variation de seulement 3 votes, avec 56 et 59 B/N dans les deux sections de la Doutre), soit un écart non significatif. Il n'y a que dans le quartier de la Madeleine que l'on relève un nombre substantiel de bulletins blancs ou nuls (169), soit deux fois plus que la moyenne. On peut penser que dans ce quartier au moins, une bonne centaine d'électeurs socialistes ont voulu signifier ainsi leur frustration d'être privés de la possibilité de voter SFIO. Dans les bureaux de vote des trois sections sans liste SFIO, les candidats socialistes aux élections législatives n'avaient effectivement obtenu qu'aux alentours de 250 voix en moyenne<sup>107</sup>. Autre explication possible de cette absence : le manque de militants prêts à prendre le risque d'apparaître publiquement dans une élection, sachant que cela pouvait entraîner la perte d'un emploi, ou bien l'inscription sur une liste noire d'employeurs et de grosses difficultés pour trouver du travail par la suite, par exemple pour les nombreux jeunes qui se politisent alors. D'ailleurs, on peut remarquer que les candidats SFIO les plus exposés sont à l'abri de ces risques : un représentant de commerce (Chevalley), un fonctionnaire des PTT (Doignon), deux gérants de coopératives (Bellier et Métais), un artisan à son compte (Boutin)...

Une dernière remarque pour terminer avec ce cycle électoral : dans cette campagne électorale prolongée (élections législatives, municipales, des conseils généraux et d'arrondissements), étalée sur un mois entier, *Le Petit Courrier* ne fut pas un observateur impartial mais plutôt une feuille partisane. En effet, non seulement ses rédacteurs n'annoncent ni ne rendent compte d'aucune des multiples réunions des candidats socialistes, mais ils lancent à plusieurs reprises à la une du journal des appels à voter pour les listes ou les représentants de la droite locale, notamment le 15 novembre 1919, veille du 1<sup>er</sup> tour des élections législatives (cf. document reproduit page 27). Les lecteurs peuvent difficilement ignorer quelle est « la meilleure façon de voter ».

### ***Nostalgie de l'union des Gauches ou rupture durable avec les Radicaux ?***

Autant *L'Effort social* ne s'étale pas sur les résultats mitigés des élections municipales, autant l'un des rédacteurs, qui signe « Jean Pierre », tire à boulets rouges sur l'un des élus, le Docteur Barot, ancien maire radical d'Angers entre 1912 et 1914.

Il rappelle en effet que celui-ci, qui se présentait dans le faubourg Saint-Michel, a obtenu environ 250 voix de moins que son colistier de droite, Pichon, et donc est « mal élu ». Au moment de la pro-

<sup>106</sup> *L'Effort social* n° 49, samedi 6 décembre 1919. On apprend aussi dans cette édition qu'à Saumur, la liste socialiste a réuni près de 20 % aux Municipales, contre 14 % avant-guerre.

<sup>107</sup> *Le Petit Courrier*, lundi 17 novembre 1919 (résultats détaillés des élections législatives par bureau de vote d'Angers).





clamation des résultats, rapporte-t-il, quelqu'un se serait même exclamé à haute voix : « Silence, citoyens, on va nous faire connaître le résultat de l'alliance du goupillon et du triangle », claire allusion à l'affiliation de Barot à la franc-maçonnerie. L'auteur raconte alors comment ce dernier s'était positionné bien à gauche avant-guerre, notamment à l'occasion de la manifestation en mémoire du pédagogue libertaire catalan Francisco Ferrer, fusillé à Barcelone le 13 octobre 1909 à l'instigation de l'Église catholique.

« Jean Pierre » rapporte le discours qu'aurait alors tenu le Docteur Barot : « Devant la coalition inavouable que, sous le couvert de liberté religieuse, ont formée les réacteurs de toutes nuances, les implacables ennemis de tout progrès, - devant l'assaut désespéré livré par cette bande à nos écoles laïques, ces foyers de libre-pensée et de libre-examen - devant l'audace des moyens employés et le cynisme des revendications mensongères, il faut que tous les républicains, que tous les démocrates, tous les libres-penseurs, tous les socialistes, oublient leurs inimitiés, fassent abstraction de leurs rivalités, de leurs luttes passées, de leurs rancunes mesquines pour reconstituer le Bloc solide et ferme défenseur de l'idée laïque et de la liberté de conscience. Il faut que les partis de gauche se souviennent qu'ils sont les dépositaires de la Libre-Pensée du monde et que l'âme des Conventionnels de 93 doit toujours vivre et vibrer en eux ! ».

Pour le rédacteur de *L'Effort social*, il est facile de se moquer du reniement du Docteur Barot et d'appeler à ne pas faire silence « autour du renégat ». Quant à Victor Bernier, il en prend aussi pour son grade. Entré au conseil municipal d'Angers en 1908, lui aussi comme radical, il a fait fonction de maire entre 1917 et 1919. Dans l'entre-deux-guerres il sera d'ailleurs maire en titre à deux reprises, de 1919 à 1925, suite aux élections que nous venons d'évoquer<sup>108</sup>, mais aussi de 1935 à 1945 - donc maintenu en fonctions par le régime de Vichy sous l'Occupation, et dans les deux cas en gouvernant la ville en alliance avec la droite. Or, selon l'hebdomadaire socialiste, Bernier aurait déclaré avant les élections, devant des militants socialistes, que l'Union sacrée est « toujours en faveur de la réaction » et que « jamais [...] il ne s'y rallierait ». D'où la question perfide : « Est-il vrai qu'il est un élu de cette Union sacrée ? »<sup>109</sup> ...

Cette série de remarques acerbes dirigées contre les deux personnalités angevines issues du Parti radical les plus en vue pose question, dans la mesure où on peut l'interpréter de deux façons différentes : soit comme le *regret* que le Parti radical ait effectué un renversement d'alliances par rapport à l'avant-guerre, soit comme la *volonté* d'une rupture stratégique, le Parti socialiste décidant désormais de ne plus faire alliance avec une formation devenue le principal parti de la bourgeoisie française. De fait, cette ambiguïté, ces deux sensibilités sont présentes dans la SFIO d'avant le congrès de Tours, et se sépareront à cette occasion.

En attendant, l'éditorialiste angevin qui signe « Polyte » dans le numéro suivant de *L'Effort social* invite les militants à ne pas se décourager devant la persistance du vote conservateur dans le département. Il considère comme un progrès le fait que, « dans le fief angevin de la réaction, 8000 de ces serfs du XXe siècle » aient ouvert les yeux. Pour lui, cette avant-garde doit avoir désormais un rôle d'éducation pour « défricher et semer », en luttant contre l'influence du châtelain, « devant qui l'exploité de la terre se découvre bien bas », du patron, « qui brime l'ouvrier et lui impose de subir sa loi » et du curé « qui bourre les crânes pour que n'y pénètre pas la vérité », sans oublier « la presse qui la renseigne et forme en le faussant son jugement ». « Montrons aux exploités comment les premiers gagnent leur fortune, comment les seconds, à la solde des premiers, s'emploient à faire

---

<sup>108</sup> Un article de *L'Effort social* publié juste après l'élection de Victor Bernier au fauteuil de maire considère que ce dernier est désormais le « prisonnier » de « ces messieurs de la droite ». Cf. *L'Effort social* n° 50, samedi 13 décembre 1919, « Conseil municipal ».

<sup>109</sup> *L'Effort social* n° 49, samedi 6 décembre 1919.

aimer une société pourrie », et « apprenons aux prolétaires [...] à agir pour que ça change », pour « préparer les prochaines batailles - qui ne seront pas nécessairement électorales »<sup>110</sup>.

Et parmi les combats à mener, justement, Ludovic Ménard (qui précise en signant : « 52 ans de service aux Ardoisières de Trélazé<sup>111</sup> ») relance la question de l'assimilation des Ardoisiers aux Mineurs de fond, refaisant tout l'historique de cette revendication et aussi de la lutte pour l'application du droit syndical à la Commission des Ardoisières, avec les centaines de licenciements de militants bien après la loi de 1884. Il évoque également l'âpre lutte pour le contrôle des caisses de retraite, alimentées par les salariés, mais gérées uniquement par le patronat, qui s'est longtemps permis de refuser des pensions à des ardoisiers parfois usés par plus de 50 ans de travail...<sup>112</sup>

### ***Une conférence d'Hélène Brion pour soutenir l'Orphelinat ouvrier d'Epône***

Pendant cette période, les militants angevins ne se contentent pas de faire campagne pour les élections. Ainsi, le 24 novembre, la Bourse du Travail organise une conférence sur le thème du « Droit des enfants du prolétariat à l'instruction et au bien-être ». L'oratrice, Hélène Brion, était devenue célèbre dans le mouvement ouvrier pour être passée en Conseil de guerre pour son activité pacifiste en mars 1918 alors qu'elle était secrétaire de la Fédération des Syndicats d'Instituteurs. Ce soir-là, à Angers, cependant, elle intervient « au nom de l'Orphelinat ouvrier », entourée de militants locaux, dont Ludovic Ménard. Elle commence d'abord par évoquer les difficultés rencontrées par la militante à l'origine de cette institution ouvrière, Madeleine Vernet<sup>113</sup>, face à un directeur de l'Assistance publique qui lui reproche de ne pas envoyer ses pupilles à la messe. Or pour Madeleine Vernet comme pour Hélène Brion, le but de l'éducation est d'apporter aux jeunes « l'émancipation des esprits » pour combattre « la résignation » que les classes dominantes veulent imposer « à ceux qui sont voués à une vie de misère ».

Pour Hélène Brion, à partir de 1875, les nouveaux dirigeants de la III<sup>e</sup> République ont été tenus d'apporter un minimum d'instruction primaire aux enfants des classes populaires pour contrecarrer l'influence de l'Eglise catholique et des réactionnaires. Ils pensaient en effet que « les électeurs étaient décidément trop ignorants » et donc il s'agissait, par les lois laïques de 1881, « de leur apprendre à lire pour qu'ils puissent voter ». De ce fait, on apporta davantage d'attention aux écoles de garçons - les futurs électeurs - qui « furent laïcisées bien plus vite que les écoles de filles », d'où « le retard de la femme dans l'éducation ». Hélène Brion, en effet, se définissait elle-même avant tout comme militante féministe. Elle insiste donc sur « toutes les servitudes qui, pesant sur la femme dès l'enfance, ne lui permettent pas d'acquérir, malgré des aptitudes égales, un développement intellectuel équivalent à celui de l'homme ».

Evoquant ensuite les trois « caractères fondamentaux » de l'école publique (« laïcité, obligation, gratuité »), elle expose que la laïcisation relativement rapide des personnels, du moins dans les écoles de garçons, « n'a abouti qu'à substituer le dogme de l'Etat au dogme de l'Eglise », ce qui fait que « si notre enseignement est laïc [sic], il est donc loin d'être libérateur ». Quant au caractère obligatoire, selon elle, il n'est pas respecté, « puisque les pénalités prévues par la loi ne sont pas appliquées ». En revanche, la gratuité est « mieux établie », même si on a fait appel aux ressources des élèves pendant la guerre.

---

<sup>110</sup> *L'Effort social* n° 50, samedi 13 décembre 1919, éditorial intitulé « A l'œuvre »..

<sup>111</sup> Né en 1855, Ludovic Ménard était entré à onze ans comme apprenti fendeur aux Ardoisières de Trélazé, alors qu'il aurait préféré faire des études. Cf. François Lebrun, *Ludovic Ménard (1855-1935)*, 1985.

<sup>112</sup> *L'Effort social* n° 50, samedi 13 décembre 1919, lettre ouverte, « dédiée à M. Jourdain, Ministre du Travail ».

<sup>113</sup> L'éducatrice libertaire Madeleine Vernet (1878-1949) avait créé en 1906 l'orphelinat « l'Avenir Social » dans un pavillon de Neuilly-Plaisance. En 1908, il fut transféré à Epône (Seine-et-Oise). En 1916, Louis et Gabrielle Bouët l'avaient visité, avec l'idée d'y placer leurs enfants en cas d'arrestation.

C'est dans le contraste entre les deux systèmes d'éducation, l'école primaire réservée aux classes populaires d'une part, l'enseignement secondaire chaste gardée de la bourgeoisie d'autre part, que se mesure selon Hélène Brion « l'intérêt que les pouvoirs publics portent à l'éducation du peuple » : dans le secondaire, pas de « classes surchargées », l'hygiène toujours respectée, et du côté des « programmes et méthodes », l'enseignement peut y être « vivant et attrayant », alors qu'il reste « nécessairement livresque » dans le primaire. Pour elle, « la bourgeoisie [veut] monopoliser à son profit le savoir afin de pouvoir continuer à détenir la richesse ».

La conférence se conclut par une collecte effectuée au profit de l'Orphelinat ouvrier, dans le but de l'installer « dans une maison à lui »<sup>114</sup>.

### ***Un meeting contre l'intervention en Russie***

Quatre jours plus tard, dans le cadre d'une « tournée de propagande » de la CGT, une nouvelle réunion publique se tient, toujours à la Bourse, pour dénoncer l'intervention des troupes françaises contre la Russie soviétique. L'orateur est un secrétaire de la Fédération des Métaux, Labbe (Henri Labbé ?). Il fait d'abord un historique de la situation économique de la France depuis l'armistice et dénonce le traité de Versailles « qui ne nous donne aucune garantie tant au point de vue financier que contre les dangers d'une nouvelle conflagration ».

Comme les orateurs socialistes, Labbe dénonce l'intervention en Russie aux côtés des « généraux tsaristes, les Denikine, les Koltchak et *tutti quanti* » comme illégale, « une violation de notre Constitution », puisqu'aucune déclaration de guerre à la Russie n'a été votée par le Parlement. De plus, le blocus « condamne à la mort par toutes sortes de privations des milliers de femmes, d'enfants et de vieillards ». Il pointe la contradiction entre cette intervention et le fait que « nos hommes d'Etat » se réclament « de la tradition de la France révolutionnaire ».

Pour lui, il suffit d'appliquer « le principe tant de fois affirmé de la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes, sans nous immiscer dans les affaires intérieures du gouvernement des Soviets, que nous connaissons du reste trop insuffisamment pour les juger ». Labbe, à l'instar de la majorité de la CGT, évite donc de prendre position sur la politique menée par les bolchéviks, et se borne à une argumentation juridique contre l'intervention, couplée avec la dénonciation de ce qu'on appellerait aujourd'hui « une crise humanitaire », tout en affirmant quand même son « entière sympathie à la Révolution russe ». Il invite l'assistance à « créer un courant d'opinion » pour contraindre le gouvernement à « conclure la Paix » à brève échéance, mais aussi pour obtenir l'amnistie complète des militants emprisonnés « dans les geôles de la III<sup>e</sup> République et les bleds africains », « même par la grève générale, si ce moyen extrême devenait nécessaire »<sup>115</sup>.

### ***Un nouveau congrès socialiste en février 1920***

Dès le mois de décembre 1919, un nouveau congrès du Parti socialiste se prépare. Le 13, *L'Effort social* en annonce la première étape, le congrès de la Fédération de Maine-et-Loire, prévu le dimanche 11 janvier 1920. Les sections y seront représentées à raison « d'autant de délégués qu'il y a de fois 5 cartes et 40 timbres », sur la base des effectifs de 1919. A l'ordre du jour, l'examen de la situation politique et financière de la Fédération, obligée de faire un emprunt après les élections, la modification des statuts fédéraux, le journal, le renouvellement du bureau fédéral, l'ordre du jour du congrès national et l'élection de deux délégués au congrès national.

---

<sup>114</sup> *L'Effort social* n° 49, samedi 6 décembre 1919, compte rendu signé E. B., peut-être Eugénie Boudault, institutrice à La Ménitrie, et future secrétaire pédagogique de l'Internationale des Travailleurs de l'Enseignement ?

<sup>115</sup> Ibidem (compte rendu de Pierre Pilard).

L'année 1920 commence dans la continuité de celle qui vient de finir. De nouvelles grèves se déclenchent, comme aux Meubles Massifs ou chez les Tanneurs de Segré, puis chez les camionneurs-déménageurs, pour les salaires. Chez les instituteurs, le syndicat « s'étonne de voir que le Comité national de la CGT veut faire violence à la Fédération en l'obligeant à fusionner avec les Amicales ». On apprend aussi que Gabrielle Bouët, institutrice à Saumur, « femme du secrétaire de la Fédération des Syndicats de l'Enseignement » est accusée d'avoir déclaré en classe que « les ouvriers sont tous intelligents, les patrons sont des imbéciles » et interdit aux élèves de chanter *La Marseillaise*<sup>116</sup>. C'est le début de la répression contre les Bouët, qui se terminera par leur révocation pure et simple. Alors que l'influence socialiste s'étend chez les fonctionnaires, *L'Effort social* se demande si « cette affaire est [...] l'indice d'un changement d'attitude du gouvernement à l'égard des syndicats de fonctionnaires », jusque là tolérés<sup>117</sup>.

Au congrès national du Parti socialiste, qui se tient à Strasbourg du 25 au 29 février 1920, la question de l'adhésion à la III<sup>e</sup> Internationale est à nouveau posée. Un article de *L'Effort social* écrit juste avant le congrès par un certain L. Verral (un pseudonyme) y préconise « l'union nécessaire de la gauche et de l'extrême-gauche » du Parti, c'est-à-dire entre le secrétaire général Frossard et le Comité de la III<sup>e</sup> Internationale animé par Fernand Lorient, Alfred Rosmer et Boris Souvarine. L'auteur propose « les épurations nécessaires » du Parti tout en estimant que « la méthode russe ne peut être appliquée dans tous les pays du monde ». Une clarification s'annonce d'autant plus nécessaire dans les rangs socialistes que de nombreux dirigeants du Parti, et pas seulement dans les instances nationales, ne sont pas du tout sur la même longueur d'ondes que les bolchéviks, par exemple quant à la colonisation. On peut lire en effet dans un numéro de *L'Effort social* de février un encart publicitaire pour un gros ouvrage d'un dirigeant socialiste, Lucien Deslinières, intitulé *La France Nord-Africaine*, qui préconisait, en lieu et place des « odieuses méthodes » de la « colonisation capitaliste », présentée comme « anarchique », une « colonisation organisée » qui profiterait autant aux colons français qu'aux indigènes, « décuplant [la] production pour le plus grand bien de la France ruinée »<sup>118</sup>. Cette « vision enchanteresse » d'un socialisme colonial allait à l'opposé de la volonté affichée dès novembre 1917 par le gouvernement bolchévik russe d'appliquer le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes vis-à-vis de ses propres colonies.

Pour ce congrès, les militants socialistes angevins, dont le nombre va dépasser les 700 dans l'année, ont opté étonnamment à 100 % pour l'adhésion à l'Internationale communiste<sup>119</sup>. Celle-ci était proposée par le Comité de la III<sup>e</sup> Internationale, fondé entre autres par Fernand Lorient et issu du CRRJ en mai 1919. On peut y voir l'influence ponctuelle de Louis Bouët et des autres instituteurs syndicalistes révolutionnaires, comme André Vaudeschamps. Mais le vote national donne d'autres résultats : certes, le Parti socialiste français décide de quitter la II<sup>e</sup> Internationale par 4330 mandats contre 337, mais face à la motion Lorient d'adhésion immédiate à l'Internationale de Moscou (1621 mandats), c'est un texte plus modéré qui emporte les faveurs du congrès. A l'instar du Parti social-démocrate indépendant d'Allemagne (USPD), qui s'était séparé du SPD belliciste majoritaire en 1917, la majorité du congrès, par 3031 mandats, préfère s'engager prudemment dans la « reconstruction » d'une Internationale basée sur les « principes traditionnels du socialisme ». On constate cependant que la gauche du Parti socialiste représente désormais environ un tiers des militants. Cette progression incite ses animateurs à continuer leur propagande : au train où vont les choses, avec l'arrivée d'une nouvelle génération militante, ils espèrent être bientôt majoritaires.

---

<sup>116</sup> Cette dénonciation calomnieuse venait de la directrice de l'école, Mlle Guilbault.

<sup>117</sup> *L'Effort social* n° 58, 7 février 1920.

<sup>118</sup> *L'Effort social* n° 60, 21 février 1920.

<sup>119</sup> Jean CHARLES, Jacques GIRAULT, Jean-Louis ROBERT, Danielle TARTAKOWSKY, Claude WILLARD, *Le Congrès de Tours, édition critique*, Editions sociales, 1980, page 747.

## **1920, les grèves des cheminots**

Depuis 1914, le personnel des chemins de fer s'est considérablement rajeuni et féminisé. Quant aux effectifs de la Fédération CGT des Cheminots, ils ont littéralement explosé depuis la fin de la guerre : 65 000 au moment de sa création en 1917 par fusion de plusieurs structures préexistantes, 138 500 au 1<sup>er</sup> janvier 1918, 221 076 en 1919 et 351 922 en 1920 (sur environ 400 000 cheminots). Le milieu est parfois très concentré, avec plusieurs milliers d'ouvriers, comme dans les ateliers de réparation.

C'est dans ces conditions que deux grèves spontanées se produisent dès le mois de janvier 1920. Aux ateliers de Périgueux (dépendant de la compagnie Paris-Orléans, PO), un conflit qui aurait pu être mineur éclate le 2 janvier quand 2000 salariés quittent simultanément leur poste de travail cinq minutes avant l'heure, pour pouvoir se laver les mains. En effet, dans l'accord passé avec la direction à la suite du vote de la loi des 8 heures, des lavabos devaient être installés en nombre suffisant pour éviter aux ouvriers de perdre 15 à 20 minutes après leur journée de travail. Rien n'ayant été fait, le secrétaire du syndicat est revenu à la charge fin 1919, avisant sa hiérarchie que si rien n'était fait, les ouvriers se laveraient les mains cinq minutes avant l'heure. La menace ayant été mise à exécution, dix militants syndicaux sont sanctionnés d'une mise à pied de quinze jours et menacés de révocation. Dans les jours qui suivent, l'Union des syndicats CGT du PO est avertie, et la question d'une grève de solidarité est posée, d'autant plus que le 12 janvier, la direction du PO transforme les mises à pied en révocations pures et simples. L'affaire remonte jusqu'au ministère des Travaux publics (en charge des chemins de fer), pendant que des grèves éclatent, notamment à Paris. Un accord est presque trouvé à Paris le 17 janvier entre l'Union syndicale du PO, le gouvernement et la compagnie, mais la situation reste bloquée du fait de la direction des Ateliers de Périgueux. Du coup, la grève s'étend le 20 à 15000 cheminots de Limoges, Vierzon, Angers, Montauban, Brive, Aurillac, Capdenac, Châteauroux. Avant que l'Union PO ait pu lancer un ordre de grève générale sur tout le réseau, le nouveau gouvernement dirigé par Alexandre Millerand, un ancien socialiste indépendant passé à droite qui venait de remplacer Clémenceau, finit par imposer à la direction du PO de lever les sanctions.

La seconde grève éclate fin février dans le réseau de la compagnie PLM (Paris-Lyon-Méditerranée). Au départ, il s'agit aussi d'un incident local : un militant de l'atelier de wagons de Villeneuve-Saint-Georges, Campanaud, convoqué à une réunion de la direction de son syndicat à Dijon, se voit refuser sa demande de congé alors qu'il y a droit selon le syndicat. Comme il s'y rend quand même, il est sanctionné le 19 février par une mise à pied de 48 h. Visiblement, la compagnie veut faire un exemple alors que la tension monte dans les rangs ouvriers, à divers niveaux. Il y a bien sûr l'inflation, qui ne cesse de réduire le pouvoir d'achat, malgré des primes de vie chère accordées ponctuellement. Il y a aussi la situation en Europe, qui favorise les espoirs de révolution sociale : l'Armée rouge a mis les armées blanches en déroute, elle va bientôt entrer en Pologne, l'Allemagne est toujours en effervescence, et des conseils ouvriers armés apparaissent dans les centres ouvriers du nord de l'Italie.

Le résultat de cette sanction est inverse du but recherché. En effet, les cheminots PLM, qui ont mis à leur tête Lucien Midol<sup>120</sup>, futur dirigeant communiste, avaient fait pression fin 1919 sur la

---

<sup>120</sup> Lucien Midol (1883-1979), fils d'un petit vigneron et artisan-charron du Jura, ingénieur des Arts-et-Métiers, entra au dépôt PLM de Besançon en 1903 en tant qu'ajusteur. Antimilitariste, il évolua vers le Parti socialiste auquel il adhéra en 1913. Il renonça à une carrière professionnelle au profit de son activité militante de secrétaire général de l'Union PLM. Converti en 1919 à l'opposition à la direction de la CGT, il organisa le 25 janvier de cette année une grève d'une minute pour les mécaniciens du PLM (une heure pour les ouvriers des ateliers) qui fut suivie par 90 % des agents. Arrêté le soir même, il passa en conseil de guerre, mais fut libéré vingt jours plus tard, avec une condamnation à une peine de prison avec sursis. Il fut membre du Comité central et du Bureau politique du PCF de 1945 à 1959.

Fédération des cheminots pour qu'elle engage une grève dès le 10 février. Cette grève fut annulée in extremis par la Fédération, car le gouvernement avait accepté plusieurs revendications concernant les salaires et les indemnités. Or l'Union PLM considère qu'une partie seulement des revendications a été satisfaite. Avec l'affaire Campanaud, la grève s'étend comme une traînée de poudre dans le réseau : d'abord les ateliers de Villeneuve-Saint-Georges, puis ceux de Paris-PLM, Dijon, Lyon (5000 employés), Saint-Etienne (1000), Valence, Nîmes, Arles, Marseille...

Pour casser toute velléité de grève, la direction du PLM, soutenue cette fois par l'Etat, commence par lock-outer les grévistes. La solidarité commence alors à s'organiser à Paris parmi les cheminots des autres compagnies, qui prévoient la « cessation générale du travail » à partir du 25 février. Les 26 et 27, presque toutes les gares parisiennes sont à l'arrêt. Le 28, la Fédération des Cheminots, sous la pression de la base, donne à son tour un ordre de grève, national. La Commission Administrative de la CGT elle-même annonce être prête à lancer un mouvement interprofessionnel. Des négociations s'ouvrent alors entre la Fédération des Cheminots, le gouvernement, qui se pose en « arbitre », et l'ensemble des compagnies.

Finalement, le 29 février, la Fédération accepte ce qu'elle présente comme un « compromis » imposé par le Président du Conseil : les revendications des cheminots sur les traitements et le statut sont satisfaites, mais, pour maintenir l'autorité des directions, les sanctions prises avant le 1<sup>er</sup> mars sont maintenues. La grève se termine avec l'ordre de reprise du travail lancé par la Fédération. Le maintien des sanctions dans plusieurs centres va cependant dresser une majorité de cheminots contre leur direction : de nombreux militants sont révoqués ou suspendus (30 à Périgueux notamment), et la base traîne parfois à reprendre le travail, comme à Quimper, Angers, Tours ou Orléans. A Périgueux, où les récentes élections municipales ont donné la mairie au Parti socialiste, un meeting réunit 6000 personnes<sup>121</sup>.

### ***La grève des cheminots de février-mars en Maine-et-Loire***

En Maine-et-Loire, *L'Effort social* sort le 3 mars une édition spéciale récapitulant toutes les étapes de la grève. Le premier document, l'appel du Comité de grève, explique « à l'opinion publique » les revendications des cheminots : tout d'abord, la nationalisation, dans l'intérêt du « consommateur », qui collaborera ainsi avec les « producteurs ». Ensuite, un relèvement des salaires et le statut du personnel, présenté comme une « garantie morale ». Et puis aussi la suppression de l'impôt sur les salaires de moins de 12 000 F, car l'Etat devrait plutôt imposer les « bénéfices de guerre ». Enfin, « un salaire de base égal pour les stagiaires et employées femmes », une revendication féministe qui ne figure pas dans les plates-formes négociées par la Fédération avec les autorités ou les compagnies.

Parmi les documents présentés figure l'ordre de grève donné par la Fédération des cheminots : le seul motif qu'elle invoque pour justifier le mouvement concerne les sanctions contre des militants syndicaux. La Commission exécutive fédérale « rappelle que le mouvement doit être mené dans le plus grand calme, que toute mesure doit être prise pour assurer la sécurité et éviter toute provocation et acte de sabotage ». Dernière consigne : « Le travail ne sera repris que sur son ordre ».

Si les ardoisiers de Trélazé, réunis à 800 dans la salle de la Maraîchère, affirment d'emblée « leur sympathie » et leur solidarité avec le mouvement, la presse bourgeoise en revanche ne cesse de dénoncer la grève des cheminots, cherchant ouvertement à la rendre impopulaire. Ainsi le journal *L'Ouest* aurait accusé le bureau de la Fédération des Cheminots d'avoir refusé un arbitrage du gouvernement, ce qui était manifestement faux. En fait, avant le 29 février, c'est le gouvernement

---

<sup>121</sup> Tout ce développement sur les grèves des cheminots de 1920 est directement issu de l'ouvrage d'Annie Kriegel, *La grève des cheminots, 1920*, publié chez Armand Colin en 1988.

qui a exigé la reprise du travail comme condition du dialogue, avant d'accepter de faire semblant de servir d'arbitre. Quant au directeur du PLM, il affirme alors face à une délégation de cheminots lui proposant une conciliation que même si le gouvernement faisait une proposition d'arbitrage, il ne l'accepterait pas. Face au questionnement sur cette grève de solidarité avec un seul homme, le rédacteur de *L'Effort social* explique qu'il n'y a peut-être plus de « chevalerie des nobles », mais qu'il y a désormais « une chevalerie du peuple » qui s'opposera à « la volonté de restreindre les libertés ouvrières » et à « la tentative de remettre, par tous les moyens, sous le joug des possédants, l'armée des prolétaires qui tentent de s'affranchir ». Défendre le droit syndical d'un seul, c'est empêcher qu'il soit « bientôt complètement bafoué et piétiné ». Et alors que les journaux locaux annoncent que la grève n'est suivie qu'à 45 %, *L'Effort social* affirme qu'elle l'est à « environ 90 à 95 % ».

Le journal dénonce aussi l'utilisation, pour briser la grève, « des Gadz'arts [les élèves des Arts-et-Métiers] à qui l'on donne une somme de 50 fr. journalière et des gamins de l'Université Catholique », « jeunesse universitaire bien pensante ». Il se réjouit ouvertement du « spectacle des délicieux éphèbes de l'*Université catholique*, occupés à pousser quelques wagons et charger quelques sacs, sous la haute direction d'un entrepreneur de déménagements. Quinze à vingt de ces travailleurs nouveau style, en culottes de cheval, gants de peau et charmants décolletés pour mouvoir un seul wagon ! [...], le rendement risque fort de ne pas couvrir les frais ». En revanche, les cheminots s'inquiètent de la mise en danger des voyageurs par l'utilisation sur les machines « d'hommes qui avaient été déclarés incapables de conduire, soit par incapacité professionnelle, soit à la suite de décisions médicales sur l'insuffisance de leur vue ». Quant à l'Union Nationale des Combattants, organisation d'anciens combattants de droite qui dénonce la grève des cheminots, le secrétaire général de la section d'Angers de l'ARAC<sup>122</sup>, R. Vernon, lui rétorque qu'elle se trompe de cible et que c'est le système capitaliste, responsable de « la mort de 1 700 000 camarades » qu'il faut dénoncer. Pour lui, « inutile de chercher en [ses] rangs des briseurs de grève ».

Face à l'ordre de reprise donné par la Fédération pour le 1<sup>er</sup> mars, les cheminots d'Angers-Etat (gare Saint-Serge) ne décident la reprise du travail que pour le 3 mars à 14 h et déclarent rester mobilisés au cas où les « révocations et peines disciplinaires » de militants ne seraient pas levées. Un communiqué des cheminots daté du même jour à 14 h fait d'ailleurs état d'une perquisition effectuée le matin au domicile d'un militant, perquisition qui selon eux pourrait compromettre la reprise du travail. Toujours le 3 mars, mais à 16 h, le syndicat PO (gare Saint-Laud) décide même de « surseoir à la reprise du travail » suite à l'annonce « du refus des chefs de Quimper de recevoir au travail 9 camarades cheminots et notamment FOUGERAT, secrétaire du Syndicat ». Marcel Fougerat fut quand même révoqué définitivement du PO. Cette reprise tumultueuse se fit dans le cadre d'une défiance de plus en plus forte vis-à-vis de la direction de la Fédération des Cheminots, qui fut accusée par exemple par l'Union PO de brader la grève en oubliant plusieurs de leurs revendications, dont certaines très radicales : les 1080 francs, le « retrait pur et simple de toutes les punitions administratives, judiciaires ou militaires », l'application complète de la journée de huit heures aux services roulants, le paiement intégral des jours de grève, la titularisation immédiate de tous les auxiliaires et la « révocation ou [le] déplacement des non grévistes civils ou militaires »<sup>123</sup>.

D'autres mobilisations ont lieu dans les semaines suivantes. Ainsi, le 23 avril, c'est au tour de l'ARAC, l'organisation des anciens combattants de gauche, d'organiser une réunion publique avec Paul Vaillant-Couturier. Si ce dernier ne vient finalement pas à Angers, suite à une « regrettable erreur », les 1000 à 1200 auditeurs peuvent écouter les interventions de R. Vernon (ARAC de Maine-

---

<sup>122</sup> Association Républicaine des Anciens Combattants, fondée en novembre 1917 par Henri Barbusse, auteur du *Feu* (prix Goncourt 1916), Raymond Lefebvre et Paul Vaillant-Couturier, tous futurs partisans de la III<sup>e</sup> Internationale.

<sup>123</sup> *L'Effort social* n° 61, daté du samedi 28 février 1920, mais imprimé en fait après la reprise du travail, le mercredi 3 mars, comme en témoignent les dates des communiqués publiés.

et-Loire), Louis Chevalley et Ludovic Ménard, qui dénoncent la guerre et ceux qui en ont profité, rappellent les droits des anciens combattants, méconnus par « un gouvernement sans scrupules », et appellent à « l'union de tous les prolétaires ». A noter dans le bureau constitué à cette occasion la présence de Maurice Faivre, de l'ARAC angevine : ancien jeune socialiste, il est devenu secrétaire de la Jeunesse syndicaliste d'Angers, qui affiche une sensibilité libertaire<sup>124</sup>.

### ***La Fédération des Cheminots bascule à gauche, l'Etat et les compagnies préparent la répression***

Le mécontentement de la base syndicale se traduit par une poussée à gauche dans la Fédération des Cheminots : dans presque tous les congrès des Unions syndicales (PO, PLM, Etat...), les « réformistes » partisans de Jouhaux sont mis en minorité par les « révolutionnaires », qu'ils soient socialistes, syndicalistes révolutionnaires ou anarchistes. Puis, du 22 au 25 avril se tient le congrès de la Fédération : la stratégie de la direction sortante y est désavouée par 196 298 voix contre 123 012, et une motion d'orientation présentée par Gaston Monmousseau, d'origine anarchiste et antimilitariste, est adoptée par 174 037 voix contre 147 283. L'ancienne minorité, avec Monmousseau et Midol, prend alors les rênes de la Fédération, et adresse un ultimatum au gouvernement : réintégration des « camarades révoqués, suspendus ou déplacés », suspension de toute poursuite judiciaire. A ce congrès cependant, comme le fait remarquer *L'Effort social* en réponse au *Petit Courrier*, c'est à l'unanimité, toutes tendances confondues, que le principe de la grève générale de tous les réseaux a été voté, sur les revendications suivantes : 1° la nationalisation, 2° la réintégration de tous les révoqués à leurs postes, 3° l'abandon des poursuites judiciaires, 4° la reconnaissance du droit syndical<sup>125</sup>. Le Président du Conseil refusant de céder, la direction de la Fédération des Cheminots décide de lancer la grève en s'appuyant sur la grève interprofessionnelle de 24 h décidée par la CGT pour le 1<sup>er</sup> mai.

Le 1<sup>er</sup> mai 1920 fut différent de celui de l'année précédente, qui avait montré la puissance montante du mouvement ouvrier. Cette fois, à Paris, la CGT essaye de limiter les confrontations avec l'appareil d'Etat, mais la mise en circulation de tramways et d'autobus conduits par des jaunes dans les parages de la Bourse du Travail provoque des affrontements au cours desquels la police tire, faisant deux morts. A Angers, les grévistes, dont les ardoisiers et allumettiers de Trélazé, se réunissent le matin à 10 h à la Bourse du Travail, plus de deux mille personnes restant à l'extérieur faute de place, pour écouter successivement les discours de Ludovic Ménard, qui fait l'historique de la lutte pour la réduction du temps de travail, et de Louis Doignon, qui rappelle les revendications de la CGT (« nationalisation des grands services publics »), mais évoque aussi la situation internationale, la guerre menée contre la Russie soviétique et réclame l'amnistie pour les marins de la mer Noire et les détenus politiques. Puis les manifestants, groupés par syndicats, font le tour des grands boulevards en chantant *l'Internationale*. L'après-midi, ils défilent à nouveau derrière les « bannières » des Cheminots, des Allumettiers et des Ardoisiers pour se rendre à Trélazé à un second meeting salle de la Maraîchère., où ils votent une résolution affirmant leur détermination « de répondre sans hésiter aux ordres [de mobilisation] émanant de la CGT ». Des meetings et défilés « drapeau rouge déployé » ont lieu aussi à Saumur<sup>126</sup> et à Cholet<sup>127</sup>. Notons au passage, à l'instar de

---

<sup>124</sup> *L'Effort social* n° 71, 1<sup>er</sup> mai 1920 et n° 76, 5 juin 1920. Dans son article d'invitation à rejoindre la Jeunesse Syndicaliste d'Angers, Maurice Faivre en définit ainsi le profil : « antireligieux », antimilitariste, « antialcoolique », « néo-malthusien » et bien sûr « syndicaliste ». Le groupe de la Jeunesse socialiste s'était « transformé » en Jeunesse Syndicaliste début 1920 (*L'Effort social* n° 60, 21 février 1920).

<sup>125</sup> *L'Effort social* n° 71, 1<sup>er</sup> mai 1920.

<sup>126</sup> *L'Effort social* n° 71 du 1<sup>er</sup> mai 1920 donne le programme de la « Fête du 1<sup>er</sup> mai » à Saumur, salle des Fantaisies Saumuroises, 13 quai Carnot : meeting à 14 h « pour exposer les revendications ouvrières », puis à 20 h « Grande fête de famille » avec « causerie, chants exécutés par les enfants, jeunes gens et amateurs ». Il est précisé aussi que « les syndiqués devront faire pointer leur carte à 14 heures ». Selon *L'Effort social* n° 72, plus de 400 personnes assistèrent au meeting.

<sup>127</sup> *L'Effort social* n° 72, 8 mai 1920.

Maurice Poperen<sup>128</sup>, que ce fut le dernier 1<sup>er</sup> mai à se dérouler dans l'unité organique du mouvement ouvrier : l'année suivante, le Parti socialiste aura éclaté, et ce sera le tour de la CGT en 1922.

C'est dans cette période que des tentatives de création de « syndicats jaunes » ont lieu. Ainsi, une réunion publique est organisée à Cholet pour tenter de mettre sur pied « un syndicat jaune d'employés de commerce ». Le militant de la CGT qui y assiste rapporte dans *L'Effort social* que le principal argument des partisans des syndicats jaunes est que « les syndicats rouges faisaient de la politique ». Ce à quoi quelqu'un rétorqua que les syndicats jaunes en faisaient aussi, mais « du côté contraire ». A preuve pour le militant choletais une inscription au crayon qu'il avait trouvée quelques jours plus tard sur une affiche : « Vive le Roi ? Vers le syndicalisme royaliste !!! »<sup>129</sup>...

La grève prend dès lors l'allure d'un affrontement de classe entre les compagnies et l'Etat d'une part, les cheminots d'autre part. Lucien Midol déclare lui-même au congrès de l'Union PLM qu'il ne faut pas « aller à la bataille seulement pour une question de gros sous, mais pour la transformation sociale et pour la Révolution sociale ». Il rejoint ainsi Louis Bouët qui avait déclaré dès août 1919 : « Une grève générale des transports, à l'heure actuelle, serait le déclenchement de la grande grève émancipatrice à cause de la crise des vivres qui en résulterait : elle serait le signal de la révolution dans les villes qui ne pourraient plus être ravitaillées »<sup>130</sup>. La grève a donc à la fois un aspect « réformiste » (les augmentations de salaires, la nationalisation des chemins de fer), mais aussi une perspective révolutionnaire liée au contexte européen. Un militant cheminot angevin résume tout cela ainsi dans *L'Effort social* : « Tous debout !! Pour la nationalisation, pour nos révoqués, pour le respect de notre droit. Et s'il le faut, pour la libération totale du prolétariat »<sup>131</sup>.

Dans cet affrontement, les compagnies de chemin de fer prennent de l'avance. En effet, dès le mois de mars, elles ont compris que la grève est « inévitable » et préparent la riposte, en parfaite coopération avec la police : la Sûreté informe ainsi les directions sur les intentions des militants. De plus, pour démoraliser les futurs grévistes par le spectacle de trains circulant malgré la grève, elles recrutent près de 10 000 élèves des grandes écoles (Travaux publics, Ponts et Chaussées, Ecole supérieure d'électricité, Centrale, Mines, Institut agronomique, Sciences politiques et HEC !). Elles vont même jusqu'à solliciter les groupements patronaux (Chambre de Commerce de Paris) et les dirigeants de l'Union Nationale des Combattants, organisation d'anciens combattants de droite. Pour briser la grève, une « Union civique » qu'un des futurs dirigeants du Parti communiste, Paul Vaillant-Couturier qualifie de « garde prétorienne des riches », est mise sur pied. De plus, les compagnies s'assurent que les non-grévistes seront protégés des représailles des grévistes par la police et la justice. Enfin, une échelle très précise des sanctions à appliquer aux grévistes est mise au point, graduée selon la durée de la grève et le niveau de responsabilité dans la hiérarchie des compagnies.

Ce dispositif, dont le but selon Annie Kriegel est clairement « l'écrasement de la classe ouvrière »<sup>132</sup>, pèse considérablement sur la grève, même si le recours à des étudiants inexpérimentés se solde par des drames, comme la mort de trois élèves de Centrale le 17 mai. Malgré l'ampleur de la grève, les directions des compagnies réussissent ainsi à assurer entre le quart et la moitié du trafic habituel, en dépit de taux de grévistes exceptionnels sur la majorité des réseaux.

---

<sup>128</sup> Maurice Poperen, *Les premiers mai au pays d'Anjou*, 1981, page 38.

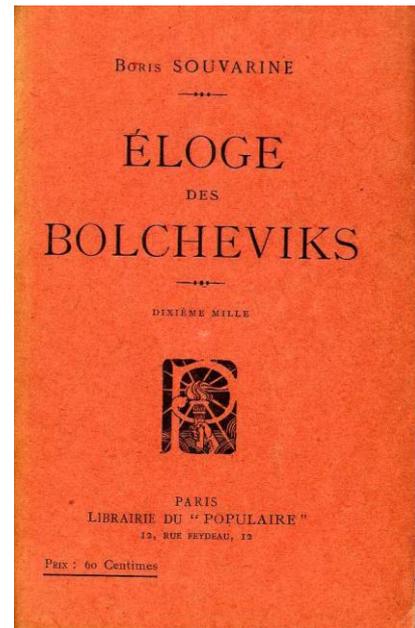
<sup>129</sup> *L'Effort social* n° 72, 8 mai 1920.

<sup>130</sup> Rapport de Louis Bouët au congrès de la FNSI (Tours, 7-10 août 1919) in *Bulletin Les Amis de Louis Bouët*, n° 4, 1973.

<sup>131</sup> *L'Effort social* n° 71, 1<sup>er</sup> mai 1920.

<sup>132</sup> Annie Kriegel, *La grève des cheminots, 1920*, page 110.

Mais cela ne suffit pas : encore faut-il décapiter le mouvement. L'Etat met d'abord en scène un « complot international » orchestré depuis Moscou, Amsterdam ou Genève. Plusieurs dirigeants importants de la minorité révolutionnaire de la CGT sont donc arrêtés le 3 mai, notamment chez les cheminots, sauf Gaston Monmousseau et Lucien Midol, qui passent momentanément dans la clandestinité. Pierre Monatte, le fondateur de la revue syndicaliste révolutionnaire *La Vie ouvrière*, est emprisonné à la prison de la Santé jusqu'à son acquittement en mars 1921, aux côtés de Fernand Loriot et Boris Souvarine deux dirigeants de l'aile gauche du Parti socialiste, animateurs du Comité de la III<sup>e</sup> Internationale et futurs fondateurs du Parti communiste. Il y a aussi de nombreuses arrestations de militants en province. Puis le gouvernement s'attaque directement à la CGT, qui est menacée de dissolution le 11 mai, à la satisfaction du patronat et de l'Action française, qui la demandait depuis longtemps. Des perquisitions sont même effectuées au siège de la CGT ainsi qu'aux domiciles de Jouhaux et de Dumoulin<sup>133</sup>. Ces menaces n'empêchent cependant pas le congrès de la Fédération des fonctionnaires de voter son adhésion à la CGT le 25 mai...



Brochure de Boris Souvarine  
publiée fin 1919

### **Les « vagues d'assaut » de la CGT**

L'attaque frontale contre la CGT vise à stopper net l'offensive engagée par la centrale syndicale pour obtenir des « réformes de structures », comme on disait alors. La direction de la CGT, qui n'est pas révolutionnaire, mais désormais d'inspiration réformiste, veut seulement obtenir du gouvernement la nationalisation des chemins de fer ainsi que celles des autres moyens de transports et des mines. Pour cela, elle organise d'une manière totalement bureaucratique plusieurs vagues de grèves, lançant dans la bataille une corporation après l'autre.

Considérant que la nouvelle direction - minoritaire - de la Fédération des Cheminots lui a forcé la main en lançant la grève illimitée dans son secteur, les dirigeants confédéraux « majoritaires » veulent conserver un contrôle total du mouvement. Ainsi, à partir du lundi 3 mai, tandis que les premières arrestations de dirigeants syndicaux commencent, la CGT lance dans la lutte les marins, les dockers et les mineurs. En Maine-et-Loire, les ardoisiers de Trélazé, qui réclamaient en vain depuis deux mois des négociations sur leurs salaires, et attendaient avec impatience leur assimilation au statut des mineurs<sup>134</sup>, ainsi que les mineurs de fer de Segré, poursuivent donc la grève entamée le samedi 1<sup>er</sup> mai<sup>135</sup>. A l'échelle nationale, il s'agit de bloquer l'économie pour faire pression sur le gouvernement. Mais ce bel ordonnancement est perturbé : en effet, le 5 mai, le syndicat des Métaux de la Région parisienne, qui s'est mobilisé déjà l'année précédente, lance un ordre de grève pour le lendemain, à la fois pour soutenir le mouvement engagé et pour protester contre la répression du 1<sup>er</sup> mai et les arrestations. Il est immédiatement désavoué par la CA de la CGT, au risque de briser une dynamique spontanée d'extension du mouvement qui commence à se faire jour.

<sup>133</sup> *Le Petit Courrier*, mercredi 12 mai 1920.

<sup>134</sup> *L'Effort social* n° 71, 1<sup>er</sup> mai 1920 (ordre du jour voté par les ardoisiers de Bel-Air de Combrée) et n° 72, 8 mai 1920 (article de Ludovic Ménard). En fait la loi d'assimilation permettant aux mineurs de bénéficier d'une retraite annuelle de 1100 F à 55 ans après 30 ans de service, fut votée in extremis le 30 avril ! Cf. François Lebrun, *Ludovic Ménard*, 1985.

<sup>135</sup> Selon *Le Petit Courrier*, les ardoisiers reprennent le travail le vendredi 14 mai.

Le 8 mai, à leur tour, les Fédérations des Métaux, du Bâtiment, des Transports, de la Voiture-Aviation et de la marine fluviale appellent à la grève à partir du lundi 10 mai. Ce jour-là, la grève est ainsi renforcée par 400 000 métallurgistes, rejoints par les mineurs du Nord-Pas-de-Calais qui hésitaient jusque là. En revanche, la grève échoue dans le métro parisien (500 grévistes sur 10 000 agents), ce qui permet à la direction de révoquer 70 grévistes. C'est pour briser cette seconde vague de grèves que le gouvernement annonce son intention de dissoudre la CGT.

A la veille de la troisième semaine de grève, le 15 mai, c'est Léon Jouhaux lui-même qui pose le dilemme à une réunion des secrétaires des Fédérations : soit une grève générale « limitée », qui conduirait à l'échec car le gouvernement en connaîtrait d'emblée le terme, soit une grève générale illimitée, très risquée pour le mouvement syndical, soit encore la reprise du travail, préconisée par la Fédération des Coiffeurs. Tandis que les dirigeants des Cheminots (Midol, Monmousseau, recherchés par la police) exigent le déclenchement de la grève générale interprofessionnelle, la décision est renvoyée par les secrétaires fédéraux à la réunion du Comité Confédéral National des 19 et 21 mai.

A cette réunion, pour donner le ton, la direction de la CGT donne la parole en premier aux secrétaires des différentes Fédérations, qui dressent un tableau très noir de la situation pour faire pression sur les responsables des Unions départementales (UD), jugés plus favorables à une extension du mouvement. Finalement, une résolution favorable à la reprise du travail dans toutes les corporations - à l'exception des Cheminots - le samedi 22 mai est adoptée par 39 Fédérations et 57 UD, contre 11 voix (une fédération et dix UD) qui veulent la grève générale. Le repli décidé ainsi entraîne un effritement progressif de la grève des cheminots, dont la Fédération appelle finalement le 27 mai à la reprise du travail en bon ordre le samedi 29 mai, après 29 jours de grève. Selon les calculs d'Annie Kriegel, le taux de cheminots grévistes n'a pas dépassé les 40 % de la profession (avec toutefois de très grosses disparités selon les métiers et les lieux c'est-à-dire selon l'implantation syndicale).

Le bilan de cet échec est sévère pour la Fédération des Cheminots<sup>136</sup> : 18 000 révocations<sup>137</sup>, soit 12 % des grévistes et 5 % de l'effectif total<sup>138</sup>. En revanche, si une décision judiciaire de dissolution de la CGT intervenue en janvier 1921 sera annulée de fait en 1924, les effectifs de la confédération baissent à la mesure de la défaite, de 1 600 000 au début de 1920 à 700 000 en 1921<sup>139</sup>. Pour les minoritaires de la CGT, la responsabilité en incombe à la mollesse des dirigeants majoritaires. Pour Léon Jouhaux et la majorité au contraire, ce type de grève était prématuré. En tous les cas, à partir de ce moment-là, le débat fait rage dans la CGT entre les majoritaires, déterminés à garder le contrôle de l'appareil, et les minoritaires restés fidèles aux orientations révolutionnaires des débuts. Ces derniers se structurent d'ailleurs à ce moment-là en Comités Syndicalistes Révolutionnaires (CSR), dans lesquels deux orientations s'opposent très vite : celle des syndicalistes révolutionnaires partisans de l'Internationale communiste, qui, conformément aux conseils de Lénine, veulent s'appuyer sur la radicalisation montante des salariés pour gagner à terme la majorité dans la CGT, c'est-à-dire un processus du même type que celui qui en décembre 1920 fera basculer la majorité du Parti socialiste dans l'adhésion à la III<sup>e</sup> Internationale, et celle des anarchistes, qui misent sur une scission à court terme, qui se produisit effectivement en 1922, donnant naissance à la CGTU.

---

<sup>136</sup> La nationalisation des compagnies de chemins de fer, destinée à « servir l'intérêt public », comme le disait *L'Effort social* du 12 juin 1920, dut attendre 1937 et la création de la SNCF par le Front populaire.

<sup>137</sup> En fait, sous l'appellation « révocations », se cachent différentes mesures : il y eut en effet simple « congédiement » pour les agents stagiaires (moins d'un an d'activité), « radiation » pour certains agents (qui pouvaient être réintégrés par la suite, et la « révocation » elle-même, qui interdisait tout retour au travail.

<sup>138</sup> Annie Kriegel, *La grève des cheminots, 1920*, page 7. A noter que les non-grévistes du PO, grâce auxquels « le parti de l'ordre l'a emporté », comme l'écrivit son directeur, furent gratifiés d'une « demi-solde » supplémentaire, ainsi que d'une allocation d'un montant égal, multipliée par le pourcentage moyen local de grévistes... Cf. *Le Petit Courrier* du vendredi 28 mai.

<sup>139</sup> Michel Dreyfus, *Histoire de la CGT*, Editions Complexe, 1995, page 110.

### **Après l'échec de la grève, la répression s'abat sur les militant-e-s**

C'est dans cette période que la répression commence aussi à toucher les militant-e-s angevin-e-s. La première touchée est Gabrielle Bouët, compagne du secrétaire de la Fédération des Instituteurs, Louis Bouët. Elle est déplacée d'office de Saumur, où son mari continue d'exercer, dans l'école à classe unique de la commune de Linières-Bouton, à 30 km de là, au milieu des forêts du Baugeois, où elle est littéralement persécutée par la directrice. Seuls 153 institutrices et une centaine d'instituteurs protestent alors en votant pour Gabrielle Bouët au Conseil départemental, l'Amicale devenue syndicat se déroband à la solidarité. Puis, Gabrielle Bouët ayant dénoncé dans le bulletin de son syndicat la mesure qui la frappe, l'Inspecteur d'Académie lui fait infliger la « censure » - sanction préalable à la révocation pure et simple - par un Conseil départemental où siègent des « conseillers généraux royalistes, adversaires acharnés de l'Ecole laïque<sup>140</sup> ». Quant à Louis Bouët, il est purement et simplement révoqué quinze jours plus tard, le 31 juillet, après avis favorable du même Conseil départemental (8 voix contre 4), pour - entre autres - « révolte ouverte contre les ordres du ministre », en fait pour son activité syndicale. C'est la troisième révocation d'un secrétaire général de la Fédération des Instituteurs, après Marius Nègre en 1907 et Hélène Brion en 1917<sup>141</sup>. A l'initiative d'Auguste Boulan<sup>142</sup>, le Conseil municipal de Trélazé proteste contre la révocation de Louis Bouët dans sa séance du 8 août 1920, et *L'Effort social* publie le (long) texte de sa défense<sup>143</sup>. La Commission Administrative de la bourse du Travail d'Angers fait de même le 17 août<sup>144</sup>.

Mais les plus touchés par la répression sont les cheminots, notamment les militants syndicaux François Bonnaud et Maurice Faivre. Pour leur venir en aide, *L'Effort social* décide d'ouvrir une souscription<sup>145</sup>. Déjà, pendant le mouvement, le secrétaire du syndicat des cheminots du PO, Hippolyte Biret, un chaudronnier de 43 ans, avait été condamné à 15 jours de prison et 500 F d'amende par le tribunal correctionnel d'Angers, pour une prétendue « tentative de corruption de fonctionnaire » (selon l'accusation, il aurait promis de l'argent à un de ses collègues s'il faisait grève), délit qui selon son avocat, M<sup>e</sup> Hérard, n'existait pas<sup>146</sup>. A sa « sortie de cage<sup>147</sup> », Biret est accueilli par une cinquantaine de militants qui lui offrent ainsi qu'à sa compagne « deux superbes gerbes de fleurs ». Quant à Pierre Pilard, secrétaire de l'UD CGT, il assure Biret dans *L'Effort social* qu'il jouit de « l'estime et de la sympathie de tous ».

Le dimanche 20 juin se tient le congrès annuel de l'UD CGT, présidé par Bourderon, ancien minoritaire de guerre rallié à la majorité confédérale. De nombreuses résolutions y sont adoptées à l'unanimité, dont une pour la mise en place de « délégués à la propagande » dans toutes les Unions locales (UL), et une autre pour créer une « caisse de résistance » destinée à « pallier aux premiers besoins en cas de conflit ». Cette caisse doit être alimentée par une surcotisation mensuelle de 10 centimes par adhérent jusqu'à la fin de 1920, puis de 20 centimes ensuite<sup>148</sup>.

---

<sup>140</sup> *L'Effort social* n° 82, 17 juillet 1920.

<sup>141</sup> Louis Bouët, *Trente ans de combat*, page 275.

<sup>142</sup> Auguste Boulan dit *La Dent* (1887-1964), fendeur d'ardoise puis photographe, était un militant révolutionnaire reconnu à Trélazé, plusieurs fois arrêté. Inscrit au Carnet B comme antimilitariste en 1914, il en sera rayé en 1932.

<sup>143</sup> *L'Effort social* n° 86, 14 août 1920.

<sup>144</sup> *L'Effort social* n° 87, 21 août 1920

<sup>145</sup> *L'Effort social* n° 76, 5 juin 1920.

<sup>146</sup> *Le Petit Courrier*, dimanche 16 mai 1920.

<sup>147</sup> Titre de l'article qui lui est consacré dans *L'Effort social* n° 78, 19 juin 1920.

<sup>148</sup> *L'Effort social* n° 79, 26 juin 1920 (article de Pierre Pilard).

## ***La lutte des tendances s'accroît au Parti socialiste et dans la CGT***

Les hostilités commencent pourtant dans la CGT. Au congrès de la Fédération du Sous-sol, tenu du 25 au 28 juin, et auquel assiste Pilard, un ordre du jour est voté par 105 voix contre 10 et 6 abstentions pour reprocher aux nouveaux dirigeants de la Fédération des Cheminots d'avoir appelé à la grève « sans avoir au préalable saisi la CGT » ni « être certains d'être suivis par leurs propres éléments » et d'avoir ainsi « annihilé les efforts des corporations engagées dans la lutte aux côtés des cheminots » et « fait échec à l'action confédérale ». Le congrès estime de plus qu'il faut revoir les statuts confédéraux pour y inscrire l'obligation d'une majorité des deux tiers des syndicats pour pouvoir lancer « un mouvement de grève générale<sup>149</sup> ». Ludovic Ménard, qui rapporte cette décision, fait état de sa « vive satisfaction » devant ce vote.

C'est dans la même période, le 27 juin, que se tient le Comité fédéral de Maine-et-Loire du Parti socialiste SFIO, destiné à préparer le Conseil national du 4 juillet. Sept sections sur 10 sont représentées (Angers, Cholet, Segré, Chemillé, les Ponts-de-Cé, Trélazé et Meigné-le-Vicomte). Les trois sections absentes sont Saumur (Aubrun, retenu auprès de sa fille, malade), Doué-la-Fontaine et Longué. Le trésorier fédéral, Boutin, annonce la distribution de 618 cartes depuis le 1<sup>er</sup> janvier. Là aussi, le principe d'une caisse de solidarité est adopté, à l'unanimité, via un timbre spécial (1 F par année normale, mais 2 F au vu des conditions spéciales de l'année 1920, « en raison des nombreuses misères à secourir ». Enfin, concernant l'attitude du Parti socialiste envers la politique de répression du gouvernement, le Comité fédéral adopte à l'unanimité moins une abstention (Segré) le manifeste proposé par la CAP, manifeste qui cependant « ne voulait pas instituer un débat sur la politique nationale et internationale du Parti en l'absence de Cachin et de Frossard actuellement en Russie ». En effet, en février, le congrès socialiste de Strasbourg avait décidé d'engager des pourparlers avec l'Internationale communiste (IC), dont le II<sup>e</sup> congrès - le premier « vrai congrès » selon l'historien Pierre Broué<sup>150</sup> - doit se tenir à Moscou du 19 juillet au 7 août, en présence de 217 délégués de 37 pays et 67 organisations. C'est à ce congrès que doivent être adoptées les conditions d'adhésion à l'IC.

Du côté des fonctionnaires, l'heure n'est déjà plus à la mobilisation. En effet, un meeting qui les concerne directement est organisé le 27 juin à la Bourse du Travail d'Angers. Il s'agit de protester contre le statut des fonctionnaires proposé par l'Etat et les menaces contre les syndicats de fonctionnaires. Malgré la présence d'un orateur national, Laurent, secrétaire de la Fédération des Fonctionnaires, et de Gabrielle Bouët, qui est en passe d'être révoquée, seule une centaine de personnes, dont plusieurs militants ouvriers, se déplacent. Doignon, qui n'est pas seulement secrétaire fédéral du Parti socialiste, mais aussi membre de la Fédération postale CGT, fait adopter un ordre du jour demandant entre autres l'arrêt des poursuites contre les syndicalistes qui ont chômé ou appelé à chômer le 1<sup>er</sup> mai. Il termine en s'excusant auprès de Laurent contre les « trop nombreux absents qui avaient peut-être préféré les charmes de la pêche à la ligne ». En effet, selon lui, quand il s'est agi de réclamer « les quarante sous par jour d'indemnités », il y avait « 7 à 800 présents<sup>151</sup> »... De fait, depuis la défaite cuisante du mouvement de grèves du printemps, la tendance générale, comme à l'échelle internationale, est désormais au reflux du mouvement social.

Le 4 juillet, le Conseil national du Parti socialiste doit se positionner sur trois orientations divergentes. La première est présentée par Renaudel et la droite du Parti : elle ne demande pas moins que de revenir par la bande sur le vote de retrait de l'Internationale socialiste émis par le congrès de Strasbourg en février et propose que le PS envoie quand même une délégation au congrès de la II<sup>e</sup> Internationale qui doit se tenir à Genève. La proposition est balayée par une motion

<sup>149</sup> *L'Effort social* n° 80, 3 juillet 1920.

<sup>150</sup> Pierre Broué, *Histoire de l'Internationale communiste 1919-1943*, Fayard, 1997, page 160.

<sup>151</sup> *L'Effort social* n° 80, 3 juillet 1920.

présentée par Paul-Louis et Mayéras, du centre longuettiste, par 2735 mandats contre 454, la gauche favorable à la III<sup>e</sup> Internationale s'abstenant (1362 mandats), si l'on en croit le compte rendu fait par Jean Longuet<sup>152</sup>.

Pour ce dernier, qui n'a pourtant jamais cessé de voter les crédits militaires jusqu'à la fin de la guerre, et est donc mal placé pour donner des leçons aux internationalistes conséquents, il faut « reconstruire en pleine clarté une Internationale révolutionnaire unique, où Moscou doit avoir la large place que lui confèrent les immenses services rendus au prolétariat - mais où il ne saurait jouer le rôle d'un Vatican socialiste ». L'expression « services rendus » paraît bien faible pour une révolution qui a tout à la fois détruit à travers le tsarisme le pire régime d'oppression en Europe, entraîné la fin de la guerre par contagion aux autres pays belligérants, notamment l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, et commencé à mettre en place, dans un contexte rendu encore plus difficile par deux ans et demi d'interventions impérialistes, un système dépourvu de toute forme d'exploitation capitaliste. Et même si la dégénérescence ultérieure du régime des Soviets a d'une certaine façon fait revêtir effectivement - mais dix ans plus tard - à l'Internationale communiste les oripeaux d'une Eglise composée de grands prêtres prétendument infaillibles, on en est bien loin en 1920.

Sous un verbiage parfois révolutionnaire, Jean Longuet délègue donc à ceux qui sont encore pour quelques semaines ses camarades de tendance, Cachin et Frossard, le soin de « faire entendre à nos camarades russes la pensée du socialisme français ». Pour lui, la gauche du parti est en baisse d'influence, et il espère imposer son orientation « centriste » à l'occasion du prochain congrès.

A Angers, l'urgence est d'un autre ordre : le secrétaire fédéral, le postier Louis Doignon, vient d'avoir sa mutation pour Paris, et il faut le remplacer. Un congrès extraordinaire fédéral est donc convoqué le dimanche 18 juillet à 10 h, salle de la Coopérative des Syndicats angevins, 21 boulevard de Nantes (aujourd'hui boulevard Gaston Dumesnil). La convocation précise que pour être élu secrétaire fédéral, il faut « trois ans de parti ». La section d'Angers est convoquée elle aussi par son secrétaire, Gillet, le lundi 12, avec à l'ordre du jour la « désignation d'un candidat au secrétariat [fédéral] ». Entretemps, Cachin et Frossard ont fait parvenir un télégramme de Moscou dans lequel ils rendent compte de leur « enquête hors Moscou ». Ils décrivent « de grands centres industriels et de nombreux villages » où « on a l'impression de l'ordre, de la reprise du travail, de la reconstitution économique, autant que le permettent le blocus et la guerre polonaise ».

En effet, le gouvernement polonais dirigé par l'ancien socialiste devenu nationaliste Jozef Pilsudski avait attaqué la Russie soviétique fin 1919, pensant profiter de la guerre civile qui y régnait pour gagner des territoires à l'est de la ligne Curzon<sup>153</sup>. Toutefois, au début de l'été 1920, la contre-offensive soviétique dirigée par Toukhatchevski amena l'Armée rouge aux portes de Varsovie, dans l'espoir d'aller jusqu'en Allemagne et d'y étendre ainsi la révolution. Ce mauvais calcul déclencha un sursaut patriotique prévisible chez les Polonais, qui sortaient quand même d'un bon siècle d'occupation russe, et l'Armée rouge dut à nouveau refluer. Toujours est-il que cette avancée soviétique inquiéta les Alliés, dont la France, qui envoya en Pologne une mission militaire dirigée par le général Weygand, et dans laquelle figurait aussi un certain Charles de Gaulle... Cette guerre inquiéta d'ailleurs aussi Léon Blum, qui reprocha aux Alliés d'avoir poussé la Pologne au conflit avec la Russie soviétique pour dénoncer ensuite l'entrée des Russes sur le territoire polonais<sup>154</sup> ! Le futur

---

<sup>152</sup> *L'Effort social* n° 81, 10 juillet 1920.

<sup>153</sup> La ligne Curzon est la frontière orientale de la Pologne fixée en décembre 1919 par une conférence des ambassadeurs alliés. Lord Curzon était secrétaire au Foreign office (le ministère britannique des Affaires étrangères). C'est cette ligne qui servira de référence pour tracer en 1945 la frontière entre l'URSS et la Pologne. Aujourd'hui, elle sépare donc ce dernier pays de la Lituanie, de la Biélorussie et de l'Ukraine. A la suite de la guerre russo-polonaise de 1920, la frontière polonaise fut repoussée 150 à 200 km plus à l'est.

<sup>154</sup> Editorial de Léon Blum intitulé *La Guerre*, reproduit dans *L'Effort social* n° 82, 17 juillet 1920.

chef du Parti socialiste dans l'entre-deux-guerres redoutait l'envoi de soldats français en Pologne, ainsi d'ailleurs qu'au Proche-Orient.

Au congrès fédéral du 18 juillet, huit sections socialistes sur dix sont représentées : Angers, Saumur, Segré, Cholet, Longué, Les Ponts-de-Cé, Trélazé et Meigné-le-Vicomte (Chemillé et Doué-la-fontaine étant absentes). C'est Chevalley qui fait le compte rendu du Conseil national du 4 juillet qui a autorisé Cachin et Frossard à participer au congrès de la III<sup>e</sup> Internationale à Moscou, « à titre consultatif et d'informations mutuelles ». Puis on passe à l'élection du secrétaire fédéral. Il y a deux candidats, Louis Chevalley<sup>155</sup>, présenté par les sections d'Angers, Saumur, Segré, Les Ponts-de-Cé et Longué, et Soutif<sup>156</sup>, présenté par celle de Trélazé. C'est Chevalley qui est élu, tandis que Vest, lui aussi de Trélazé, doit remplacer Doignon au Conseil national. A cette occasion, le congrès remercie pour son dévouement Doignon, qui laisse une Fédération renforcée, avec près de 700 membres, alors qu'elle n'en comptait que 97 en 1914, année de sa première élection au secrétariat fédéral. Les délégués votent également une motion de soutien à Louis Bouët, alors sous la menace d'être révoqué de l'Enseignement, et demandent au groupe socialiste au Parlement « de porter l'affaire à la tribune de la Chambre »<sup>157</sup>.

Louis Chevalley, devenu aussi l'un des principaux rédacteurs de *L'Effort social*, y publie le 31 juillet un éditorial portant sur « l'anniversaire de la mort de Jaurès (3 septembre 1859 - 31 juillet 1914) ». Sans s'aventurer sur la question de savoir quelle aurait été l'attitude de Jaurès pendant la guerre s'il n'avait pas été assassiné, Chevalley pense qu'il aurait certainement été, « contre les nationalismes et les militarismes ligués, contre les profiteurs de la guerre et les exploiters de la gloire, [...] l'indomptable voix des peuples crucifiés », par exemple s'il avait siégé à la Conférence de la Paix. Le conseil municipal de Trélazé envisage d'ailleurs d'organiser une manifestation en son honneur, avec le soutien de la Fédération socialiste et de sa section d'Angers en particulier<sup>158</sup>.

### ***Kropotkine contre Lénine ?***

On apprend dans la même livraison de *L'Effort social* que Merrheim, qui vient de faire une conférence à Angers, profite d'une adresse aux ouvriers anglais du théoricien anarchiste Pierre Kropotkine (1842-1921) pour dénoncer la III<sup>e</sup> internationale et prophétiser la défaite de Lénine accusé de vouloir « réaliser une révolution économique à coups de décrets ». Merrheim accuse aussi Lénine de chercher à « annihiler l'indépendance du mouvement syndical international, et de ce fait, le syndicalisme lui-même [qu'il se] refuse à confondre avec une dictature d'un parti, ou plutôt d'une personnalité qui ne peut maintenir cette dictature qu'en supprimant toutes les libertés de parole, de pensée ou de réunion ». Pour Chevalley, cette prise de position montre la continuité de la pensée de Merrheim concernant les rapports entre parti et syndicat, « la vieille divergence, l'ancienne discussion doctrinale sur les rapports de « l'action politique » et de « l'action syndicale ». Mais il n'approuve pas forcément les déductions hostiles au bolchévisme de Merrheim, et surtout il pense que Merrheim, dans son discours à Angers, aurait dû insister sur un aspect majeur de la lettre de Kropotkine, « la condamnation absolue de toute intervention armée des gouvernements de l'Entente dans les affaires de Russie ».

---

<sup>155</sup> Le pasteur Louis Chevalley (1881-1973), né en Vendée, était devenu représentant de commerce en alimentation après des études de médecine. Marié à Paris en 1906, auxiliaire médical pendant la guerre, il avait été fait prisonnier à Verdun.

<sup>156</sup> Auguste Soutif (1874-1944), secrétaire du syndicat CGT de la Manufacture d'Allumettes de Trélazé, réélu conseiller municipal de cette commune le 30 novembre 1919 avec 629 voix, était également secrétaire-adjoint de la Fédération socialiste angevine depuis avril 1919. Lui aussi avait été mobilisé pendant la guerre.

<sup>157</sup> *L'Effort social* n° 83, 24 juillet 1920.

<sup>158</sup> *L'Effort social* n° 84, 31 juillet 1920.

Pour Kropotkine en effet, la révolution russe est « de la même importance » que celles de « l'Angleterre en 1639-1648<sup>159</sup> » et de « la France en 1789-1794<sup>160</sup> ». Ce n'est pas « un accident dans la lutte des partis », car elle résulte de « près d'un siècle de propagande communiste et socialiste ». Même s'il pense que « la tentative d'introduire la nouvelle société au moyen de la dictature d'un parti soit apparemment condamnée à un échec, on doit reconnaître que la révolution a déjà introduit dans notre vie quotidienne de nouvelles conceptions sur les droits du travail ». Pour lui, « toute intervention armée d'une puissance étrangère provoque nécessairement un renforcement des tendances dictatoriales des gouvernants ». « *Les maux naturels du communisme d'Etat ont été décuplés sous le prétexte que toutes les misères de notre existence sont dues à l'intervention des étrangers*<sup>161</sup> ». Selon Kropotkine, « la Russie impériale est morte », de même que sa domination sur les peuples qui composaient l'Empire, et tous les efforts qui tendraient à « réunir sous une loi centrale, les parties constitutives de l'Empire russe - Finlande, Provinces baltiques, Lithuanie, Ukraine, Géorgie, Arménie, Sibérie, etc. - sont sûrement voués à un échec ». Pour cela, les « nations occidentales » doivent reconnaître le droit au « self-government » de chaque partie de l'Empire.

Pour le prince libertaire russe, la Révolution russe continue la Révolution française, mais en essayant de « progresser là où la France s'était arrêtée ». Mais l'introduction du communisme d'Etat montre « COMMENT LE COMMUNISME NE DOIT PAS ETRE INTRODUIT<sup>162</sup>, même par une population fatiguée de l'ancien régime et n'opposant aucune résistance active à l'expérience faite par les nouveaux gouvernements ». Kropotkine estime que « *l'idée de soviets, c'est-à-dire de conseils d'ouvriers et de paysans, préconisée d'abord lors de la tentative révolutionnaire de 1905, et immédiatement réalisée par la révolution de février 1917, l'idée de tels conseils contrôlant la vie politique et économique, est grande* », car elle donne le pouvoir à « tous ceux qui prennent une part réelle à la production de la richesse nationale par leur propre effort personnel ».

En revanche, la dictature fait perdre aux soviets « toute leur signification », les réduisant au rôle des « Etats généraux » et des « Parlements » de l'Ancien régime, soumis au bon vouloir du roi qui les convoquait. De plus, les soviets ne peuvent fonctionner sans la liberté de la presse, suspendue sous le prétexte de la guerre civile, et sans des élections précédées « d'une campagne électorale libre ». En effet, si « l'excuse habituelle est qu'une loi dictatoriale est inévitable comme moyen de combattre l'ancien régime », « une telle loi devient évidemment un recul dès que la révolution s'attelle à la construction d'une nouvelle société sur une nouvelle base économique ». Et Kropotkine met en garde contre le danger de la bureaucratie, « bureaucratie si formidable que le système bureaucratique français, qui exige l'intervention de 40 fonctionnaires pour vendre un arbre abattu par un orage sur une route nationale, devient une bagatelle en comparaison de lui »<sup>163</sup>. Il invite d'ailleurs les militants ouvriers à envoyer des délégués en Russie « pour voir comment une révolution sociale travaille dans la vie réelle ». Pour lui, la révolution est un « immense travail constructif » qui a besoin « des connaissances, du cerveau et de la collaboration volontaire d'une foule de forces locales et spécialisées qui, seules, peuvent attaquer avec succès la diversité des problèmes économiques dans leurs aspects locaux ». Il récuse aussi la transformation des « unions professionnelles » (les syndicats) et des coopératives locales en « organes bureaucratiques du parti ».

---

<sup>159</sup> La première révolution anglaise du XVIIe siècle avait conduit à la chute de la dynastie des Stuart et à l'instauration d'un régime républicain, à la suite d'une guerre civile (1642-1651).

<sup>160</sup> Soit entre la mise en place de la monarchie parlementaire censitaire (1789-1791) et la chute de Robespierre et des Montagnards (juillet 1794).

<sup>161</sup> En italique dans le texte original.

<sup>162</sup> En majuscules dans l'original.

<sup>163</sup> Ayant dû s'exiler pour échapper aux prisons russes, Kropotkine connaissait bien la France, où il fit plusieurs séjours, dont une partie en prison comme militant révolutionnaire (1882-1886). En 1916, il avait pourtant soutenu l'Union sacrée aux côtés du libertaire français Jean Grave. Il était rentré en Russie en 1917.

Se plaçant sur le terrain de la lutte révolutionnaire, Kropotkine dénonce « les conquérants impérialistes de toutes nationalités » qui cherchent à prendre le contrôle des territoires et des peuples d'Europe orientale détachés de l'Empire russe, pour mieux les exploiter, et il place ses espoirs dans une « grande internationale de tous les travailleurs du monde » différente à la fois de la « seconde Internationale [l'Internationale socialiste] », « dirigée par un seul parti [la Social-démocratie] » et de la Troisième, bâtie selon lui sur le même modèle. Il termine son texte par un appel à constituer « une union de tous les syndicats du monde afin de libérer la production mondiale de son présent assujettissement au capital »<sup>164</sup>.

Certaines de ces critiques prophétiques de la bureaucratisation galopante du régime soviétique, indissociable, faut-il le préciser, du pouvoir montant de Staline, se retrouvèrent dans ce que Moshe Lewin a appelé « le dernier combat de Lénine<sup>165</sup> », allié pour l'occasion, peu de temps avant sa mort, entre la fin de 1922 et le printemps 1923, avec Trotsky, un Trotsky revenu de ses errements de la période de guerre civile sur la « militarisation du travail<sup>166</sup> ». Mais ce combat arriva trop tard et fut largement perdu, comme on le sait.

En tous les cas, l'appel de Kropotkine à lutter contre l'intervention militaire en Russie soviétique, de même que celui du gouvernement soviétique, relayé par le Parti socialiste SFIO<sup>167</sup>, est entendu en Maine-et-Loire. Selon *L'Effort social*, plus de 600 habitants de Trélazé se réunissent le samedi 14 août salle de la Maraîchère pour écouter Chevalley, Boulan et Vest dénoncer la décision du gouvernement Millerand d'intervenir aux côtés de la Pologne. Le syndicat des Ardoisiers fait de même le mercredi 18. Enfin, le 19 août, 1200 personnes se pressent à la Bourse du Travail d'Angers à l'appel de l'UD CGT, de la section socialiste, de l'ARAC et de la LDH pour entendre l'infatigable Chevalley, Vernon (de l'ARAC) et Pilard (CGT). Comme le sort des armes s'est à nouveau inversé, cette fois en faveur de la Pologne, les militants craignent ouvertement que la France ne pousse les Polonais « sur la route de Moscou », ce qui transformerait cette guerre en « guerre de la France contre la Russie ». Pour Louis Chevalley, si Millerand estime que la paix « ne peut exister avant que le gouvernement des Soviets soit détruit », les socialistes pensent au contraire qu'elle ne peut résulter que de sa reconnaissance immédiate, comme l'ont fait l'Angleterre et l'Italie<sup>168</sup>.

Entretemps, Cachin et Frossard sont rentrés de Moscou. Ils ont tenu un grand meeting le 13 août au Cirque de Paris, devant près de dix mille personnes<sup>169</sup>. Ils y racontent leur voyage, se déclarant tous les deux partisans de la III<sup>e</sup> Internationale, dénonçant aussi le blocus qui affame la Russie et « la folie impérialiste de Millerand », sous des tonnerres d'applaudissements. Celui qui signe « Jean-Pierre » dans *L'Effort social* conclut ainsi son résumé du meeting : « Nos camarades de l'Anjou sauront, je l'espère, s'unir aux camarades parisiens pour réclamer la III<sup>e</sup> Internationale et remplacer le verbiage coutumier des réunions publiques par la force d'action de nos révolutionnaires de 93 »...

De son côté, la Commission Administrative de la CGT exige de tous les gouvernements de rétablir des relations normales avec la Russie et demande à l'Internationale syndicale de réunir son Comité exécutif pour coordonner les oppositions à la guerre. Elle appelle les travailleurs à « se refuser à nourrir la guerre » et menace : « [La guerre] n'aura ni charbon, ni transport, ni munitions »<sup>170</sup>.

---

<sup>164</sup> *L'Effort social* n° 84, 31 juillet 1920.

<sup>165</sup> Moshe Lewin, *Le dernier combat de Lénine*, Editions de Minuit, 1978.

<sup>166</sup> Léon Trotsky, *Terrorisme et Communisme*, Editions 10/18, 1963, en particulier page 216.

<sup>167</sup> *L'Humanité* du vendredi 13 août 1920 publiée à sa « une » « l'appel des Soviets aux travailleurs français ».

<sup>168</sup> *L'Effort social* n° 87, 21 août 1920. Si la guerre entre la Pologne et la Russie soviétique s'arrêta avec la Paix de Riga en octobre 1920, il fallut attendre la victoire du Cartel des Gauches pour que le gouvernement français reconnaisse enfin, le 28 octobre 1924, ce qui était devenu l'URSS.

<sup>169</sup> *L'Humanité*, 14 août 1920.

<sup>170</sup> Ordre du jour de la CA de la CGT, reproduit dans *L'Effort social* n° 87, 21 août 1920.

## **Parti et syndicat**

Parmi les débats récurrents dans le mouvement ouvrier, celui sur les rapports entre les partis politiques et les syndicats revient à plusieurs reprises dans les colonnes de *L'Effort social*. Dans l'édition du 7 août 1920, un « bolchévick de Saumur » évoque la discussion qui avait eu lieu entre lui et Ragot, secrétaire-adjoint de la Fédération des Cheminots de l'Etat. Pour ce dernier, « le syndicalisme pouvait se suffire à lui-même, sans le concours d'aucune autre organisation sociale ». Le militant saumurois, quant à lui, explique que si le syndicalisme consiste d'abord à lutter pour « l'amélioration des salaires » et « de meilleures conditions de travail », il fait aussi de la politique - socialiste en l'occurrence - quand il demande, comme pendant les grèves de mai, « la nationalisation, ou plutôt la socialisation des moyens de transport ». De plus, face à la répression et aux emprisonnements « pour faits de grèves », ce sont les « quelques députés socialistes » qui donnent de la voix à la Chambre des députés. En outre, la plupart des militants socialistes sont aussi syndiqués à la CGT. Selon l'auteur, le « splendide isolement » du syndicat n'est donc pas possible, et les syndicalistes doivent tout faire pour assurer l'élection de « socialistes qui combattent pour des buts identiques aux vôtres dans une organisation différente, mais amie ».

Il est vrai qu'historiquement, la méfiance du courant syndicaliste-révolutionnaire envers le Parti socialiste s'expliquait avant 1914 par l'opportunisme de ce dernier, souvent allié au Parti radical, un parti « bourgeois », au nom de la défense laïque. Mais en 1920, le Parti socialiste tel qu'il sort de la guerre n'est plus le même. Il s'est épuré sur sa droite, car beaucoup d'anciens socialistes indépendants et même de socialistes unifiés l'ont quitté aux élections de 1919, tandis qu'une nouvelle génération de militants a été gagnée chez les ouvriers et les paysans traumatisés par quatre années de guerre de tranchées. L'Internationale communiste elle-même cherche à recruter parmi les anciens syndicalistes-révolutionnaires, et même chez les anarchistes, pour donner plus de poids aux ouvriers dans les partis qui basculent de plus en plus dans son camp<sup>171</sup>.

Dans le même journal, un autre débat illustre la diversité de la CGT. Il s'agit d'une réponse à des critiques faites par « un bon nombre de [...] jeunes camarades » à la Fédération du Livre, connue pour son réformisme. L'auteur, qui signe « Un typo », annonce une série d'articles en défense de cette organisation de la CGT, dont la direction se réclame de l'idéologie « positiviste » et non des différentes variantes du socialisme. Ce militant met ainsi sur le même plan « syndicalistes, coopérateurs, parlementaires collectivistes, positivistes, communistes, libertaires et socialistes chrétiens », qui, tous, cherchent à « refaire l'éducation de la masse ». Pour lui, « pour se poser en éducateur du prolétariat », il ne suffit pas « de ressasser les formules relatives à la suppression du patronat et du salariat, à la suppression de la propriété individuelle et de proclamer la lutte des classes »<sup>172</sup>.

### **Les paysans, leur syndicat et la « grève du lait »**

Le 20 juillet 1920, le syndicat des éleveurs laitiers d'Angers fait paraître dans la presse locale son intention d'augmenter le prix du litre de lait de 0 F 75 à 0 F 90. Son président, Jean-Baptiste Huez, 31 ans, éleveur à Montreuil-Belfroy<sup>173</sup>, est condamné le 31 juillet pour « spéculation illicite » à 15 jours de prison avec sursis et 2000 F d'amende par le tribunal correctionnel d'Angers<sup>174</sup>. Dès le lendemain 1<sup>er</sup> août, 300 éleveurs laitiers votent la « grève du lait » jusqu'à obtention du prix de 0 F 90 le litre<sup>175</sup>. La municipalité d'Angers et le préfet prennent alors des dispositions pour assurer le ravitaillement en lait.

<sup>171</sup> *L'Effort social* n° 85, 7 août 1920.

<sup>172</sup> Ibidem.

<sup>173</sup> Aujourd'hui Montreuil-Juigné.

<sup>174</sup> *Le Petit Courrier*, 1<sup>er</sup> août 1920.

<sup>175</sup> *Le Petit Courrier*, 2 août 1920. Le prix du lait était « taxé » (fixation d'un prix maximum) par les autorités.

Ces événements déclenchent dans *L'Effort social* une série d'articles sur les paysans et leurs revendications. Le 7 août, un militant qui écrit sous le pseudonyme *Roger Bernaine* dénonce « des mercantis odieux qui n'hésitent pas à priver les malades, les enfants et les vieillards de ce lait qui est leur seul soutien ». Il oppose la répression qui a frappé au printemps les cheminots en grève, qui eux « voulaient rendre service à la population », à la mansuétude de la Justice qui a « gratifié » le président des éleveurs laitiers d'une « petite condamnation ». Roger Bernaine précise même qu'il aurait souhaité que le jugement soit « plus énergique » contre ces « fauteurs de vie chère », ajoutant : « Foutez-les donc tous en « tôle » pendant quelques mois »<sup>176</sup>.

Cet article pour le moins partial entraîne un débat dans les rangs socialistes et syndicaux. Tout d'abord, dès le samedi suivant, *L'Effort social* publie une « protestation » signée F. Richard, adressée au préfet pour dénoncer la condamnation de Huez. En effet, une vingtaine de paysans de la Daguènière se sont réunis et onze d'entre eux ont décidé d'adhérer au syndicat des laitiers d'Angers. Pour eux, « si les produits de la ferme avaient suivi le mouvement ascensionnel de tous les produits manufacturés dont se sert l'agriculture, le litre de lait se vendrait actuellement 1 fr. 50 ». Ils protestent donc contre la « taxation » (le blocage des prix) de leurs produits et réclament qu'on « allège leurs charges ». *L'Effort social* insère « volontiers la protestation [des] camarades paysans », tout en faisant remarquer que « les œufs, le beurre, les poulets, les bestiaux » se vendent « quatre et cinq fois plus cher qu'en 1914 ». Evitant d'opposer ouvriers et paysans, « La rédaction » ajoute « qu'il serait de toute justice de taxer nombre de produits manufacturés afin de limiter les bénéfices vraiment scandaleux de certains mercantis de haute envergure ».

A la « une » du même numéro, dans une « tribune libre », F. Boucon s'adresse « aux Paysans ». Dans un style plus pédagogique que Roger Bernaine, dont il déplore explicitement « les mots un peu vifs employés à l'égard des paysans », l'administrateur de *L'Effort social* évoque la création récente d'un syndicat de cultivateurs des environs d'Angers. Il dit s'être réjoui de cette tentative « d'émancipation des travailleurs de la terre », sur le modèle des syndicats ouvriers, et cela même si « le capitalisme odieux, cette féodalité du XX<sup>e</sup> siècle » s'est servi des paysans pour « écraser la classe ouvrière des villes, plus émancipée ». Tout en considérant que les « cultivateurs » ont eu tort de faire la « grève du lait », F. Boucon fait un parallèle entre la répression qui a frappé les ouvriers au printemps et celle qui touche maintenant les paysans, qui pourtant ont « arrosé abondamment de [leur] sang la terre de France et d'ailleurs ». Il leur reproche de ne lire que la « presse capitaliste et cléricale » qui les trompe et veut les dresser contre les ouvriers. Or « l'ouvrier est le grand consommateur des produits de [leurs] fermes » et leur intérêt est donc de soutenir les ouvriers quand ils font grève pour maintenir leur salaire réel, leur pouvoir d'achat. Au contraire de Roger Bernaine, F. Boucon incite les agriculteurs à s'organiser « fortement » pour éviter de « subir l'exploitation des requins capitalistes » qui augmentent « l'outillage agricole, les engrais, les vêtements » et se place dans la perspective du moment où « tous les syndicats de tous les travailleurs enfin éduqués se tendront une main loyale et fraternelle »<sup>177</sup>.

Dernier rebondissement : dans une autre « tribune libre », Roger Bernaine revient sur ses propos antérieurs. Il refuse de les désavouer et maintient que la grève du lait « a fait souffrir des enfants et des vieillards en leur supprimant leur aliment indispensable ». Ces éleveurs laitiers ont selon lui manqué d'humanité, et puisqu'une partie d'entre eux estiment pouvoir se contenter de 0 fr. 75, il n'y a pas de doute sur la volonté « spéculative » des autres. De plus, s'ils n'ont pas affilié leur syndicat à la CGT, c'est sans doute parce qu'ils se sentent plus proches des « syndicats patronaux ». Certes, Roger Bernaine ne se considère pas comme « leur ennemi », il « souhaite vivement qu'ils viennent avec nous », mais il déclare combattre « tout mercanti, qu'il soit petit ou gros »<sup>178</sup>. Visiblement, il n'y

---

<sup>176</sup> *L'Effort social* n° 85, 7 août 1920.

<sup>177</sup> *L'Effort social* n° 86, 14 août 1920.

<sup>178</sup> *L'Effort social* n° 87, 21 août 1920.

a donc pas unanimité dans les rangs socialistes et syndicalistes vis-à-vis de la paysannerie, et les militants sont encore loin - c'est le moins qu'on puisse dire - de faire une analyse fine d'un groupe social qui constitue encore 35 % de la population totale du pays.

### ***L'Inauguration du buste de Jaurès***

On a vu plus haut qu'il n'y a pas eu de réaction de protestation à Angers après l'acquiescement de Raoul Villain le 29 mars 1919. La gauche angevine se rattrape en organisant une série de manifestations à l'occasion de l'inauguration d'un buste de Jaurès à Trélazé le dimanche 12 septembre 1920. Le comité d'organisation invite « toutes les organisations ouvrières et démocratiques » à la fois à rendre hommage au tribun et à manifester « leur volonté d'affranchissement politique et économique ». Le comité est soutenu par la municipalité, la section socialiste et les Jeunesses syndicalistes de Trélazé, les Allumettiers CGT, la Fédération socialiste de Maine-et-Loire, l'UD CGT, l'Union des Coopérateurs de l'Anjou et la section d'Angers de la LDH. Selon Louis Chevalley, la liste des soutiens reste ouverte, il suffit de s'adresser « au camarade Gilouard, 8 rue de la Gare à Angers »<sup>179</sup>.

Le programme complet de la manifestation est publié à la « une » du numéro suivant de *L'Effort social*, ainsi que dans *Le Petit Courrier* des vendredi 10 et samedi 11 septembre, mais seulement en page 3... Il commence par une conférence au Cirque-Théâtre d'Angers, organisée le samedi soir à 20 h 30 par la section socialiste. Le lendemain, à 12 h 30, les organisations d'Angers et de Cholet ont prévu de se rassembler à la Bourse du Travail d'Angers, avant de retrouver le Comité d'organisation et l'Harmonie de Trélazé au passage à niveau de la route de la Pyramide pour se rendre à la coopérative de la cité ouvrière. A 14 h, le cortège doit quitter la coopérative en direction de la Mairie, avec, en tête, l'Harmonie et le Conseil municipal de Trélazé, la Chorale et la Société sportive de Cholet, suivis des organisations ouvrières. La cérémonie proprement dite est fixée à 14 h 30, avec un discours d'inauguration, l'hymne à Jaurès chanté par la Chorale de Cholet, et un concert donné par la Musique municipale. A 18 h, le cortège retourne à la coopérative, pour un vin d'honneur, des exercices sportifs et des jeux. Puis, à 20 h, un concert est organisé salle de la Maraîchère par la Jeunesse syndicaliste de Trélazé, avec le concours de la Chorale de Cholet<sup>180</sup>.

Selon les organisateurs, le meeting du samedi soir est une réussite, avec un millier de personnes venues écouter l'orateur, Louis Maurice, un ancien collaborateur de Jaurès à *La Petite République*<sup>181</sup>. Le dimanche, à Trélazé, le cortège, composé en partie d'Angevins venus en camions ou en tramway, rassemble « 1800 à 2000 personnes ». Le buste de Jaurès est exposé au balcon de la Mairie. Plusieurs allocutions sont alors prononcées, par le maire de Trélazé, Billot, mais aussi Chevalley, Louis Maurice, Ludovic Ménard et Ferdinand Vest. La cérémonie, relatée, toujours en page 3, par *Le Petit Courrier*<sup>182</sup>, est troublée par l'incendie d'une boulangerie, qu'une partie de l'assistance aide à éteindre. Trois personnes, dont deux membres de la Chorale de Cholet, sont d'ailleurs blessées à cette occasion<sup>183</sup>. A noter que *Le Petit Courrier*, rend compte de l'incendie avec moult détails et un titre nettement plus gros que pour la cérémonie en l'honneur de Jaurès, dont le compte rendu est d'ailleurs relégué en bas de page...

Trois semaines plus tard, *L'Effort social* publie le bilan financier de la cérémonie, largement positif. Il y a en effet 2009 F de recettes, dont 500 F de subvention de la mairie de Trélazé, plusieurs centaines de francs de dons des organisations ouvrières, syndicats et groupes socialistes, mais aussi

<sup>179</sup> *L'Effort social* n° 88, 28 août 1920.

<sup>180</sup> *L'Effort social* n° 89, 4 septembre 1920.

<sup>181</sup> Le journal *La Petite République*, quotidien fondé en 1876, était devenu à partir de 1892 l'un des principaux organes du socialisme français, avant la fondation de *l'Humanité* en 1904.

<sup>182</sup> *Le Petit Courrier*, lundi 13-mardi 14 septembre 1920.

<sup>183</sup> *L'Effort social* n° 91, 18 septembre 1920.

des coopératives, de la LDH et de la Fédération Ouvrière et Paysanne des Mutilés, Veuves et Orphelins de la guerre, ainsi que le produit de la vente de cartes postales (un des moyens de propagande de l'époque) et d'églantines. Côté dépenses, seulement 1810 F (1000 F de frais de déplacement des militant-e-s de Cholet, le plus gros poste, quelques centaines de francs pour les rafraichissements des musiciens, mais aussi pour les « couronnes et gerbes de fleurs » ainsi que les « 110 affiches apposées à Angers et Trélazé ». Les près de 200 F de « reliquat » sont répartis entre le bureau de bienfaisance de Trélazé, les Pupilles d'Angers et de Trélazé et *L'Effort social*, qui reçoit 38 F 50 pour sa « caisse de propagande ». Outre ces aspects financiers, le rapport final du comité d'organisation remercie particulièrement « les camarades Boulan et Marie qui ont assumé la plus lourde tâche dans l'organisation »<sup>184</sup>.

Mais la crise sociale de l'après-guerre continue. Ainsi peut-on lire dans un des numéros de *L'Effort social* de cette époque la description par Chevalley d'une expulsion de locataires dans un quartier populaire d'Angers, plus précisément au 83 rue de la Chalouère. Expulsion dans les règles, préavis donné un an à l'avance, certes, mais tout de même, une famille de sept enfants est mise à la rue, faute d'avoir pu trouver un logement abordable. Chevalley évoque alors les projets de construction d'habitation à bon marché, comme on disait à l'époque. Pour lui, face à l'ampleur de la crise du logement et dans une période où le gouvernement fait voter des « primes à la natalité », il faut « décréter les mesures qui s'imposent : la révision des locaux prétendus habités, la réquisition et la taxation. Evidemment, ce serait une atteinte à la sacro-sainte liberté des propriétaires. Ce serait même du bolchévisme en action. Mais les choses en sont à ce point qu'il faut enfin choisir entre la peur des mots et les maux de la peur ». Louis Chevalley va-t-il se rallier aux partisans de la 3<sup>e</sup> Internationale ? N'a-t-il pas d'ailleurs fait adopter fin août à la fête de la Jeunesse syndicaliste de Saumur, par un bon millier de participants, un ordre du jour réclamant « la reconnaissance immédiate » de la « République des Soviets »<sup>185</sup> ? L'affaire est plus compliquée...

### **Adhésion à la 3<sup>e</sup> Internationale : le « vieux militant » Ludovic Ménard dénonce les « blancs-becs »**

Les hostilités entre partisans et adversaires de l'adhésion à l'Internationale communiste commencent le 18 septembre. Ce jour-là, *L'Effort social* publie sur deux colonnes à la « une » les « impressions d'un vieux militant » de Ludovic Ménard. Cette publication n'est pas anodine. C'est en effet dans la même livraison du journal que l'on trouve les premiers éléments du débat sur l'adhésion à la III<sup>e</sup> Internationale, notamment le point de vue que Cachin et Frossard ont développé devant le Comité exécutif de l'Internationale communiste (IC) sur la question de l'autonomie syndicale et celle des exclusions, ainsi que les réponses apportées par la direction de l'IC. Sont publiées également le même jour les conditions d'adhésion, alors au nombre de neuf.

Ludovic Ménard se place pour l'essentiel sur le terrain de la lutte syndicale. D'emblée, il dénonce la tendance qui « ne vise rien moins qu'à subordonner l'action de la Confédération Générale du Travail à celle du Parti socialiste ». Pour lui, qui se réclame de la Charte d'Amiens, c'est par l'autonomie syndicale que s'explique le bond en avant des effectifs de la CGT « dans l'espace de 14 ans », c'est-à-dire précisément depuis l'adoption en 1906 de ce texte dirigé à la fois contre le courant socialiste guesdiste, qui était favorable à la subordination du syndicat au parti selon l'exemple du SPD allemand, et contre ce qu'on appelait alors les « sectes » anarchistes. Pour Ménard, le poids de la CGT oblige désormais « capitalistes et gouvernants » à compter avec elle, ce qui lui a permis « d'améliorer [la] situation matérielle » de ses adhérents. Inversement, « l'impatience » qui s'est manifestée pendant la vague de grève du printemps aurait empêché selon lui d'obtenir « le principe de la nationalisation des grands services publics : mines, transports, forces motrices, etc. ». Ménard reporte ainsi sur les révolutionnaires la responsabilité de l'échec de la grève. Pour lui, ce mouvement

---

<sup>184</sup> *L'Effort social* n° 93, 2 octobre 1920.

<sup>185</sup> *L'Effort social* n° 89, 4 septembre 1920.

était « pour le moins prématuré », et parmi ceux qui l'ont porté, il dénonce les « phraseurs en catimini, soi-disant révolutionnaires à tous crins » qui osent se faire aujourd'hui « les censeurs acrimonieux » de ceux qui appliquaient à la lettre les résolutions de la CGT et de la Fédération des Cheminots. Il attaque aussi ceux qu'il appelle les « blancs-becs, frais émoulus de la politique » qui « tentent de discréditer par leurs diatribes aussi virulentes qu'injustes, de vieux militants syndicalistes ou socialistes ».

S'il affirme vouloir défendre la révolution russe qui « lutte actuellement contre l'Europe capitaliste coalisée, comme la Révolution française de 1789-1793 », à l'instar des « ouvriers des transports, marins et dockers » qui essaient d'empêcher l'acheminement d'armes en Pologne, à l'appel de la Fédération Syndicale Internationale (FSI), il refuse que la CGT adhère à « l'Internationale de Moscou ». Pour lui, la 3<sup>e</sup> Internationale est une « Internationale politique », et « la classe ouvrière organisée dans ses Syndicats, doit être jalouse de son autonomie » pour rester « maîtresse absolue de son action ». Il ajoute : « J'appartiens depuis de longues années au Parti Socialiste, mais je n'ai jamais été partisan de l'absorption de la CGT par le Parti et *vice-versa* ». Les deux organisations ne doivent pas « s'ignorer » [ce fut longtemps le cas avant la Première Guerre mondiale], car « le but est le même : transformer la société au mieux des intérêts généraux », mais « chaque organisation a un travail bien distinct à accomplir ». De plus, « pendant que nous nous entre-déchirons, [la bourgeoisie capitaliste] dort tranquille sur ses deux oreilles ».

A Moscou, dans son rapport au Comité exécutif de l'IC, Frossard, avait lui aussi défendu l'autonomie syndicale : « Sans la CGT, le Parti socialiste ne fera pas la révolution en France. La CGT ne la fera pas sans lui. La conquête du pouvoir prolétarien dans notre pays ne se conçoit que par l'accord réalisé sur des bases d'égalité entre la CGT et le Parti ». Pour Frossard, il en découlait que « l'institution des Soviets de députés ouvriers et paysans serait impossible en dehors des syndicats ». Frossard avait évoqué aussi une autre question sensible, celle des exclusions. En effet, les dirigeants de l'Internationale communiste ne voulaient pas dans leurs rangs de personnalités de la droite socialiste, aussi bien ceux qui avaient été des partisans jusqu'au-boutistes de la guerre, comme Albert Thomas et Renaudel, que des dirigeants centristes comme Jean Longuet, qui avaient été certes pacifistes, mais qu'ils considéraient comme foncièrement réformistes, à l'instar de Karl Kautsky en Allemagne. Frossard, quant à lui, pensait que l'exclusion éventuelle de militants était « une question de discipline intérieure [au] parti », qui ne devait pas être « imposée de l'extérieur ».

A ce stade du débat entre le Parti socialiste français et l'IC, les neuf conditions d'adhésion imposées par l'Internationale sont en substance les suivantes : 1/Changer radicalement le caractère de la propagande quotidienne du parti, 2/ « Dévoiler sans pitié les agissements des impérialistes français dans les colonies », faire de la propagande pour leur indépendance, y compris dans l'armée, 3/ « Dévoiler la fausseté et l'hypocrisie du social-pacifisme », car sans renversement du capitalisme, l'humanité ne pourra éviter « de nouvelles guerres impérialistes », 4 / « Organisation des éléments révolutionnaires communistes au sein de la CGT afin de lutter contre les social-traîtres, chefs de cette Confédération », 5/ Subordination de fait de la « fraction parlementaire » socialiste au Parti, 6/ « La majorité actuelle du Parti socialiste français doit rompre radicalement avec le réformisme et débarrasser ses rangs de ces éléments qui ne veulent pas suivre la nouvelle voie révolutionnaire », 7/ Changer le nom du Parti en « Parti communiste de France », 8/ « A l'heure où la bourgeoisie décrète l'état de siège pour les ouvriers et leurs chefs, [...] reconnaître la nécessité de combiner l'action légale avec l'action illégale », 9/ « Considérer comme strictement obligatoires toutes les décisions de l'Internationale communiste ». Le texte se conclut cependant par une nuance : « L'Internationale communiste se rend très bien compte des conditions diverses dans lesquelles les travailleurs des différents pays sont contraints de lutter »<sup>186</sup>.

---

<sup>186</sup> L'Effort social n° 91, 18 septembre 1920.

Evidemment, prôner la constitution des communistes en fraction dans la CGT pour y lutter contre l'influence des « chefs réformistes » qui avaient accepté l'Union sacrée en 1914 ne pouvait que choquer Ménard, qui s'était rangé sans état d'âme derrière Jouhaux pendant toute la durée de la guerre<sup>187</sup>. Mais cela posait aussi problème aux militants qui s'opposaient en 1920 à la direction de la CGT sans pour autant vouloir adhérer au Parti socialiste fut-il révolutionnaire c'est-à-dire une partie des anarchistes et surtout des syndicalistes révolutionnaires, pour qui c'était au syndicat, seule véritable organisation ouvrière, de faire la révolution.

### **La réponse de Louis Bouët à Ludovic Ménard : « Réformistes ou révolutionnaires »**

Louis Bouët répond Ludovic Ménard dans le numéro suivant de *L'Effort social*. Il commence par rendre hommage au « vieux lutteur de Trélazé qui militait depuis longtemps dans l'anarchisme et le syndicalisme » quand il commença lui-même à militer, ajoutant : « il a contribué à faire de moi un syndicaliste révolutionnaire ». D'autant plus grande fut donc sa « déception » de voir Ménard rallier l'Union sacrée en 1914, sous prétexte de lutter contre « le militarisme allemand ». Louis Bouët affirme cependant avoir espéré que Ménard se ressaisisse avec la fin de la guerre. Bien au contraire, son article montre que dorénavant, « l'ex-révolutionnaire part en guerre contre les révolutionnaires d'aujourd'hui ».

Pour Bouët, Ménard, en mal d'arguments, ne peut s'empêcher de recourir aux insultes qu'il prétend rejeter, qualifiant ses adversaires de « politiciens en mal moscovite ». L'instituteur syndicaliste préfère rester sur le terrain des idées, celui « des militants qui s'efforcent d'entraîner les organisations ouvrières de notre pays vers la section syndicale de la Troisième internationale ». Pour lui, l'opposition dans la CGT entre « majoritaires » et « minoritaires » est en fait l'opposition entre « réformistes » et « révolutionnaires ». Les premiers « collaborent » avec les « gouvernements bourgeois » pour tenter d'obtenir « de maigres concessions », participent « tant soit peu au Traité de Versailles », « source de nouvelles guerres », siègent au « soi-disant Bureau International du Travail [...] dont le but évident est de canaliser les forces populaires pour le plus grand profit des exploiters de tous pays » et à « l'Internationale syndicale d'Amsterdam dominée par les Gompers<sup>188</sup>, les Appleton<sup>189</sup>, les Legien<sup>190</sup>, grands endormeurs de la classe ouvrière ». Pour Bouët, ce syndicalisme « permet les replâtrages du capitalisme en décomposition par suite de ses excès et de ses crimes ». Et il accuse : « Ce syndicalisme-là, vous l'avez dénoncé jadis avec nous, Ménard, quand la CGT était dirigée par des révolutionnaires : Griffuelhes<sup>191</sup>, Yvetot<sup>192</sup> et Jouhaux lui-même ».

Pour lui, opposer la Charte d'Amiens, « œuvre de révolutionnaires », à la proposition d'adhésion à « l'Internationale Syndicale de Moscou » est une absurdité, car ce texte prônait « la disparition du salariat et du patronat » alors que les majoritaires de guerre n'ont cessé de collaborer avec les

---

<sup>187</sup> De même, l'Internationale communiste commençait à organiser avec des syndicats italiens, russes et anglais une Internationale syndicale concurrente de la FSI (l'Internationale réformiste dont le siège était à Amsterdam). Ce sera chose faite en juillet 1921 avec la fondation de *l'Internationale Syndicale Rouge* (ISR), dont le siège sera lui aussi à Moscou.

<sup>188</sup> Samuel Gompers (1850-1924), président de *l'American Federation of Labour* de 1886 à sa mort, partisan d'un syndicalisme réformiste.

<sup>189</sup> William Archibald Appleton (1859-1940), dirigeant syndical britannique proche de Gompers, président de la Fédération Syndicale internationale.

<sup>190</sup> Carl Legien (1861-1920), secrétaire international des syndicats allemands, membre de l'aile droite du SPD, partisan de l'Union sacrée pendant la première Guerre mondiale, organisateur de la grève générale qui fit échouer le putsch d'extrême-droite de Kapp-Lüttwitz du 13 mars 1920, décédé le 26 décembre 1920.

<sup>191</sup> Victor Griffuelhes (1874-1922), secrétaire général de la CGT (1901-1909).

<sup>192</sup> Georges Yvetot (1868-1942), secrétaire-adjoint de la CGT et secrétaire de l'Association Internationale Antimilitariste avant guerre. Pendant la guerre, il ne s'engagea ni en faveur de l'Union sacrée, ni aux côtés des minoritaires.

gouvernements d'Union sacrée, ou bien encore ont « banqueté officiellement avec les représentants des patrons ». Le but principal de la Charte d'Amiens était précisément « d'empêcher la CGT d'être mise à la remorque du Parti socialiste qui s'enlisait trop souvent dans le réformisme ».

Bouët et ses camarades, au contraire, sont fiers d'avoir, « à nos risques et périls, maintenu envers et contre tous, en nous et autour de nous, pendant l'horrible tourmente, la flamme révolutionnaire qui est la raison d'être essentielle de nos syndicats et de leur autonomie, puisqu'ils doivent assurer la suppression du salariat et du patronat ». Ce sont eux qui sont « dans l'esprit de la Charte d'Amiens ». Cependant Louis Bouët conclut prudemment son article en annonçant une suite dans laquelle il « précisera » « pourquoi nous devons, tout en respectant l'autonomie de nos syndicats et de l'organisation confédérale, nous orienter résolument vers la *Section syndicale de l'Internationale de Moscou* ».

Dans la même livraison de *L'Effort social*, un « jeune militant », Frédal<sup>193</sup>, exprime lui aussi ses « idées ». Membre du Parti socialiste et secrétaire de syndicat, il dit avoir toujours « déploré dans l'une et dans l'autre de ces organisations, une froideur, un dédain et presque une antipathie l'une pour l'autre, alors qu'au contraire il devrait y avoir sympathie, collaboration étroite, action parallèle et coordonnée ». D'ailleurs, c'est cette coordination que les révolutionnaires russes préconisent. Pour lui, « la guerre a tué le réformisme ». Celui-ci, « au temps de la II<sup>e</sup> Internationale », aurait en effet rendu de grands services en permettant au socialisme, par « une action de propagande, de diffusion de l'idée, d'éducation des masses, de créations de groupements », « de ne pas rester intransigent et par suite incompris » : « grâce à elle nous avons aujourd'hui tout prêts les cadres de l'armée pacifique du communisme ».

Pour lui, désormais, les « masses syndicalistes et socialistes » ne doivent plus « engloutir le meilleur de leurs efforts pour des améliorations de détail toujours vaines ». En se croyant « assez puissante pour nous mater », la bourgeoisie, « pour qui la répression est devenue l'arme journalière et favorite », « nous rejette vers la seule voie salutaire : la lutte des classes ». Et à ceux qui disent « Il ne faut pas faire de politique au Syndicat », Frédal répond qu'il « ne reste plus que la question sociale » : « Deux seuls adversaires sont désormais en présence : le Capital et le Travail, la lutte à mort engagée ne se terminera que par la disparition complète d'un des adversaires ». Selon lui, « il est puéril d'espérer la réalisation économique des aspirations ouvrières sans la prise par le prolétariat du pouvoir politique ». Il ne dit pas que la lutte pour des réformes sociales est inutile, mais qu'elle n'est plus d'actualité à l'heure où la révolution frappe à la porte de l'Europe occidentale. Et, en écho, un autre article du journal évoque « l'occupation des fabriques » qui s'étend en Italie, de même que celle des grands domaines par les « journaliers ruraux » : « le drapeau rouge flotte un peu partout ». Dans le même journal, André Vaudeschamps développe quant à lui l'idée que les classes ouvrières anglaise et italienne sont plus avancées dans la lutte contre leurs bourgeoisies que « la classe laborieuse de France », dont « les leaders ouvriers, reniant leur idéal antérieur, se laissent prendre à toutes les duperies capitalistes »<sup>194</sup>.

Touché au vif, Ménard répond à Bouët la semaine suivante. Après avoir présenté l'article de ce dernier comme écrit « sur le petit ton pincé d'un magister réservant le pensum à un élève », il l'accuse de « tronquer et de *brasser* son article du 18 septembre » pour « renforcer sa thèse ». Après avoir cité le passage de son article où il décrivait « les deux attitudes » lors de la grève des cheminots (celle de la direction de la CGT et celle des nouveaux dirigeants de la Fédération des Cheminots, qui auraient fait preuve selon lui d'un « optimisme outrancier »), il ajoute : « Dans cet exposé [...], où voyez-vous donc, camarade Bouët, que l'ex-révolutionnaire, comme il vous convient de me qualifier

---

<sup>193</sup> Pseudonyme d'Alfred Lelièvre (né en 1895), futur secrétaire-adjoint de la Fédération communiste de Maine-et-Loire.

<sup>194</sup> *L'Effort social* n° 92, 25 septembre 1920.

« *part en guerre contre les révolutionnaires d'aujourd'hui* » ? ». Sans nier la nécessité du débat sur les tactiques syndicales lors des grèves, il affirme qu'il a loyalement soutenu « au premier rang » le mouvement des cheminots « que la prudence n'a pu enrayer », ce qui n'aurait pas été le cas de ses adversaires, bien qu'ils se disent syndicalistes révolutionnaires. Vise-t-il ici Louis Bouët directement ou bien des militants de l'entourage de ce dernier, la chose n'est pas claire. Ménard termine son article en affirmant que « [son] attitude, au cours de la grève, était en tous points conforme aux résolutions prises entre la CGT et la Fédération des Cheminots » [ce qui au demeurant n'était pas l'objet de la critique de Bouët] et qu'il « méprise, tout simplement » « les phraseurs en catimini, soi-disant révolutionnaires à tous crins, qui se sont confinés [alors] dans un rôle passif »<sup>195</sup>.

### **Ludovic Ménard esquive le débat sur l'Union sacrée**

Ainsi Ludovic Ménard continue-t-il de présenter le débat en cours comme une simple discussion sur le choix de la meilleure tactique syndicale à déployer dans un conflit social. Ce faisant, il ne répond nullement à la critique implicite par Bouët de sa propre participation à l'Union sacrée ni à l'accusation d'avoir pris ainsi une responsabilité dans la grande boucherie mondiale.

C'est précisément le reproche que lui fait Roger Bernaine dans la même livraison de *L'Effort social* : il se range du côté des « blancs-becs » qui ont bien gagné le droit d'affirmer leur « tendance révolutionnaire » dans les tranchées, « au baignoire de boue et d'horreur créé pour le *Droit et la Justice* ». Il dénonce les « jusqu'aboutistes de la CGT avec le ténor Jouhau » qui annonçaient leur départ au front pour finalement échapper aux horreurs de la guerre grâce au statut d' « affectés spéciaux » accordé par le gouvernement. Il leur reproche de ne pas « s'être opposé par tous les moyens à la guerre », ce qui était le mandat pour lequel ils avaient été élus à la direction de la CGT. Roger Bernaine refuse désormais de continuer à cautionner l'équipe de Jouhau : « Avec nos assassins, ils ont collaboré. Ils veulent continuer... Nous ne voulons point le permettre ». Lui aussi veut « aller au combat, parallèlement avec le Parti socialiste, en conservant notre autonomie [syndicale] », pour « l'établissement d'une société où chacun aura sa part de bien-être ».

Dans le même numéro, un « bolchévik de Saumur » encourage les militants syndicaux et socialistes à suivre « les excellents conseils que nous donnent nos camarades russe », car, dit-il, « ils ont travaillé sans faiblesse et sans défaillance ». A l'inverse, rappelle-t-il, les élus socialistes français ont voté les crédits de guerre, des dirigeants ont même participé au gouvernement, et « seuls quelques vaillants se sont dressés implacablement contre le grand crime [...] : Alexandre Blanc, Brizon et Raffin-Dugens<sup>196</sup> ». Le militant saumurois justifie ainsi la nécessité de mettre en place des conditions d'adhésion à la Troisième Internationale. On sent d'ailleurs bien dans ce dernier texte l'autorité qu'exerce le Parti bolchévik sur une partie des socialistes français du fait qu'ils ont été les premiers à réaliser la révolution socialiste appelée par Marx. Une influence qui était appelée à durer.

C'est justement quelques jours plus tard, le mercredi 6 octobre, à 20 h 30 au Cirque-Théâtre, que doit se tenir une « grande conférence publique animée par « le citoyen Marcel Cachin » sur le thème « la Russie et le Parti socialiste français ». L'annonce en est faite à la « une » de *L'Effort social* par Ferdinand Vest, adjoint au maire de Trélazé, qui précise qu'il a demandé à Cachin de faire aussi une réunion à Trélazé à 16 h, salle de la Maraîchère.

Les deux conférences de Cachin font « salle comble ». A Trélazé, les interventions de deux militants, Gémin et Monternaut, permettent à l'orateur de « développer [...] la question des rapports du syndicalisme et de l'organisation politique ». Au Cirque-Théâtre d'Angers, où il y a au moins deux

<sup>195</sup> *L'Effort social* n° 93, 2 octobre 1920.

<sup>196</sup> Les trois députés socialistes qui ont participé à la Conférence de Kienthal en 1916. Cf. le cahier du CESA n° 9, page 9.

mille personnes dans l'assistance<sup>197</sup>, contrairement à ce qu'espéraient les organisateurs il n'y eut pas de vraie contradiction hormis trois interventions présentées comme « hors-sujet » (« un vénérable docteur à barbe patriarcale » qui reproche à Cachin son salaire de député, un étudiant en droit « qui a fait rire toute la salle » et un « gamin » qui avait « tout du guignol et du pantin », selon un militant socialiste, Chiron). Pourtant, écrit Louis Chevalley dans son compte rendu pour *L'Effort social*, le débat aurait pu être soutenu par « des avocats intelligents, des commerçants avisés, des industriels distingués »... mais ils ne sont pas venus !

### ***Chevalley, comme Cachin, dénonce l'intervention française contre la Russie soviétique***

Dans le compte rendu que fait Chevalley des deux meetings, l'impression dominante c'est que la population est d'autant plus avide de s'informer sur la révolution socialiste russe qu'elle est « combattue par nos dirigeants et notre presse ». L'affluence dans les meetings de Cachin ou de Frossard ressemble ainsi à « une protestation contre la campagne anti-russe » et à « la traduction d'un sentiment naissant de respect pour une extraordinaire tentative d'émancipation humaine ». Pour les organisations ouvrières, écrit-il, « la Révolution Russe est sacrée et sera défendue par tous les moyens ». Toutefois, Chevalley, qui d'ailleurs restera au Parti socialiste maintenu après la scission, aurait souhaité que Cachin donne plus de détails sur « les résultats de la politique économique du bolchévisme »<sup>198</sup>. Ces réserves étant faites, Chevalley résume le discours de Cachin, qui fut l'objet « d'applaudissements particulièrement nourris », en « trois lignes » : « La Russie a un gouvernement révolutionnaire et socialiste. La politique de ce gouvernement n'agrée pas aux dirigeants de France. Les dirigeants de France veulent tuer ce gouvernement, fût-ce au prix des pires souffrances et de la plus effroyable misère imposées à tout un peuple ».

Frédal, quant à lui, dans une tribune libre intitulée « Pas d'équivoque », tente d'aller plus loin dans le débat. Pour lui, « il n'y a plus à ergoter ». En effet, certains « bons camarades » en seraient à « Révolution russe, oui, Lénine, III<sup>e</sup> Internationale, non ! ». Il dit avoir honte d'entendre des dirigeants réformistes « tout au plus capables de collaborer, de se soumettre aux volontés bourgeoises, qui n'osent même pas prononcer le mot : Révolution, chercher à donner des leçons révolutionnaires aux prodigieux novateurs sociaux de Russie, à ceux qui ont fait la première révolution sociale ». Il ne supporte pas que l'on reproche à Lénine et aux bolchéviks d'être des « dictateurs » alors qu'ils « ont été obligés de se défendre par les mêmes armes » que celles utilisées par les contre-révolutionnaires.

Pour lui, bien que « les Russes ne [soient] sûrement pas tous bolchévistes et n'approuvent pas sans réserves les méthodes bolchévistes », « tous soutiennent et défendent le gouvernement de Lénine car ils savent qu'ils défendent ainsi la révolution et l'idéal socialiste révolutionnaire ». L'historien peut certes émettre des réserves sur le fait que « tous les Russes » aient à ce moment-là (fin 1920) soutenu le pouvoir des Soviets, mais il n'en est pas moins établi que si ce pouvoir a survécu à près de trois années de guerre civile et d'interventions étrangères (France, Royaume-Uni, Etats-Unis, Japon, etc.), c'est grâce au soutien de la masse des paysans. Bien entendu ceux-ci n'appréciaient guère les réquisitions brutales de récoltes par l'Armée rouge, mais ils craignaient encore plus de repasser sous la coupe des anciens grands propriétaires déchus, nobles ou bourgeois.

Pour Frédéric, qui considère que « l'Anjou socialiste semble acquis à la III<sup>e</sup> Internationale », il faut voter « l'adhésion sans réserve » à l'Internationale communiste, adhésion préconisée non seulement par Cachin et Frossard, mais aussi par le Comité de la III<sup>e</sup> Internationale, c'est-à-dire la gauche révolutionnaire du Parti socialiste, avec Boris Souvarine et Fernand Lorient, qui sont alors en prison

---

<sup>197</sup> Le *Petit Courrier* du 7 octobre confirme que le Cirque-Théâtre était « bondé de spectateurs ». Selon Sylvain Bertoldi, conservateur des Archives d'Angers, la salle contenait 1600 places en gradins en version cirque et un parterre de 400 places supplémentaires en version théâtre (*Le Courrier de l'Ouest*, 24 juin 2018, page 8).

<sup>198</sup> *L'Effort social* n° 94, 9 octobre 1920.

pour « atteinte à la sûreté de l'Etat »<sup>199</sup>. Pour lui, tant que la Russie soviétique est menacée, « le devoir de tout socialiste est de soutenir partout les hommes, le gouvernement, le pays qui les premiers ont brisé leur capitalisme ». Après, quand il n'y aura plus de danger, « il sera temps de causer » : « Nous veillerons à installer la maison selon nos désirs, nous aurons voix au chapitre, et si nos idées sont justes, elles triompheront ». En fait, nous le savons maintenant, par-delà la stabilisation de la Révolution russe à la fin de la guerre civile, c'est la situation de forteresse assiégée (et l'URSS en était une assurément) qui a permis dès la fin des années 20 à un personnage comme Staline d'asseoir d'abord son pouvoir personnel, avant d'instaurer au milieu des années 30 un régime totalitaire. Et c'est aussi au nom de la défense de l'URSS que l'Internationale communiste a de fait interdit dans ses rangs toute critique envers un régime qui n'était plus soviétique que de nom...

### ***Une réponse aux critiques des libertaires***

Mais revenons à l'article de Frédal. Parmi les critiques faites aux Bolchéviks, il cite « l'opportunisme de Lénine », qui « n'a pas socialisé la petite propriété », a « créé l'armée rouge » et institué la « dictature du prolétariat ». On reconnaît là une critique « de gauche » des Bolchéviks, de type libertaire et antimilitariste, en tous les cas hostile au renforcement des pouvoirs de l'Etat. Or dans un premier temps la révolution bolchévik avait été accueillie favorablement par une partie du mouvement anarchiste international, et plusieurs d'entre eux s'étaient même rendus en Russie, notamment Alexandre Berkman et Emma Goldman, qui venaient d'être expulsés fin 1919 des Etats-Unis comme dangereux révolutionnaires « subversifs »<sup>200</sup>. Des militants libertaires français avaient suivi la même évolution politique, et les militants socialistes révolutionnaires cherchaient à les attirer dans leur camp<sup>201</sup>.

Frédal rétorque à ces critiques que « la dictature du prolétariat, essentiellement contraire aux principes communistes intégraux, ne peut être qu'un moyen de se débarrasser de toutes les dictatures », que « toutes les révolutions se feront par des moyens violents, contraires à l'idéal poursuivi, moyens que le prolétariat sera contraint d'employer pour atteindre son but ». Autrement dit, pour lui, la dictature du prolétariat ne sera qu'une phase temporaire, mais nécessaire, pour permettre ensuite la construction d'une société communiste débarrassée non seulement de toute forme d'exploitation mais aussi d'oppression, notamment par l'Etat. Frédal énonce ici la position que Marx a déduite de l'expérience de la Commune de Paris, et que son camarade Engels a théorisée avec l'idée du dépérissement progressif de l'Etat une fois la révolution stabilisée. Pour Frédal, Lénine est « opportuniste » en ce sens qu'il s'est adapté à la situation concrète de la guerre civile, tout en restant révolutionnaire. En revanche, selon lui, l'opportunisme pratiqué par l'aile droite du Parti socialiste « n'est qu'une abdication de certains de nos principes ou de nos méthodes d'action devant la bourgeoisie ». Pour lui, les Bolchéviks n'imposent pas de faire la révolution en France tout de suite, mais de renoncer à la « creuse phraséologie » et de « s'habituer peu à peu à l'action et au sacrifice ». Cherchant un large consensus pourtant improbable, il résume un peu hardiment les conditions d'adhésion en deux mots : « Liberté ! Révolution ! »<sup>202</sup>.

---

<sup>199</sup> Une réunion publique en faveur de l'amnistie avait d'ailleurs été organisée par le groupe socialiste de Saumur deux jours avant le meeting avec Cachin, le lundi 4 octobre. L'orateur principal, l'instituteur révoqué François Mayoux, qui avait été emprisonné pendant la guerre avec sa femme pour propagande pacifiste, y défendit l'amnistie non seulement pour les mutins de la Mer Noire, mais aussi pour les emprisonnés du printemps 1920, qui étaient accusés de « complot » contre l'Etat.

<sup>200</sup> Cf. Alexander Berkman, *Le mythe bolchévik 1920-1922*, Editions La Digitale, 1996. Révoltés par la répression exercée en 1921 contre les militants anarchistes, Alexandre Berkman (1870-1936) et Emma Goldman (1869-1940) quitteront alors la Russie.

<sup>201</sup> D'autant plus qu'avant la guerre, le vocable « communiste » renvoyait au mouvement libertaire.

<sup>202</sup> *L'Effort social* n° 94, 9 octobre 1920.

Pendant cette période de débats intenses, le rapport des forces évolue au plan national. C'est ainsi que le groupe « centriste » des « reconstruc-teurs » de l'Internationale éclate, et que sa gauche, représentée par ses deux ténors, Frossard, secrétaire général du Parti, et Cachin, directeur de son organe central *L'Humanité*, décide, le 12 octobre, de rencontrer l'extrême-gauche du Parti, c'est-à-dire le « Comité de la III<sup>e</sup> Internationale » fondé le 8 mai 1919, et d'ailleurs déjà représenté à la direction de l'IC en la personne d'Alfred Rosmer<sup>203</sup>. Les deux courants entreprennent alors de rédiger une plate-forme commune pour le congrès socialiste.

Avec un léger décalage, le débat officiel commence alors dans les structures de base de la SFIO. C'est ainsi que le groupe socialiste du Faubourg Saint-Michel à Angers se réunit le 20 octobre avec deux points principaux à l'ordre du jour : un rapport sur « le bolchévisme et l'instruction » et une « discussion sur l'adhésion à la III<sup>e</sup> Internationale ». Celle-ci, qui attira « plusieurs camarades des autres groupes » fut « parfois vive mais toujours courtoise ». Au bout de deux heures de débat, nous dit *L'Effort social*, « le principe de l'adhésion [...] fut voté à l'unanimité ». En revanche, les 21 conditions d'adhésion furent « examinées point par point » et, « bien qu'elles [n'aient] rien d'excessif ni de déshonorant pour notre parti », des « modifications » furent demandées. Prudent, l'auteur du compte rendu n'en déduit pas que « la section votera l'adhésion », mais il estime que « c'est tout de même une indication sérieuse ». Chevalley, de son côté, réunit le 17 octobre 200 personnes pour une conférence sur « la Vie chère, le Prix du pain » organisée par le groupe de la Madeleine à la Coopérative de la rue de la Juiverie (aujourd'hui rue Anne-Frank)<sup>204</sup>.

Quant à Ludovic Ménard, quelques jours plus tôt, le mercredi 13, il a présidé un meeting de la LDH où l'orateur principal, Victor Basch, s'est adressé à un millier de personnes (le *Petit Courrier* dit 300)<sup>205</sup>. Victor Basch dénonce « le péril que court la paix européenne du fait des traités de Versailles [et] de Saint-Germain » et présente Lénine et Trotsky comme « de très honnêtes gens », mais néanmoins « fanatiques ». Cependant, il ajoute que « la politique de M. Clémenceau et de M. Millerand contre la Russie des Soviets n'en est pas moins un intolérable attentat au droit d'une nation ». L'ordre du jour voté par l'assemblée réclame donc la fin de l'intervention française contre la Russie révolutionnaire, l'amnistie des militants emprisonnés ainsi que pour « les déserteurs et les marins de la Mer Noire » et enfin l'arrêt des poursuites contre les fonctionnaires syndicalistes<sup>206</sup>. Dans son discours, Victor Basch a aussi plaidé, après la victoire des droites aux élections de 1919, pour la réunion de « ce qui reste de forces démocratiques » et la constitution autour de la LDH d'un nouveau « Bloc de gauche ». C'est précisément l'inverse de ce que veulent les partisans de l'IC, mais c'est la ligne que défendra le Parti socialiste maintenu après la scission de Tours...<sup>207</sup>

### **A nouveau sur les rapports entre parti et syndicats**

Dans une nouvelle tribune libre de *L'Effort social*, c'est cette fois André Vaudeschamps qui revient sur les rapports entre « Socialisme et Syndicalisme ». En effet, le récent congrès d'Orléans de la CGT (27 septembre-2 octobre 1920) venait de lancer l'idée d'un *Comité d'Action* entre la CGT et le Parti socialiste. Or pour Vaudeschamps ce Comité d'action ne pourra fonctionner qu'entre le Parti socialiste et les minoritaires de la CGT. Pour expliquer cette affirmation, il rappelle le contexte dans

---

<sup>203</sup> Alfred Rosmer (1877-1964) faisait partie du « noyau » syndicaliste-révolutionnaire depuis 1913.

<sup>204</sup> *L'Effort social* n° 95 et 96, 16 et 23 octobre 1920.

<sup>205</sup> Agrégé d'allemand, professeur d'Université, Victor Basch (1863-1944) se lança dans l'action publique avec l'Affaire Dreyfus. Il devint vice-président national de la LDH en 1909, puis président en 1926. En 1935, il fut l'un des principaux initiateurs du Rassemblement populaire (le nom officiel du Front populaire). En janvier 1944, lui et sa femme furent assassinés à Lyon par la Milice.

<sup>206</sup> C'est dans cette période que la révocation de Louis Bouët est confirmée par le Ministre de l'Instruction publique. Cf. *L'Effort social* n° 96 du 23 octobre 1920.

<sup>207</sup> *L'Effort social* n° 95, 16 octobre 1920.

lequel la Charte d'Amiens a été adoptée en 1906 par la CGT, alors dirigée par une majorité syndicaliste révolutionnaire.

A l'époque, dans l'idée de la majorité des congressistes, la Charte avait en effet pour but d'éloigner le syndicalisme de l'influence jugée néfaste d'un socialisme parlementaire gangrené par « les partisans de la collaboration socialiste ministérielle ». Les syndicalistes révolutionnaires pensaient en effet que le syndicalisme se suffisait à lui-même pour préparer la révolution sociale, l'un des deux objectifs selon eux de l'action syndicale, avec la défense des intérêts immédiats de la classe ouvrière. Aussi Vaudeschamps considère-t-il avec Trotsky que le syndicalisme révolutionnaire de 1906 a été « la forme la plus éclatante de protestation contre les visées collaborationnistes », car il a permis au mouvement ouvrier « de s'être affranchi de la tutelle politique, alors qu'il était menacé de subordination par un groupe opportuniste sans idéal émancipateur sérieux » (il vise ici la majorité des dirigeants socialistes de l'époque, qu'ils aient été de la tendance de Jaurès ou bien de celle de Jules Guesde).

Or, nous dit Vaudeschamps, en 1920 les rôles de 1906 sont inversés : désormais, la majorité du « Parti socialiste actuel » est « à tendances communistes », alors que la majorité de la CGT est « à tendances opportunistes ». Pour lui, il faut donc renouer non avec la lettre de la Charte d'Amiens (la séparation du syndicat et de la politique) mais avec son esprit : « loin d'écarter l'un de l'autre les deux courants ouvriers, [elle] doit servir à canaliser dans le même sens et vers un même but deux organisations puissantes [la CGT et le PS] qui poursuivent le même idéal ». Il reste que pour lui cela n'est possible qu'avec la minorité de la CGT (mais celle-ci espère reprendre à Jouhaux la direction de la confédération au prochain congrès). Il ajoute quand même que « le communisme nous invite à une tactique nouvelle qui ne vise rien moins qu'à la direction unique de toutes les formes du mouvement prolétarien », et que « cette idée, brutalement jetée dans notre petit train-train de vie, sature l'atmosphère de nos Congrès, de nos conseils, de nos causeries » et appelle une réponse<sup>208</sup>.

Toujours sur cette question, mais dans un esprit hostile à l'adhésion, *L'Effort social* publie un texte d'un autre militant, Pierre Perrot, l'un des secrétaires de l'Union des Syndicats CGT de la Seine, qui dénonce les « manœuvres de la minorité » au congrès cégétiste d'Orléans. En effet, celle-ci aurait selon lui volontairement passé sous silence un document fondamental, en affirmant que l'adhésion à la 3<sup>e</sup> Internationale votée dans de nombreux syndicats, était en fait une adhésion « à une Internationale syndicale créée à Moscou à côté de l'Internationale communiste », formule qui aurait eu l'avantage de préserver l'autonomie des syndicats. Or, dit-il, à l'article 14 des statuts adoptés par le 2<sup>e</sup> congrès de l'Internationale communiste figure la phrase suivante : « Les syndicats se tenant sur le terrain du communisme et groupés sous le rapport international sous la direction de l'Internationale communiste forment une section syndicale de l'Internationale communiste. Ces syndicats délèguent leurs représentants aux Congrès universels de l'Internationale communiste par l'intermédiaire des partis communistes des pays auxquels ils appartiennent. La section syndicale de l'Internationale communiste envoie au Comité de l'Internationale communiste un représentant avec voix délibérative. Le Comité exécutif de l'Internationale communiste a le droit de déléguer un représentant avec voix délibérative dans la section syndicale de l'Internationale communiste »<sup>209</sup>.

Il y avait effectivement matière à débat, car nombre de militants libertaires, socialistes ou syndicalistes révolutionnaires qui soutenaient la révolution soviétique, et auxquels le Comité de la III<sup>e</sup>

---

<sup>208</sup> *L'Effort social* n° 97, 30 octobre 1920.

<sup>209</sup> *L'Effort social* n° 97, 30 octobre 1920. Une traduction légèrement différente de ce texte est donnée dans *Manifestes, thèses et résolutions des quatre premiers congrès mondiaux de l'Internationale communiste, 1919-1923*, Librairie du Travail, 1934, reproduction en fac-simile, François Maspero, 1970, page 38, mais sans en changer le sens.

Internationale s'adressait de manière explicite dans sa propagande<sup>210</sup>, n'étaient pas devenus pour autant des partisans de l'intégration, à plus forte raison de la subordination des syndicats au parti, fut-il révolutionnaire...

### ***Une curieuse diatribe contre le cinéma***

Organe pluraliste, *l'Effort social* laissait souvent la parole à ses lecteurs. Aussi n'est-il pas étonnant, en plein milieu des débats sur l'adhésion ou non du Parti socialiste, voire des syndicats à la Troisième Internationale, de voir surgir un curieux article émanant d'une *lectrice de l'Effort*.

Celle-ci, qui reste anonyme, commence par faire un diagnostic réaliste : au cinéma, le travailleur va chercher un « délassement aux fatigues de la semaine ». S'ensuit une description de nombreuses scènes d'action, d'émotion ou de violence, aboutissant généralement à une fin heureuse.

La critique qu'elle émet se déroule à deux niveaux. Tout d'abord, ces séances se terminent par des « vues d'actualités » qui exaltent l'action du gouvernement (Poincaré, Clémenceau) et le militarisme (« on acclame Mangin qui défile avec ses troupes »). Mais le reproche fondamental, est d'ordre moral : il porte surtout sur l'influence néfaste des films sur les enfants. Ainsi, après avoir vu un film, les garçons vont chercher à imiter dans leurs jeux « le bandit à la mine farouche ou l'élégant assassin », ils « tuent, volent, pillent, incendient sans pitié ». Quant à la jeune ouvrière, elle « emporte dans son cœur les visions d'une vie luxueuse et facile ! [...] Aussi, de retour chez elle, le vieux logis de ses parents lui semble-t-il plus froid, l'atelier plus sombre et la vie plus lourde ».

De fait, selon elle, le cinéma « est un puissant agent de perversion et de déformation morales. [...] Il conduit au crime et à la débauche. Qui sait si le petit garçon qui imite si bien le bandit Cartouche ne sera pas, plus tard, un de ces jeunes apaches<sup>211</sup> qui font connaissance de bonne heure avec les tribunaux ? Et cette jeune fille, dégoûtée du milieu où elle vit, que ne fera-t-elle pas, peut-être, pour en sortir ? », écrit-elle, attribuant ainsi implicitement au cinéma un éventuel développement de la prostitution...

L'attaque, qui confond le contenu des œuvres et leur support, se veut définitive : le cinéma ne serait qu'un « instrument de *mort intellectuelle* », car il endort la pensée, « tue le goût de la lecture », incite à la passivité. La solution pour cette lectrice de *l'Effort social* : « Travailleurs, il ne manque pas, à Angers, de bibliothèques qui vous aideront à passer vos heures de loisir », comme si les auteurs des livres étaient par nature progressistes et ceux des films réactionnaires. Pourtant, en ce mois d'octobre 1920, le Sélect-Cinéma d'Angers passait le *Spartacus* du cinéaste italien Vidali, tourné en 1913, qui évoquait la plus grande révolte d'esclaves de l'Antiquité<sup>212</sup>... Cela dit, le congrès socialiste n'avait pas cette question à son ordre du jour...<sup>213</sup>

### ***Un nouvel article de Vaudeschamps sur les rapports entre « Parti et Syndicats »***

André Vaudeschamps revient à la charge sur cette question cruciale pour les partisans de la 3<sup>e</sup> internationale. Il commence par ironiser sur « deux amis », « trente ans éloignés l'un de l'autre par l'ambitieuse chicane de prétendre, chacun intégralement, à la représentation du mouvement ouvrier », qui veulent éviter un « tête à tête » et introduisent à cet effet un « tiers personnage » chargé « d'aplanir les difficultés ». C'est ainsi qu'il présente le front commun réalisé par le Parti socialiste, la CGT et la LDH pour organiser la solidarité avec la Révolution russe, réclamer l'arrêt du

<sup>210</sup> *Bulletin communiste* n° 12, 9 juin 1920, cité par François Ferrette, *La véritable histoire du Parti communiste français*, Demopolis, 2011, page 21.

<sup>211</sup> Nom donné initialement aux jeunes voyous parisiens de la Belle Époque (1900-1914).

<sup>212</sup> *Le Petit Courrier*, mercredi 13 octobre 1920.

<sup>213</sup> *L'Effort social* n° 97, 30 octobre 1920.

soutien militaire du gouvernement français au baron balte Wrangel, « d'ailleurs battu », la « levée du blocus infâme qui encercle la Russie affamée » et la reprise de relations diplomatiques « normales » avec le gouvernement soviétique.

Si l'entente sur cette question s'est faite « sans heurts », c'est selon lui parce qu'il suffisait pour cela d'être « homme de cœur ». En revanche, concernant les relations entre le Parti socialiste et la CGT, cette dernière estime « insuffisante » la déclaration faite par Frossard à ce sujet. Pour la CGT en effet, « cette déclaration doit être complétée par la condamnation formelle de toute action de division ouvrière (constitution de noyaux communistes dans les syndicats)<sup>214</sup> ».

Vaudeschamps réplique à la direction de la CGT que de toute façon, « il y aura des noyaux communistes qui se heurteront partout, n'en doutez pas, aux noyaux réformistes et faussement démocrates. [...] Il est évident, d'ailleurs, qu'on ne peut pas empêcher les militants d'apporter dans les discussions intérieures de leur syndicat leur état d'esprit et leurs postulats communistes ». Il considère que l'appareil dirigeant de la CGT, autour de Jouhaux, constitue bel et bien lui aussi une fraction politique. D'ailleurs, les membres démissionnaires du Comité pour la reconstruction de l'Internationale dirigé par Jean Longuet, c'est-à-dire pour l'essentiel Marcel Cachin et L-O Frossard, ont écrit dans leur motion pour l'adhésion à la 3<sup>e</sup> Internationale que le Parti devait « entreprendre une propagande persévérante dans toutes les organisations prolétariennes (syndicat, coopératives et autres groupements) en vue de les gagner au communisme ». De plus, selon lui, « le syndicalisme ne redeviendra un facteur de révolution qu'en s'ouvrant toujours plus largement aux idées communistes et qu'en coopérant avec le Parti socialiste dans une indispensable et indissoluble alliance, par coordination d'action et non assujettissement d'une organisation à une autre ».

Pour Vaudeschamps, les choses sont donc claires : il y a bien deux organisations distinctes, mais qui doivent se coordonner étroitement en vue de la révolution. En effet, l'intérêt pour le communisme de s'appuyer sur une « puissante force syndicale », ce sont ses « possibilités de grève générale ». Il considère cependant que contrairement au socialisme, « le syndicalisme n'est pas universel », et qu'il doit le devenir, et pour cela, il faut qu'il « digère, assimile et transfuse dans son sang l'essence même du communisme ». Pour lui, « le Parti et les Syndicats ne sauraient donc se combattre », bien mieux, les masses qui les composent, pour pouvoir « s'entrepénétrer dans la société future », doivent d'abord le faire « au seuil de cette société ». La conclusion est cependant sans nuance : « Le Parti communiste dans la sphère nationale, et l'Internationale communiste dans la sphère mondiale doivent être considérés systématiquement et universellement comme le guide de toutes les forces prolétariennes »<sup>215</sup>. De toute évidence, ce point de vue ne pouvait faire l'unanimité des révolutionnaires.

### ***Les motions d'adhésion à l'Internationale communiste***

L'échéance du congrès socialiste, fixé à la fin décembre, se rapproche. *L'Humanité* commence dès le 3 novembre la publication des textes qui seront soumis au vote des militants, et les réunions se succèdent. Ainsi, le groupe socialiste d'Angers-la-Madeleine se réunit le lundi 15 novembre à la coopérative de la rue de la Juiverie, tandis que la section d'Angers est convoquée le vendredi 19. Les ordres du jour sont identiques : « 1/ VOTE sur le principe de l'adhésion à la IIIe Internationale, 2/ DISCUSSION sur les 21 conditions et les motions ». Le secrétaire-adjoint de la section d'Angers, E. Chiron, prend soin d'ajouter à la convocation : « **L'importance de cet ordre du jour, la gravité des**

---

<sup>214</sup> La constitution de « noyaux communistes » dans les syndicats (et d'une manière plus générale dans toutes les organisations de masse, coopératives, etc.) était la 9<sup>e</sup> des 21 conditions d'adhésion à l'Internationale communiste.

<sup>215</sup> *L'Effort social* n° 99, 13 novembre 1920.

**décisions à prendre dans cette réunion et dans celles qui suivront jusqu'au Congrès Fédéral, font à tous les militants et adhérents un devoir impérieux d'y assister sans manquer »<sup>216</sup>.**

La semaine suivante, *L'Effort social* n'évoque plus la question de l'adhésion. En revanche, il affiche à sa « une » un article de Léon Jouhaux où celui-ci dénonce la menace d'occupation de la Ruhr par l'armée française, une occupation exigée par la presse française nationaliste pour en tirer davantage de charbon, dans le cadre des « réparations » imposées à l'Allemagne par le traité de Versailles<sup>217</sup>.

Pour Jouhaux, qui revient d'une délégation de la FSI en Allemagne, non seulement une telle occupation aggraverait les souffrances de la population ouvrière allemande, déjà épuisée par la faim et les maladies, mais elle déclencherait à coup sûr une grève générale. Dans cet article, Jouhaux, qui ne remet pas en cause le traité de Versailles, cherche à convaincre les dirigeants français que les mineurs de la Ruhr travaillent déjà « au maximum pour remplir les engagements pris » et « [qu'] il ne faut pas compter les voir mettre le même zèle sous la pression des baïonnettes ». De plus, selon lui, il faut tenir compte des excitations de tout ordre, de cette utilisation du communisme par les surpatriotes et pangermanistes », qui pourraient pousser les mineurs à « des actes de désespoir ».

La publication de cet article montre qu'à ce moment-là, la direction de *L'Effort social* ne penche pas vraiment dans le sens de la minorité révolutionnaire de la CGT... Cela dit, elle se fait encore l'écho de toutes les tendances du mouvement socialiste, fait l'éloge de la coopération (notamment dans l'Habillement), décrit les conflits sociaux du point de vue des ouvriers et rend compte de la tournée de meetings de Chevalley, toujours secrétaire fédéral du Parti socialiste. Ainsi, à la Tessoualle, une commune du Choletais, une centaine d'habitants assiste à sa conférence, qui suscite plusieurs adhésions au Parti socialiste. A Cholet même, le secrétaire-adjoint convoque une réunion le mardi 23 novembre avec le même ordre du jour qu'à Angers, et rappelle « aux camarades d'envisager la possibilité d'effectuer leurs cotisations » avant la réunion proprement dite, ce qui sous-entend que tous les adhérents n'étaient pas à jour...<sup>218</sup>

Alors que les votes internes ont commencé, *L'Effort social* du 27 novembre<sup>219</sup> publie à sa « une » non seulement les 21 conditions d'adhésion adoptées par l'Internationale communiste à son 2<sup>e</sup> Congrès<sup>220</sup>, mais aussi des extraits des deux principales motions : celle d'adhésion « sans réserves », rédigée par le Comité de la III<sup>e</sup> Internationale et co-signée par Cachin et Frossard<sup>221</sup>, et celle dite « avec réserves » présentée par les « reconstruc-teurs » Jean Longuet et Paul Faure<sup>222</sup>. Dans ce dernier texte, on peut lire que « l'adhésion à la III<sup>e</sup> Internationale n'est pas facilitée par un système de conditions impérieuses et identiques pour tous les pays ».

Effectivement, Longuet, bien qu'il fût le petit-fils de Karl Marx, était expressément visé par la 7<sup>e</sup> condition, qui spécifiait que pour éviter de « devenir à un haut degré semblable à la défunte II<sup>e</sup>

---

<sup>216</sup> Ibidem. En gras dans l'original.

<sup>217</sup> La Ruhr sera effectivement occupée par les troupes françaises de janvier 1923 à août 1925.

<sup>218</sup> *L'Effort social* n° 100, 20 novembre 1920.

<sup>219</sup> *L'Effort social* n° 101, 27 novembre 1920.

<sup>220</sup> Elles sont reproduites en annexe, à la fin de cette brochure.

<sup>221</sup> Elle avait été publiée intégralement dans *l'Humanité* du 3 novembre. On peut la consulter, avec la liste des signataires, dans *Le Congrès de Tours*, édition critique, Editions sociales, 1980, pages 129 à 142.

<sup>222</sup> Publiée dans *l'Humanité* du 6 novembre 1920, elle figure dans *Le Congrès de Tours*, pages 143 à 151. Deux autres documents étaient théoriquement soumis aux militants : un texte d'extrême-gauche, *l'amendement Heine* à la motion d'adhésion « sans réserves » (*l'Humanité* du 25 novembre, *Le Congrès de Tours*, pages 142-143) et la *Résolution pour l'unité internationale* (*l'Humanité* du 11 novembre, *Le Congrès de Tours*, pages 151 à 157)), opposée à l'adhésion et proposée par la droite du Parti (Léon Blum, Mayéras, Paoli, Bracke), mais ils ne furent pas soumis au vote des militants angevins.

Internationale », « l'Internationale communiste ne peut tolérer que des opportunistes notoires tels que Turati<sup>223</sup>, Kautsky<sup>224</sup>, Hilferding<sup>225</sup>, Hillquit<sup>226</sup>, Longuet, Mac Donald<sup>227</sup>, Modigliani<sup>228</sup>, etc., aient le droit d'être reconnus membres de la III<sup>e</sup> Internationale ». Toutefois, la 20<sup>e</sup> condition prévoyait que le Comité exécutif de l'IC fasse des exceptions concernant les « centristes » désignés dans la 7<sup>e</sup> condition, et la motion Souvarine-Loriot-Cachin-Frossard en demandait justement l'application au futur Parti communiste...

En fait, contrairement à ce qui fut longtemps la version officielle du Parti communiste stalinisé, qui effaçait le rôle du Comité de la III<sup>e</sup> Internationale fondé dès 1919, le texte de la motion d'adhésion « sans réserves » était le fruit du travail d'une commission composée dudit comité, dont les principaux dirigeants étaient alors accusés de complot contre la sûreté de l'Etat et détenus à la prison de la Santé (Monatte, Souvarine, Loriot) et de quelques « ex-reconstructeurs » (Daniel Renoult, Paul Louis, Amédée Dunois et Lucie Leiciague). En effet, les détenus de la Santé bénéficiaient du « régime politique », qui leur permettait de recevoir chaque jour plusieurs visites de militants. C'est donc dans cette prison que le texte de la motion dite ensuite abusivement « Cachin-Frossard » a été négocié entre les deux fractions. Boris Souvarine affirma plus tard, dans un article paru en 1980 dans *L'Express*, que c'étaient lui et Loriot qui avaient tenu la plume, et qu'ils avaient dû « résister aux pressions inlassables des émissaires de Moscou qui se relayaient chaque jour dans ma cellule pour nous faire accepter les vingt et une conditions, invoquant la Loi et les prophètes ». Il précisa à cette occasion que 8 des 21 conditions étaient « absentes » de la motion qu'il appelle « Loriot-Souvarine », que 3 autres avaient été « édulcorées », et que s'ils avaient pu, lui et Loriot, participer comme prévu au 2<sup>e</sup> Congrès de l'Internationale communiste, ils auraient certainement convaincu Lénine de réduire les conditions « au minimum ». Souvarine, qui était très sûr de sa capacité à convaincre<sup>229</sup>, pensait que Lénine, qui « écoutait avec attention ses interlocuteurs », était « accessible aux arguments sérieux »<sup>230</sup>.

### **Première fracture dans le camp des partisans de l'adhésion : Vaudeschamps critique Frossard**

Dans ce même numéro de *l'Effort social* qui donne aux adhérents angevins du Parti socialiste les éléments de décision en vue du congrès, André Vaudeschamps fait à nouveau le point des débats internes dans une tribune libre intitulée « Sans réserves ».

Tout d'abord, il rend hommage à l'honnêteté, à « l'attitude digne » de Léon Blum, qui affiche sans détours son hostilité à l'adhésion et considère que ce serait « indigne » pour lui de « demander son admission ». A l'inverse, il dénonce l'hypocrisie des « reconstructeurs » du « groupe Longuet-Paul Faure » qui prétendent vouloir adhérer à l'Internationale communiste « mais en désirant une

---

<sup>223</sup> Filippo Turati (1857-1932), député et dirigeant de l'aile réformiste du Parti socialiste italien, avait soutenu l'effort de guerre refusé par la majorité de son parti.

<sup>224</sup> Karl Kautsky (1854-1938) était considéré jusqu'en 1914 comme le « pape » du marxisme. Bien qu'opposé à la guerre, il refuse de rejoindre le combat antimilitariste des « spartakistes » Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht, fondateurs fin 1918 du Parti communiste allemand.

<sup>225</sup> Rudolf Hilferding (1877-1941), socialiste d'origine autrichienne militant en Allemagne, s'opposa comme Kautsky à la guerre mais aussi aux spartakistes.

<sup>226</sup> Morris Hillquit (1869-1933), d'origine lettone, était le leader de l'aile droite du *Socialist Party of America*.

<sup>227</sup> Ramsay MacDonald (1866-1937) était le chef du Parti travailliste britannique.

<sup>228</sup> Emanuele Modigliani (1872-1947), frère du célèbre peintre, était comme Turati l'un des leaders de la droite du Parti socialiste italien.

<sup>229</sup> L'historien du communisme français Philippe Robrieux, qui a rencontré Boris Souvarine à de nombreuses reprises, l'a décrit effectivement comme une personnalité marquante, dotée d'une « incomparable force intellectuelle » et d'une « érudition prodigieuse » (*Le Monde*, 25-26 novembre 1984, pages VIII-IX). Exclu du PCF en 1924, Boris Lifschitz dit Souvarine (1895-1984), écrivit la première grande biographie critique de Staline (1935), mais évoluera cependant vers la droite à la fin des années 30.

<sup>230</sup> Boris Souvarine, *La vérité sur le congrès de Tours*, *L'Express* du 6 au 12 décembre 1980, pages 154 à 177.

atténuation des rigueurs de certaines conditions ». Quant à Frossard, qui soutient pourtant officiellement « l'adhésion sans réserve », il refuse de le suivre car « il fait lui-même trois réserves d'une grosse importance : il ne veut pas changer le titre du parti, ni modifier les rapports entre les syndicats et le parti, ni envisager l'exclusion des centristes ». Pour Vaudeschamps, « Frossard fait une volte-face et ses réserves entrebâillent la porte à tous les errements du passé ».

Au contraire, selon lui, il faut « adopter les conditions posées par le Congrès international » « sans aucune réserve ». Bien mieux, « le Parti du Proletariat doit employer la dictature ouvrière », pour lui une « tactique marxiste » qui plonge ses racines dans l'histoire de la Révolution française. A l'appui de cette thèse, il résume ainsi un article de l'instituteur-historien Maurice Dommanget paru dans *L'Humanité* : « De toutes les écoles socialistes, l'école babouviste<sup>231</sup> fut celle qui, élevée en plein foyer révolutionnaire, placée en face des fautes et des faiblesses des hommes de [17]94, réussit le mieux à traduire les aspirations « socialistes » du peuple français ».

Revenant sur les syndicats, Vaudeschamps répète qu'il ne s'agit pas de les « subordonner » au Parti, mais de « tenir le même drapeau et sur des secteurs différents de poursuivre le même objectif avec la même tactique ». Vaudeschamps ferait-il ainsi une réserve » sur l'article 14 des Statuts de l'IC, qui plaçait les « syndicats communistes » « sous le contrôle du Comité exécutif de l'Internationale communiste » ? En fait la 9<sup>e</sup> condition d'adhésion ne parlait que de la « subordination à l'ensemble du Parti » des fameux « noyaux communistes », pas des syndicats en tant que tels... Le moins qu'on puisse dire est qu'il y avait là toujours matière à débat.

Enfin, concernant l'activité parlementaire, il dénonce « la duperie des réformes » sans pour autant « renier le parlementarisme ». Encore faut-il selon lui que les parlementaires suivent l'orientation du parti qui les a fait élire. Dans le même ordre d'idées, il estime que le Parlement doit être avant tout une « tribune » destinée à « secouer l'opinion publique » et non « une barre d'appui pour apporter des commentaires tempérés aux compromis qui y sont sanctionnés ».

Ce faisant, pour Vaudeschamps, les communistes seront certainement traités par les Reconstructeurs « d'extrémistes ». Mais pour lui, ils ne le sont pas : « ils sont des opposants », « la seule opposition au régime bourgeois », au « Bloc conservateur »<sup>232</sup>.

### ***La convocation du congrès socialiste de Maine-et-Loire et le début de la bataille interne à la CGT***

La convocation du congrès paraît dans *L'Effort social* du 4 décembre. Il se tiendra à Segré le dimanche 19 décembre à 9 h du matin. A son ordre du jour figurent l'élection des 3 délégués au congrès national, lequel doit siéger à Tours du 25 au 30 décembre, mais aussi des questions d'organisation. En effet, la composition de la nouvelle direction fédérale dépendra des résultats du vote d'orientation sur les différentes motions. Le congrès « homologuera » les membres du futur Comité fédéral qui seront désignés par les sections, à raison d'un délégué titulaire et d'un suppléant par section. Quant au nouveau secrétaire fédéral, il devra statutairement avoir au moins 3 ans de présence dans le parti. Le congrès devra aussi examiner la situation de *L'Effort social*, auquel le Parti socialiste contribue financièrement aux côtés de la CGT et des coopératives.

En Anjou, jusqu'à présent, le travail de conviction en faveur de l'adhésion à l'Internationale communiste dans le Parti socialiste et la CGT n'apparaissait que sous la forme de contributions publiées dans la presse syndicale ou dans *L'Effort social*. Désormais, alors qu'il est clair que la majorité du Parti socialiste va se prononcer pour l'adhésion, cette action se formalise dans la CGT par

---

<sup>231</sup> Du nom du révolutionnaire Gracchus Babeuf (1760-1797), un des animateurs de la « Conjuración des Egaux », guillotiné après la chute de Robespierre pour avoir développé une première forme de doctrine communiste.

<sup>232</sup> *L'Effort social* n° 101, 27 novembre 1920.

la décision de la minorité, réunie en congrès national au mois de septembre, de créer partout des *Comités Syndicalistes révolutionnaires* (CSR).

En Maine-et-Loire, c'est Louis Bouët qui en prend l'initiative. Il fait ainsi passer dans *L'Effort social* du 4 décembre une petite annonce d'une quinzaine de lignes pour « informer les militants des syndicats [...] qu'il a reçu des cartes du Comité central des Syndicalistes révolutionnaires », lesquelles cartes « sont livrées aux groupes au prix de 4 francs (1 franc reste dans la caisse du Comité départemental, 1 franc va au Comité régional, 2 francs sont acquis au Comité central) », ce qui constitue de fait une organisation en fraction. « Une première réunion générale des Syndicalistes révolutionnaires aura lieu à Angers prochainement », ajoute-t-il.

Inévitablement, cette annonce est considérée comme une « déclaration de guerre ouverte » par le secrétaire de l'Union départementale des Syndicats, Pierre Pilard. Ce dernier riposte par un « AVIS » publié juste en-dessous du texte de Bouët, avis rendant public la lettre que Pilard a envoyée à tous les secrétaires de syndicats adhérents à l'Union départementale. Pour Pilard, le mouvement de grève du printemps a mis en difficulté « de nombreux syndicats », et « certains, en mal de dictature » en profitent « pour introduire le « noyautage ». Face à ce qu'il considère comme une mesure de « désorganisation totale » « tendant à déconsidérer ceux qui ont la responsabilité de coordonner tous efforts dans l'action à mener », et « au nom de l'intérêt supérieur ouvrier », il accuse les CSR de faire le jeu du patronat (« Unions d'intérêts économique, Liges civiques, Associations de classes moyennes, Confédération Nationale patronale »). Il appelle donc à « faire taire nos dissentiments particuliers » pour regagner les militants « égarés ou écœurés par nos fratricides disputes de tendances » et à répondre « aux noyauteurs qui, systématiquement, répandent l'injure, la haine et la calomnie » : « *recrutement, propagande, éducation*, et suivons notre chemin »<sup>233</sup>.

La semaine suivante, Louis Bouët, qui fait par ailleurs le point sur les poursuites intentées par l'Etat contre les syndicats de l'Enseignement, répond par une « simple mise au point » : il récuse les accusations d'injure et de calomnie et déclare que lui et ses camarades sont « restés irréductiblement fidèles au syndicalisme révolutionnaire d'avant-guerre ». Il oppose « l'Union sacrée » et « la collaboration des classes qui fut une duperie » à la lutte des classes et « la soi-disant « défense nationale » qui servit à légitimer le massacre de millions d'hommes » à « l'internationalisme de tous les exploités ». Optimiste, il affirme : « Nous saurons ramener la CGT dans la voie qu'elle aurait toujours dû suivre ». Et il ajoute, un tantinet provocateur : « Des « noyaux » sont déjà formés. Ce n'est qu'un commencement »<sup>234</sup>.

Dans la même livraison de l'hebdomadaire angevin, André Vaudeschamps rend hommage à trois militants ouvriers disparus vraisemblablement dans un naufrage en revenant de Russie où ils avaient participé au 3<sup>e</sup> Congrès de l'IC : Raymond Lefebvre<sup>235</sup>, Vergeat<sup>236</sup> et Lepetit<sup>237</sup>. Il en profite, reprenant une des dernières lettres envoyées de Moscou par Raymond Lefebvre, pour évoquer « la sévérité brutale de langage de Lénine disant à Cachin [directeur de *L'Humanité* !] que pendant tout le long de la grève de mai, les seuls passages des journaux français qu'il avait lus avec quelque plaisir étaient les souscriptions des ouvriers, des paysans, des soldats français, mais qu'il se demandait dans quelle mesure ces journaux avaient justifié l'élan de confiance des prolétaires envoyant leur obole au nom

<sup>233</sup> *L'Effort social* n° 102, 4 décembre 1920.

<sup>234</sup> *L'Effort social* n° 103, 11 décembre 1920.

<sup>235</sup> Raymond Lefebvre (1890-1920), écrivain et journaliste socialiste, fondateur de l'ARAC (Association Républicaine des Anciens Combattants) et membre du Comité de la III<sup>e</sup> Internationale.

<sup>236</sup> Marcel Vergeat (1891-1920), ouvrier mécanicien anarchiste, membre de la minorité de la CGT.

<sup>237</sup> Jules Lepetit (1889-1920), ouvrier terrassier, militant communiste anarchiste avant-guerre, un des principaux porte-parole de la minorité de la CGT en 1920. Leur décès fut considéré comme suspect par de nombreux militants anarchistes.

du Communisme Internationaliste ». Et Vaudeschamps de reprendre une phrase de Lénine : « D'un parti purement électoral et manœuvrier, faisons un parti d'action de cadres, d'action de masses et d'éducation doctrinale ». A deux semaines du Congrès de Tours, il confirme ainsi l'existence d'une critique de gauche des nouveaux dirigeants du Parti socialiste...

Ces débats ont lieu pendant que se tiennent les dernières réunions socialistes pour désigner les délégués au congrès fédéral du 19 décembre. Signe de l'affluence attendue, ces réunions se tiennent pour deux d'entre elles (Groupe d'Angers-Centre, section d'Angers) dans des restaurants coopératifs (place du Pélican et rue Hoche), pour une autre (Groupe du faubourg Saint-Michel) dans une salle de quartier, et pour le Groupe Angers-la Madeleine à la coopérative de la Madeleine, rue de la Juiverie.

### ***Derniers contre-feux des opposants à l'adhésion***

Le samedi 18 décembre, la veille du congrès fédéral, pratiquement tous les articles de *L'Effort social* sont hostiles à l'adhésion. Une dernière pression pour influencer le vote des délégués ? De fait, l'administration du journal est entre les mains des opposants à l'IC, dont le gérant Paul Gaignard.

A la « une », en tribune libre, figure un texte du député socialiste du Finistère Emile Goude, intitulé : « Comment à Tours on essaiera de nous manœuvrer ». Goude est sur la ligne « Pas d'exclusion, pas de noyautage, pas de changement de titre du Parti ». Pour lui, en « rentrant leurs griffes » au congrès de la Fédération de la Seine, et notamment en refusant l'amendement Heine qui préconisait l'acceptation pleine et entière des 21 conditions, la majorité du Parti socialiste n'a fait que chercher à engranger « le plus de mandats possible » pour le congrès national, quitte ensuite à durcir le ton. A l'appui de sa thèse, il cite le témoignage écrit de son camarade Le Goïc, maire de Douarnenez, pourtant partisan de l'adhésion sans réserve, qui affirme que les « moscovites » du Comité de la III<sup>e</sup> Internationale sont « *des soldats qui se plient à l'obéissance passive* ».

A preuve, ceux-ci ont voté l'exclusion du nouveau comité fédéral de Le Goïc ainsi que des opposants à l'adhésion, contrairement aux statuts de la SFIO, qui prévoient la représentation proportionnelle des différentes tendances dans les instances<sup>238</sup>. Il reproche à la nouvelle majorité de sa fédération d'être composée de « communistes éprouvés... dont quelques-uns n'ont même pas deux ans de présence dans le Parti ». Au-delà de l'ironie, cette dernière remarque souligne combien, dans les années 1918-1920, la vague d'adhésion de jeunes radicalisés par l'expérience de la guerre a profondément bouleversé l'équilibre interne du Parti socialiste. Goude dénonce « la duplicité des correspondants de Souvarine, leur sectarisme » : « Amadouer, avant le vote, les militants trop confiants, avec la déclaration bon-enfant de Frossard et les menacer aussitôt du pistolet de Zinoviev, c'est une plaisanterie plutôt dure à digérer ».

A la suite, un second article, rédigé par Paul Faure, se félicite que les socialistes suisses aient refusé les 21 conditions. Pour ce dernier, « c'est la scission partout, par la volonté et sur l'ordre de Moscou », car la minorité du Parti suisse « ne s'est pas inclinée » et a constitué un nouveau Parti. Le congrès socialiste, auquel participait l'organisateur des conférences de Zimmerwald et de Kienthal, Robert Grimm (1881-1958), avait même décidé « d'entrer en relations avec les partis étrangers qui se plaçaient sur le même plan de discussion afin d'obtenir de Moscou la révision des conditions d'adhésion ».

Troisième article : le *Manifeste de Berne*, adopté par huit partis socialistes<sup>239</sup>, qui ébauche une sorte de « troisième voie » entre l'Internationale socialiste, « détruite » par la guerre mondiale et

---

<sup>238</sup> Le Goïc optera finalement pour la SFIO après le congrès de Tours. La majorité communiste du conseil municipal de Douarnenez le remplacera au poste de maire.

<sup>239</sup> Parti Socialiste Indépendant Allemand (USPD), Parti Social-Démocrate d'Autriche, Parti Indépendant du Travail d'Angleterre (ILP), Parti Socialiste de France, Parti Social-Démocrate Allemand de la République Tchéco-

l'Internationale communiste qui veut imposer partout « les méthodes stéréotypées » des Bolchéviks. Insensibles à la fracture morale et politique qu'a pu constituer la guerre, les signataires, parmi lesquels figurent des personnalités comme Fritz Adler, Otto Bauer mais aussi Jean Longuet, prônent « l'Unité internationale. Ce texte convoque une conférence internationale à Vienne (Autriche) le 22 février 1921 d'où sortira l'éphémère « Internationale 2 ½ » qui disparut en 1923.

Enfin, toujours à la « une », une « Déclaration du Comité de la reconstruction (Tendance Longuet-Paul Faure) » annonce son ralliement à la résolution de la Conférence de Berne et émet le souhait « que la majorité, leur laissant la liberté d'action et de pensée dont elle-même a pu user sans mesure lorsqu'elle était minorité [...] ne voudra pas prendre l'initiative coupable et la responsabilité lourde de briser l'Unité ». Les signataires « expriment encore une fois leur ferme volonté de rester dans le Parti ».

Au verso, c'est Pilard qui enfonce le clou en tant que secrétaire de l'UD CGT : sous le titre « Simples précisions », il appelle à la « discipline syndicale » tout en rappelant qu'il a toujours accepté « le heurt des tendances ». Pour lui, « l'Internationale de Moscou » refuse l'indépendance syndicale, aussi demande-t-il à Bouët de se « désolidariser de Zinoviev » qui qualifie les amis de Pilard et de Jouhaux de « traîtres » et autres injures. Il lui reproche de s'apprêter « à exécuter servilement les conseils de la Sainte Trinité moscovite » qui va « briser l'unité syndicale, unité réalisée et maintenue sous l'autorité morale de la CGT ». Comme Ménard, il esquivait la question de la guerre : « l'Union sacrée » et la « collaboration de classe » « sont peut-être des arguments de polémique, mais tellement usés que je ne m'y arrête pas »...

Il n'est pas sûr que cette ultime tentative de la rédaction de *L'Effort social* pour assurer au courant reconstituteur à défaut d'une majorité, du moins le maximum de mandats, ait plu à la nouvelle génération militante issue de la guerre, notamment le cheminot révoqué François Bonnaud (1896-1981). Ce dernier, membre du Comité de la III<sup>e</sup> Internationale et trésorier du groupe socialiste Angers Saint-Laud, presse dans le même numéro les camarades « non à jour » de leurs cotisations de « régulariser leur situation » au plus vite. La validation des mandats du groupe, et par là de ceux de la section d'Angers, en dépendait.

Le journal donne ensuite les horaires du train pour Segré : « Départ Angers St-Serge à 6 h 20, arrivée à Segré à 7 h 53 »... Le congrès doit en effet se tenir à partir de 9 h à l'Hôtel Denier, place de la Gare<sup>240</sup>. La révolution appartient à ceux qui se lèvent tôt !

### ***Le congrès fédéral socialiste de Segré***

Après le congrès fédéral, *L'Effort social* ne variera pas de sa ligne favorable aux Reconstituteurs. Ainsi, l'éditorial du dernier numéro de l'année 1920 est signé par Jean Longuet. Le chef de file du centre-droite du Parti socialiste y oppose deux tactiques électorales, expérimentées à l'occasion d'élections partielles. Dans le premier cas, écrit-il, dans un fief du « radicalisme agraire » du Sud-Ouest, en Lot-et-Garonne, Renaud-Jean<sup>241</sup>, grâce à une campagne menée « sur le terrain des réalités », a été élu député. En revanche, selon lui, à Paris, Victor Méric, qui se présentait à une municipale complémentaire dans le quartier saint-Gervais, a perdu 600 voix par rapport à l'élection précédente, à cause d'une campagne « extrémiste », qui a été transformée par la majorité fédérale en un « référendum sur le système soviétique et la révolution immédiate et totale ! ».

---

Slovaque,, Parti Socialiste Suisse, Parti Socialiste des Etats-Unis d'Amérique, Parti Social-Démocrate Ouvrier de Russie.

<sup>240</sup> *L'Effort social* n° 104, 18 décembre 1920.

<sup>241</sup> Renaud Jean (1887-1961), agriculteur puis enseignant, militant socialiste, député (1920-1928 et 1932-1939), optera pourtant pour le PC, dont il sera membre du Comité directeur puis du Comité central dans l'entre-deux-guerres, contrairement à Victor Méric (1876-1933) qui sera exclu du PC dès 1923.

Pourtant, les résultats du congrès sont là, détaillés dans le même journal par le secrétaire de séance, Chiron. Ceux qui ont voté parmi les 729 adhérents de 1920 (contre 550 en 1919) se sont prononcés ainsi :

Section	Motion Cachin-Frossard	Motion Longuet-Paul Faure
Angers	38 mandats	26 mandats
Cholet	18	6
Saumur	9	4
Trélazé	7	5
Segré	5	2
Longué	0	4
Chemillé	3	0
Meigné-le-Vicomte	0	2
Doué-la-Fontaine	2	0
Noyant-Méon	1	2
Les Ponts-de-Cé	1	0
Total	84 mandats	51 mandats

La motion Cachin-Frossard remporte donc près des deux tiers des suffrages des militants (62 %). Ce rapport de forces est à peu de choses près transposé pour la répartition des mandats des délégués au congrès de Tours : 11 mandats pour la motion Cachin-Frossard (61 %) et 7 pour Longuet-Paul Faure (39 %). Au vu de son nombre d'adhérents, la Fédération de Maine-et-Loire a droit à 3 délégués titulaires au congrès national : ce seront Bouët et Vest pour la nouvelle majorité, Chevalley pour la minorité.

Tous les problèmes d'organisation, notamment le renouvellement des organismes fédéraux, mais aussi la question du journal, pour lequel il y a deux propositions, celle de la Fédération et celle de Lenfant, un futur militant communiste, sont renvoyés à un congrès extraordinaire qui aura lieu à Angers le 23 janvier. Le bureau fédéral est juste autorisé à « allouer » 20 francs au titre de la solidarité au Syndicat de l'Enseignement de Maine-et-Loire, et à « prendre deux actions de 25 francs à la Maison du Peuple d'Angers, sur la caisse fédérale ».

Alors qu'un hiver particulièrement rude s'abat sur l'Anjou, « qu'aux dures gelées est venue se joindre la neige » et que « le blanc manteau qui recouvre Saumur et sa région atteint une épaisseur rarement vue » dans cette « vallée au climat tempéré », « la misère va s'installer au foyer de nombreux prolétaires », nous dit « un Socialiste Saumurois ». Pour lui, de ce « mal inévitable » doit sortir la révolution, et il appelle ceux qui ont choisi « une autre tactique » à se rallier à la majorité « pour l'action nécessaire ». Cependant, conclut-il, « si quelques personnes vaniteuses et tapageuses refusaient de s'incliner devant la volonté de la masse et s'en allaient, nous ne les regretterons guère :

les hommes ne sont rien. L'idée seule compte »<sup>242</sup>. En bref, main tendue à l'ex-majorité, mais froide lucidité.

Huit jours avant le congrès, le 11 décembre 1920, la municipalité de Trélazé s'était distinguée en renonçant finalement à édifier dans la commune un monument aux morts, au grand dam du préfet<sup>243</sup>. L'annonce de cette décision, rare dans le contexte de l'époque, ne fut annoncée dans *L'Effort social* que début janvier<sup>244</sup>, ainsi que dans le premier numéro de *L'Anjou communiste*<sup>245</sup>. Il en sera question de façon plus détaillée dans la troisième partie de cette étude.

### **Les moments forts du Congrès de Tours**

C'est un véritable marathon qui dure six jours. Il s'ouvre le samedi 25 décembre 1920 dans la vétuste salle du Manège de Tours. Les quelques centaines de délégués, répartis dans 25 hôtels, sont étroitement surveillés par la police, qui note les arrivées de militants en gare de Tours (tous les délégués n'arrivent pas en même temps) et n'hésite pas à perquisitionner illégalement leurs chambres pendant les séances du congrès<sup>246</sup>.

Plusieurs séances sont programmées chaque jour, matin et après-midi pour les séances plénières, auxquelles il faut ajouter les réunions des différentes tendances, qui se tiennent généralement le soir dans des salles différentes, de véritables « sous-congrès » selon le délégué du Nord Roger Salengro : les partisans de l'adhésion dans la salle des Mutualités ou à l'Hôtel des Négociants, les centristes reconstruc-teurs dans une salle de la mairie de Tours<sup>247</sup> et le Comité de Résistance socialiste de Blum et Renaudel chez les Francs-Maçons.

Il n'est pas question ici de faire un récit détaillé du congrès de Tours. Il a déjà été fait par Georges Lefranc dans *Le Mouvement socialiste sous la Troisième République* (tome 2, pages 230 à 240 de l'édition de poche de 1977) et ses minutes ont été publiées dans un gros volume aux Editions sociales en 1980 (*Le Congrès de Tours, édition critique*). Relevons quand même quelques moments forts.

Le matin du 28 décembre, au 4<sup>e</sup> jour des débats, après avoir entendu la lecture d'une lettre de prison de Lorient et Souvarine et exigé du gouvernement de Georges Leygues la libération des militants incarcérés, le congrès prend connaissance du « télégramme de Zinoviev ». Il s'agit en réalité d'un message du Comité exécutif de l'Internationale communiste, signé entre autres par Zinoviev<sup>248</sup>, son président, mais aussi par Lénine et Trotsky. Dans ce court texte, qui souffle alternativement le chaud et le froid, les dirigeants de l'IC reviennent sur les 21 conditions d'adhésion, et en particulier sur la question de l'exclusion des réformistes. Ils reconnaissent que des exceptions sont possibles pour ceux d'entre eux qui se « soumettront » aux décisions de l'IC, mais estiment qu'il vaut mieux se débarrasser de « Longuet et son groupe », et éviter ainsi un « compromis embrouillé qui [serait] ensuite un véritable boulet pour votre Parti ». Cette déclaration est suivie de « vifs applaudissements » et de « cris » selon le compte rendu officiel et même de « mouvements tumultueux » selon

---

<sup>242</sup> *L'Effort social* n° 105, 25 décembre 1920.

<sup>243</sup> Voir à ce sujet l'article paru dans le quotidien *Ouest-France* en décembre 2013 : <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/angers-49000/lenigme-de-labsence-de-monument-aux-morts-bientot-resolue-1776785> ainsi que mon article sur la même question, publié sur le site du CESA : <http://cesa49.free.fr/spip.php?article11>.

<sup>244</sup> *L'Effort social* n° 106, 1<sup>er</sup> janvier 1921.

<sup>245</sup> *L'Anjou communiste* n° 1, 19 mars 1921.

<sup>246</sup> Jacques Feneant, Jean-Claude Boulay, *Il y a soixante-dix ans, le Congrès de Tours*, in *Le magazine de la Touraine*, n° 37, janvier 1991, pages 3 à 13.

<sup>247</sup> Le maire de Tours était le radical-socialiste Camille Chautemps.

<sup>248</sup> Grigori Radomylski, dit Zinoviev (1883-1936), bolchévik depuis 1903, était membre du Bureau Politique du Parti communiste russe depuis 1919. Staline le fera exécuter à la suite du 1<sup>er</sup> procès de Moscou (1936).

la presse locale. L'ordre revient avec la lecture d'une longue lettre de la militante allemande Clara Zetkin, invitée au congrès, mais que la police avait ordre d'arrêter et de reconduire à la frontière.

A 14 h 30, la discussion reprend, et la parole est donnée à Frossard, pour un long rapport<sup>249</sup>, souvent interrompu par ses adversaires, sur les conditions de l'adhésion à l'IC. Aux deux-tiers de son intervention, « la ligne téléphonique de la salle fut coupée, les portes du congrès fermées », et le président de séance annonça une interruption de séance pour laisser la parole à Clara Zetkin, députée communiste au Reichstag et membre du Comité exécutif de l'IC. Celle-ci, qui n'avait pas de faux papiers, avait passé la frontière en voiture et, à son arrivée à Tours, masqué son visage par « une épaisse voilette ». Après un long discours en français, ponctué par une ovation et le chant de *l'Internationale*, la lumière s'éteignit et Clara Zetkin repartit comme elle était arrivée, au nez et à la barbe de la police.

Dernier moment d'émotion, le mercredi 29 décembre, en séance plénière de nuit, à la fin du 5<sup>e</sup> jour de congrès, Blum annonce qu'il retire sa motion et que ses partisans ne prendront pas part au vote des « deux motions qui resteront en présence ». Le vote par mandats des délégués a lieu ensuite. Il donne les résultats suivants :

Pour la III<sup>e</sup> Internationale : 3208 mandats  
Pour la motion Longuet : 1022  
Abstentions : 397  
Pour la motion Leroy-Heine : 44  
Absents : 32  
Pour la motion Pressemane [intermédiaire entre Longuet et Blum] : 60.



Marcel Cachin au Congrès de Tours

Leroy et Heine demandent ensuite que leurs 44 mandats soient ajoutés à la motion de la III<sup>e</sup> Internationale. L'adhésion à l'Internationale communiste, qui avait été écartée en février, vient donc d'être votée par plus de 68 % des mandats. Tout le monde se met à chanter *l'Internationale*, la droite crie *Vive Jaurès !*, la gauche *Vive Jaurès et Lénine !*

### **Les interventions des trois délégués du Maine-et-Loire**

Les trois délégués angevins sont intervenus l'un à la suite de l'autre, comme pour d'autres départements, dans l'après-midi du 26 décembre.

Le premier à parler est Ferdinand Vest, adjoint au maire de la municipalité ouvrière de Trélazé. Après avoir donné le résultat des votes angevins, il rappelle qu'en 1908, pour le congrès de Toulouse, sa fédération avait été favorable « à l'unanimité pour la motion insurrectionnelle » mais qu'elle avait « fléchi » depuis. Il explique cela par la création de sections socialistes dans les « centres ruraux », car, écrit-il, « chez nous, les paysans [...] ont toujours été conduits par les hobereaux ». Autre raison, d'anciens militants anarchistes, qui traitaient avant-guerre les socialistes comme de « vulgaires bestiaux électoraux » sont devenus avec la guerre des organisateurs des « journées fameuses du glorieux canon de 75 », ont intégré les rangs socialistes et « voté la motion Longuet ». Mais il ajoute aussitôt que ces derniers, dans sa section (Trélazé), « sont résolus à rester au Parti, même avec le vote par le Congrès de l'adhésion à la III<sup>e</sup> Internationale ». Il accuse enfin le secrétaire

<sup>249</sup> *Le Congrès de Tours, édition critique*, pages 481 à 522.

fédéral, Chevalley, d'avoir fait le tour de « presque toutes les Sections » pour y défendre la motion des reconstrueteurs « d'une façon que certains trouvent trop partielle ».

Chevalley intervient immédiatement après. Il se défend de l'accusation de partialité pendant sa tournée des sections. Selon lui, il n'a fait qu'apporter « l'ensemble des documents qu'il possédait ». Il ajoute qu'en Maine-et-Loire, « sur 729 inscrits, [seuls] 260 adhérents au Parti se sont prononcés », ce qui « ne prouve pas que le souffle révolutionnaire soit bien fort ». Il explique que « telle section qui, au Congrès a donné ses mandats à la motion Cachin-Frossard [...] ne compte plus qu'un membre et n'a pas eu de réunion : elle a apporté 3 mandats à la motion Cachin-Frossard ». Extrapolant au plan national, il remet donc en cause la légitimité de la majorité. Il reproche ensuite à cette majorité d'être tournée vers le passé en voulant « juger et condamner le Socialisme de guerre ». De plus, les cinq groupes qui constituent la section d'Angers, tout en votant la motion Cachin-Frossard, ont quand même fait des réserves sur les 21 conditions, « sur les exclusions en particulier ». Bouët lui-même, pourtant signataire de la motion Cachin-Frossard, a déclaré au congrès fédéral qu'il faisait des « réserves sur la tactique syndicale ». Pour lui, « la minorité [...] est profondément unitaire », d'autant plus que si le Parti socialiste éclatait, en Maine-et-Loire « le misérable noyau que nous sommes ne sera plus rien ». Cherchant enfin à scinder les partisans de la majorité, il termine en leur demandant « quel est le magister qui sera chargé de déterminer notre action », « Frossard ou [...] Varine<sup>250</sup> » et en affirmant que de toute manière la minorité refuse l'exclusion de Longuet.

C'est Bouët qui clôt la présentation de la situation dans la Fédération de Maine-et-Loire. Il dit s'exprimer au nom de la nouvelle majorité fédérale, mais aussi en son nom personnel. Il admet avoir fait des réserves sur « les rapports entre les Syndicats et le Parti, entre nos Comités syndicalistes révolutionnaires et le Parti », mais il exprime aussitôt son espoir que « les révolutionnaires referont demain la conquête de la CGT ». Dès lors que la CGT sera redevenue révolutionnaire, « il ne doit pas y avoir subordination d'une organisation à une autre, il doit y avoir accord ». En attendant, les CSR, « qui ont assuré le redressement du Syndicalisme, doivent rester indépendants ». Concernant les exclusions, sans être « intransigeant » comme on lui en a fait la réputation, il considère qu'elles « sont pour les mauvais bergers qui ont mené le Socialisme, pendant la guerre, aux pieds des dirigeants, les mauvais bergers qui ont participé à l'union sacrée ». Interrompu alors par un délégué qui lui jette le nom de Cachin<sup>251</sup> à la figure, il admet que « Cachin et Frossard, pendant la guerre n'ont peut-être « pas eu l'attitude énergique nécessaire ». Pour finir, il reproche à Chevalley d'avoir déclaré au groupe socialiste de Saumur « qu'il y avait dans la III<sup>e</sup> Internationale des organismes clandestins qui avaient pour objet de contrôler les organismes directeurs en période ordinaire »...

### ***La minorité fait scission avant la fin du congrès***

Le congrès doit se terminer le lendemain du vote sur les motions, le jeudi 30 décembre, par l'élection des nouvelles instances, notamment le Comité directeur. Cependant, la veille, dès la fin de la séance de nuit, Paul Faure, au nom des reconstrueteurs, annonce qu'ils ont pris la décision de quitter le Parti et de se retrouver le lendemain dans la « salle habituelle de l'hôtel de ville ». Puis Paoli, du Comité de Résistance socialiste, lit une déclaration qui présente le vote de l'adhésion à la III<sup>e</sup> Internationale comme la création d'un « Parti entièrement nouveau, nouveau par sa doctrine, nouveau par sa tactique, nouveau par ses règles d'organisation et sa discipline », ce qui était loin d'être faux. Aussi ses camarades et lui-même déclarent-ils « laisser le premier Congrès communiste tenir ici ses assises » et annoncent que « le Congrès du Parti socialiste (Section française de

---

<sup>250</sup> Autre pseudonyme de Boris Lifschitz, dit Souvarine.

<sup>251</sup> En 1914, Marcel Cachin avait soutenu l'Union sacrée. Il avait même participé à une délégation en Italie qui avait apporté à Mussolini, alors en rupture de ban avec le Parti socialiste italien qui était resté pacifiste, des fonds secrets du gouvernement français qui lui permirent de créer un journal favorable à l'entrée en guerre de son pays.

l'Internationale ouvrière) continuera ses travaux dans la salle du Démophile<sup>252</sup> », le lendemain à 10 heures, congrès auquel « sont invités tous ceux des délégués qui n'acceptent pas les résolutions du Congrès de Tours transformant le Parti en Parti communiste ».

Jeudi 30 décembre, il y a donc de fait deux congrès. Le Congrès officiel se continue salle du Manège avec l'écrasante majorité des délégués. Sur 96 fédérations, seules 7 sont absentes, dont le Puy-de-Dôme, la Haute-Saône, la Somme, les Vosges et peut-être le Doubs, « dont le délégué choisira l'autonomie dès 1921<sup>253</sup> ». Le congrès élit un Comité Directeur (CD) de 24 membres, dont une femme, Lucie Leiciague, qui avait participé aux négociations entre le Comité de la III<sup>e</sup> Internationale et les ex-reconstructeurs Frossard et Cachin, ainsi que 8 suppléant-e-s, dont deux femmes, toutes deux institutrices syndicalistes, Marthe Bigot et Marthe Pichorel. Les deux grands absents du congrès, internés à la Santé en attendant leur procès, Fernand Loriot et Boris Souvarine, entrent au CD aux côtés de Cachin, de Frossard et d'Alexandre Blanc, l'un des trois députés kienthaliens, ainsi qu'au Conseil d'administration de *L'Humanité*. Aucun représentant du Maine-et-Loire ne figure sur la liste du CD, Louis Bouët préférant se consacrer à la reconquête de la CGT au sein des CSR.

Quant aux deux groupes minoritaires, ils se réunissent d'abord séparément, puis prennent contact entre eux et finalement tiennent ensemble dans la salle de l'hôtel de ville le congrès qui décide de « continuer le Parti socialiste », comme si la scission n'était pas de leur fait<sup>254</sup>. C'est logiquement le chef de la plus grande de ces deux fractions, Paul Faure, qui prend les rênes du Parti « dissident », comme l'appelèrent les communistes, mais par la suite c'est Léon Blum qui en devint la principale figure. Du groupe parlementaire socialiste qui comprenait 68 députés et 2 sénateurs, très peu (14) restent avec la majorité, les autres préférant ne pas hypothéquer leur éventuelle réélection en refusant des accords avec le Parti radical que le congrès de Tours vient précisément de condamner. De plus, selon le majoritaire Raffin-Dugens, lui aussi ancien kienthalien, il y a parmi eux « des aspirants au maroquin [ministériel] et c'est pourquoi ils sont partis ». Raffin-Dugens cite même le cas du vote d'un amendement du groupe socialiste sur l'avortement et la propagande néo-malthusienne, amendement qui n'avait été voté que par 22 députés SFIO sur 70, les autres ayant eu peur qu'aux élections suivantes on leur reproche de « faire de la propagande néo-malthusienne »<sup>255</sup>.

### ***De la crise du Parti socialiste à la celle de la CGT, la division du mouvement ouvrier***

La scission étant réalisée au sommet de la pyramide socialiste, il restait à en régler les détails à la base. Cela prit plusieurs mois, engendrant de nombreux conflits, tant pour le contrôle du quotidien national, *L'Humanité*, que celui, en Anjou, de l'hebdomadaire local, *L'Effort social*, sans oublier les trésoreries des différentes instances locales, départementales et nationales.

De même, galvanisés par la prise de contrôle de la majorité du Parti socialiste, les partisans de la III<sup>e</sup> internationale continuèrent, à travers le développement des CSR, leur travail pour « redresser » la direction de la CGT. L'opération s'annonçait plus délicate que pour le Parti socialiste, car une partie

---

<sup>252</sup> La salle des Démophiles, qui existe toujours, contrairement à la salle du Manège qui a été détruite en 1940, appartenait à la Franc-Maçonnerie. La loge des Démophiles est rattachée au Grand-Orient de France.

<sup>253</sup> *Le Congrès de Tours, édition critique*, page 634 (note).

<sup>254</sup> Un seul délégué reconstruteur, le journaliste Raoul Verfeuil (1887-1927), refusa de se mêler à la tendance Blum-Paoli et « d'entrer dans le nouveau parti qui comptera les éléments les plus compromis du Socialisme de guerre ». Il revint donc au congrès majoritaire et y fut applaudi.

<sup>255</sup> *Le Congrès de Tours, édition critique*, pages 651-652. De fait, seuls 53 députés, principalement socialistes, votèrent contre la loi du 31 juillet 1920 « réprimant la provocation à l'avortement et à la propagande anticonceptionnelle ». Cf. Roger-Henri Guerrand et Francis Ronsin, *Jeanne Humbert et la lutte pour le contrôle des naissances*, Editions Spartacus, 2001, page 71.

de l'ancienne minorité pacifiste, notamment les anciens zimmerwaldiens Merrheim, Bourderon et Dumoulin, s'était entretemps ralliée à la majorité dirigée par Jouhaux.

En tous les cas, avec l'année 1921, le mouvement ouvrier français, à l'instar du mouvement international, entre dans une nouvelle et durable période de division. Quant au nouveau parti, il n'est pas non plus à l'abri de nouvelles fractures, car, on l'a vu, même ceux qui ont voté la motion d'adhésion dite « sans réserves » à l'Internationale communiste sont réticents sur plusieurs questions, entre autres sur celle, cruciale, de l'indépendance syndicale... De plus, si le vote de plus des deux tiers des adhérents socialistes en faveur de la III<sup>e</sup> Internationale marque le rejet massif du « Socialisme de guerre » jugé coresponsable de l'hécatombe, il ne correspond pas forcément, malgré le titre de la motion, à une adhésion profonde au projet des dirigeants de l'Internationale communiste. En effet, beaucoup soupçonnent des dirigeants socialistes comme Frossard et Cachin de n'avoir « pris en marche » le train de la révolution que pour conserver leurs postes...

Mais, paradoxalement, c'est à partir de cette deuxième moitié de l'année 1920 que la vague révolutionnaire est stoppée, d'abord militairement avec l'échec - prévisible - de l'Armée rouge sous les murs de Varsovie, puis politiquement avec l'écrasement ou l'étouffement successifs de tous les soulèvements ouvriers : après l'écrasement de la République hongroise des Conseils en 1919, c'est la montée du fascisme en Italie et l'arrivée au pouvoir de Mussolini en 1922, l'échec de l'insurrection de Hambourg en Allemagne en octobre 1923, auxquels on peut ajouter la tragédie de Kronstadt en mars 1921 en Russie. Ainsi, la fondation dans l'enthousiasme d'un Parti communiste en France correspondit avec le début du reflux d'une révolution mondiale tant espérée.

## ANNEXE : LES 21 CONDITIONS D'ADHESION A L'INTERNATIONALE COMMUNISTE

Note : on trouvera ci-dessous le texte des 21 conditions tel qu'il a été publié dans *L'Effort social* angevin du 27 novembre 1920. Des traductions différentes furent publiées, notamment en 1934 dans *Manifestes, thèses et résolutions des quatre premiers congrès mondiaux de l'Internationale communiste, 1919-1923*, Librairie du Travail.

**1** - Toute la propagande et l'agitation doivent avoir un caractère communiste réel et se conformer au programme et aux décisions de la III<sup>e</sup> Internationale. Tous les journaux du parti doivent être dirigés par des communistes authentiques, ayant donné les preuves de sacrifice à la cause du prolétariat. On ne doit pas parler de la dictature du prolétariat comme d'une simple formule apprise de mémoire, mais elle doit être propagée de telle sorte que sa nécessité apparaisse pour tous les simples ouvriers, ouvrières, soldats et paysans, en face des faits quotidiens de la vie qui doivent être observés par notre presse systématiquement et employés jour après jour.

La presse périodique et non périodique, ainsi que toutes les publications du parti doivent complètement dépendre du Comité central du parti, même si, à ce moment-là, l'ensemble du parti est légal ou illégal. Il est inadmissible que les éditions puissent mésuser de leur autonomie pour conduire une politique qui ne réponde pas complètement à celle du parti.

Dans les colonnes des journaux, dans les réunions publiques, dans les syndicats et les coopératives, partout où les adhérents à la III<sup>e</sup> Internationale pénètrent, il est nécessaire de marquer au fer rouge, systématiquement et impitoyablement, non seulement les bourgeois, mais leurs complices, les réformistes de toute nuance.

**2** - Toute organisation voulant adhérer à l'Internationale communiste doit régulièrement et méthodiquement écarter de tous les postes plus ou moins responsables du mouvement révolutionnaire (organe du parti, rédactions, syndicats, groupes parlementaires, coopératives, administration communale), les réformistes et les gens du centre et les remplacer par des communistes éprouvés et cela sans se laisser arrêter, surtout au début, par le fait qu'il faudrait remplacer des opportunistes « expérimentés » par de simples ouvriers tirés de la masse.

**3** - Dans presque tous les pays d'Europe et d'Amérique, la lutte de classe entre dans la phase de la guerre civile. En de telles circonstances, les communistes ne peuvent avoir aucune confiance dans la légalité bourgeoise. Ils ont le devoir d'organiser parallèlement un appareil d'organisation illégal qui au moment décisif aidera le parti à remplir son devoir à l'égard de la Révolution. Dans tous les pays où l'état de siège et les lois d'exception ne permettent pas aux communistes de poursuivre légalement leur tâche, il est absolument nécessaire de combiner l'activité légale avec l'activité illégale.

**4** - Le devoir de propager les idées communistes fait un devoir spécial de poursuivre une propagande énergique et méthodique dans l'armée. Là où cette propagande est interdite par des lois d'exception, il faut la poursuivre illégalement. Ne pas remplir cette tâche équivaldrait à une trahison du devoir révolutionnaire et serait incompatible avec l'adhésion à la III<sup>e</sup> Internationale.

**5** - Une agitation systématique et méthodique est nécessaire dans les campagnes. La classe ouvrière ne pourra vaincre si elle n'a derrière elle le prolétariat des champs, pour le moins une partie des paysans pauvres et si elle ne s'est assurée la neutralité du reste de la population des villages par sa

politique. La tâche communiste dans la campagne acquiert actuellement une importance première. Elle doit être entreprise principalement avec l'aide des ouvriers révolutionnaires communistes ayant des liens avec la campagne. Renoncer à ce travail ou l'abandonner à des indifférents ou des demi-réformistes équivaut à renoncer à la révolution prolétarienne.

**6** - Chaque parti désirant adhérer à la III<sup>e</sup> Internationale a le devoir de démasquer non seulement le social-patriotisme déclaré, mais encore l'insincérité et l'hypocrisie du social-pacifisme, le devoir de montrer systématiquement aux ouvriers que sans le renversement révolutionnaire du capitalisme aucun arbitrage international, aucune convention sur la limitation des armements, aucun renouvellement « démocratique » de la Société des Nations, ne seraient à même d'empêcher une nouvelle guerre impérialiste.

**7** - Les partis désirant être admis dans la III<sup>e</sup> Internationale sont obligés d'admettre une complète rupture avec le réformisme et avec la politique des centristes et de faire la plus large propagande dans les sections du parti en faveur de cette rupture. Sans cela, une action communiste cohérente est impossible.

L'Internationale communiste réclame cette rupture sans réserve et définitive dans le plus bref délai possible. L'Internationale communiste ne peut tolérer que des opportunistes notoires tels que Turati, Kautsky, Hilferding, Hillquit, Longuet, Mac Donald, Modigliani, etc., aient le droit d'être reconnus membres de la III<sup>e</sup> Internationale. Cela ne pourrait que conduire à ce que la III<sup>e</sup> Internationale devienne à un haut degré semblable à la défunte II<sup>e</sup> Internationale.

**8** - Dans la question des colonies et des nations opprimées, il est nécessaire qu'une attitude particulièrement marquée et claire soit prise par les partis des pays dont la bourgeoisie est en possession des colonies et opprime d'autres nations. Tout parti qui désire appartenir à la III<sup>e</sup> Internationale est tenu de démasquer les manigances de « ses » impérialistes dans les colonies, d'appuyer non seulement par des paroles, mais par des faits, les mouvements libérateurs des colonies, d'exiger l'expulsion de ses impérialistes nationaux hors des colonies, de cultiver dans le cœur des ouvriers de son pays des relations vraiment fraternelles avec les populations ouvrières des colonies et des nations opprimées et de mener, dans les troupes de son pays une agitation systématique contre toute oppression des peuples coloniaux.

**9** - Chaque parti désirant appartenir à l'Internationale communiste doit déployer systématiquement et fermement une activité communiste dans les syndicats, dans les conseils ouvriers et les conseils de fabrique, dans les coopératives et autres organisations de masse des ouvriers. A l'intérieur de ces organisations, il est nécessaire de créer des noyaux communistes qui, par une activité incessante et tenace, doivent gagner ces groupements à la cause communiste. Ces noyaux ont le devoir dans leur activité quotidienne de démasquer la trahison des social-patriotes et les hésitations des centristes. Ces noyaux communistes doivent être complètement subordonnés au parti.

**10** - Chaque parti appartenant à l'Internationale communiste a le devoir de mener une lutte opiniâtre contre « l'Internationale » des fédérations syndicales jaunes d'Amsterdam. Il doit faire une propagande énergique parmi les ouvriers syndiqués pour démontrer la nécessité de la rupture avec l'Internationale jaune d'Amsterdam. Par tous les moyens, il doit soutenir l'Union naissante internationale des Syndicats Rouges qui s'est réunie à l'Internationale communiste.

**11** - Les partis voulant appartenir à la III<sup>e</sup> Internationale doivent soumettre à une révision l'effectif personnel de leur groupe parlementaire, en éloigner tous les éléments peu sûrs ; subordonner non en théorie mais en fait, ce groupe à la direction du Parti et exiger de chaque membre communiste du groupe de soumettre toute son activité aux intérêts d'une propagande et d'une agitation réellement révolutionnaire.

**12** - Les partis appartenant à l'Internationale communiste doivent être construits sur les bases du *centralisme démocratique*. A notre époque de guerre civile aiguë, le parti communiste ne pourra être à même de satisfaire à ses obligations que s'il est organisé le plus possible sur les bases centralistes, que si une discipline de fer<sup>256</sup> règne, que si la direction centrale, soutenue par la confiance des sections du parti, est dotée d'un pouvoir complet d'autorité et des plus larges compétences.

**13** - Les partis communistes des pays dans lesquels les communistes peuvent poursuivre légalement leur activité, doivent de temps en temps entreprendre une épuration de l'effectif de l'organisation du parti, et purger celui-ci des éléments petit-bourgeois qui s'y sont glissés.

**14** - Chaque parti désirant appartenir à l'Internationale communiste doit apporter aide et secours à toute République des Soviets en lutte contre des forces contre-révolutionnaires. Ils doivent poursuivre inlassablement une propagande sans équivoque pour empêcher de transporter des munitions et armements aux ennemis de la République des Soviets. En outre, une active propagande doit être faite légalement ou illégalement au sein des troupes envoyées pour étrangler les républiques ouvrières.

**15** - Les partis qui, jusqu'à cette heure ont conservé leur ancien programme socialiste doivent le réviser dans le plus bref délai possible et, conformément aux conditions particulières de leur pays, élaborer un nouveau programme communiste dans le sens des décisions de l'Internationale communiste. Dans la règle, le programme de tout parti appartenant à l'Internationale communiste doit être sanctionné par le congrès ordinaire de l'Internationale communiste ou par le Comité exécutif. Au cas où la sanction serait refusée par ce dernier, le parti intéressé a droit d'en appeler au congrès de l'Internationale communiste.

**16** - Toutes les décisions des Congrès de l'Internationale communiste, de même que celles du Comité exécutif sont obligatoires pour tous les partis communistes appartenant à l'Internationale communiste. Celle-ci agissant dans une période de guerre civile intense doit être construite sur une base beaucoup plus centralisée que ne le fut la II<sup>e</sup> internationale. Cependant l'Internationale communiste et son Comité exécutif tiendront compte dans toute leur activité des différentes circonstances au milieu desquelles les différents partis sont obligés de travailler et de lutter et ne prendront des décisions de portée générale que dans les questions où cela est possible.

**17** - En conséquence de tout ce qui précède, tous les partis qui veulent adhérer à l'Internationale communiste doivent changer leur titre. Chaque parti voulant appartenir à l'Internationale communiste doit porter le nom de *Parti communiste* de tel ou tel pays - section de la III<sup>e</sup> Internationale communiste. Cette question du titre n'est pas purement formelle mais est à un haut degré une question politique de haute importance. L'Internationale communiste a déclaré la guerre à tout le monde bourgeois et à tous les partis social-démocrates jaunes. Il est nécessaire que la

---

<sup>256</sup> La version publiée en 1934 dit : « une discipline de fer confinant à la discipline militaire ».

différence entre les partis communistes et les anciens partis officiels « social-démocrates » ou « socialistes » qui ont trahi le drapeau de la classe ouvrière apparaisse aux yeux des simples ouvriers.

**18** - Tous les principaux organes de la presse des partis de tous les pays doivent publier tous les documents officiels importants du Comité exécutif de l'Internationale communiste.

**19** - Tous les partis appartenant à l'Internationale communiste ou qui ont fait une proposition d'adhésion, ont le devoir de convoquer au plus tôt - quatre mois au plus tard après le deuxième Congrès de l'Internationale communiste - un Congrès extraordinaire pour examiner toutes les conditions ci-dessus. A cet effet, la direction centrale des Partis prendra des mesures pour que toutes les organisations locales aient connaissance des décisions du deuxième Congrès de l'Internationale communiste.

**20** - Les partis désirant entrer maintenant dans l'Internationale communiste mais qui n'ont pas modifié radicalement leur tactique doivent veiller, avant leur entrée dans la III<sup>e</sup> Internationale, à ce que les deux tiers de leur direction et de tous les organes centraux les plus importants au moins, soient composés de camarades qui, avant le deuxième Congrès de l'Internationale communiste, se sont prononcés publiquement et nettement pour l'entrée du Parti dans la III<sup>e</sup>. Des exceptions ne peuvent être faites qu'avec le consentement du Comité exécutif. Celui-ci a également le droit de faire des exceptions en ce qui concerne les représentants de la tendance centriste nommés au paragraphe 7.

**21** - Les membres du parti qui repoussent en principe les conditions et les thèses arrêtées par l'Internationale communiste doivent être exclus du parti. Cela s'applique spécialement aux délégués au Congrès extraordinaire du parti.

## SOURCES

### **Archives départementales de Maine-et-Loire :**

- 1 M 3/2 : Rapports du Préfet de Maine-et-Loire au général commandant la IX<sup>e</sup> Région militaire (1917-1919).

### **Presse nationale :**

- *L'Humanité*, journal socialiste, consulté sur *Gallica.fr*.

### **Presse locale :**

- *Le Petit Courrier*, ADML, Archives en ligne.

- *L'Effort social angevin, socialiste, syndicaliste, coopératif*, journal hebdomadaire (1918-1922).

### **Brochures :**

- Marcel CACHIN, Ernest LAFONT, Barthélémy MAYERAS, *Contre l'intervention en Russie, Discours prononcés à la Chambre des Députés les 24 et 25 mars 1919*, Librairies du Parti socialiste et de *L'Humanité* réunies, 1919, brochure de 80 pages.

- FSMEL : *L'adhésion à la 3<sup>e</sup> Internationale, brochure de propagande contenant les thèses exposées au Congrès Fédéral de Tours POUR ou CONTRE l'Adhésion*, 1919.

- Bulletin de l'association *Les Amis de Louis Bouët*, 1972-1976 (8 n<sup>os</sup>).

## BIBLIOGRAPHIE

### **Histoire générale :**

- Serge BERSTEIN, Pierre MILZA, *L'Italie contemporaine*, Armand Colin, 1973.

- Philippe BERNARD, *Nouvelle Histoire de la France contemporaine, tome 12, La fin d'un monde 1914-1929*, Seuil, Points Histoire, 1975.

- Jean-Jacques BECKER, *Les Français dans la Grande Guerre*, Laffont, 1980.

- Roger-Henri GUERRAND et Francis RONSIN, *Jeanne Humbert et la lutte pour le contrôle des naissances*, Spartacus, 2001.

### **Sur les mutineries de 1917**

- Rémi ADAM, *Histoire des soldats russes en France, 1915-1920*, L'Harmattan, 1996.

- Denis ROLLAND, *La grève des tranchées, les mutineries de 1917*, postface de Nicolas Offenstadt, Imago, 2005.

### **Sur la Révolution russe**

- Moshe LEWIN, *Le dernier combat de Lénine*, Editions de Minuit, 1978.

- Alexander BERKMAN, *Le mythe bolchévique, Journal 1920-1922*, préface de Moshe Zalcman, Editions La Digitale, 1996.

### **Sur l'intervention française contre la Russie soviétique :**

- André MARTY, *La révolte de la Mer Noire*, 2 volumes, 1927-1928, réédition en fac-similé, Maspero, 1970.
- Jean LE RAMEY, Pierre VOTTERO, *Mutins de la Mer Noire*, Editions sociales, 1973.
- Jean-Jacques MARIE, *La guerre des Russes blancs*, Tallandier, 2017.

### **Sur l'histoire du mouvement ouvrier :**

- Karl MARX, *La Guerre civile en France* [écrit en mai 1871], Editions sociales, 1952.
- Friedrich ENGELS, Introduction à *La Guerre civile en France* de Karl Marx, 18 mars 1891.
- LENINE, *La faillite de la II<sup>e</sup> Internationale* [écrit en mai-juin 1915], Editions sociales, Paris-Editions du Progrès, Moscou, 1971.
- Léon TROTSKY, *Terrorisme et Communisme* [écrit en 1920], Editions 10/18, 1963.
- *Manifestes, thèses et résolutions des quatre premiers congrès mondiaux de l'Internationale communiste, 1919-1923*, Librairie du Travail, 1934, reproduction en fac-simile, François Maspero, 1970.
- Max FERRE, *Histoire du Mouvement syndicaliste révolutionnaire chez les Instituteurs, des origines à 1922*, SUDEL, 1955.
- *Dictionnaire biographique du Mouvement ouvrier*, publié d'abord sous la direction de Jean MAITRON, puis de Claude PENNETIER, 44 volumes (1962-1997).
- Pierre BROUÉ, *Le Parti bolchévique*, Editions de Minuit, 1963.
- Annie KRIEGEL, *Aux origines du communisme français (1914-1920)*, 2 volumes, Editions Mouton, Paris-La Haye, 1964.
- Annie KRIEGEL, *Le Congrès de Tours*, collection Archives, Julliard, 1964.
- *Syndicalisme révolutionnaire et communisme, les archives de Pierre Monatte*, présentées par Jean MAITRON et Colette CHAMBELLAND, Maspero, 1968.
- François BERNARD, Louis BOUET, Maurice DOMMANGET, Gilbert SERRET, *Le syndicalisme dans l'Enseignement, Histoire de la Fédération de l'Enseignement des origines à l'unification de 1935*, tome 2, Collection « Documents de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble », non daté (1969).
- Georges HAUPPT, Jean-Jacques MARIE, *Les bolchéviks par eux-mêmes*, Maspero, 1969.
- Christian GRAS, *Alfred Rosmer et le mouvement révolutionnaire international*, Maspero, 1971.
- Maurice DOMMANGET, *Histoire du Premier mai*, Editions de la Tête de Feuilles, 1972.
- Georges LEFRANC, *Le mouvement socialiste sous la Troisième République*, Petite Bibliothèque Payot, 2 vol., 1977.
- Jean CHARLES, Jacques GIRAULT, Jean-Louis ROBERT, Danielle TARTAKOWSKY, Claude WILLARD, *Le Congrès de Tours*, Edition critique, Editions sociales, Paris, 1980.
- Boris SOUVARINE, *La vérité sur le congrès de Tours*, *L'Express* du 6 au 12 décembre 1980, pages 154 à 177.
- Annie KRIEGEL, *La grève des cheminots, 1920*, Armand Colin, 1988 (partie de sa thèse de 1964 rééditée après la grève des cheminots de l'hiver 1986-1987).

- Jacques FENEANT, Jean-Claude BOULAY, *Il y a soixante-dix ans, le Congrès de Tours*, in *Le magazine de la Touraine*, n° 37, janvier 1991, pages 3 à 13.
- François et Marie MAYOUX, *Instituteurs pacifistes et syndicalistes*, Editions Canope, 1992.
- Marcel CACHIN, *Carnets 1917-1920*, CNRS Editions, 1993.
- Michel DREYFUS, *Histoire de la CGT*, Editions Complexe, 1995.
- Pierre BROUE, *Histoire de l'Internationale communiste, 1919-1943*, Fayard, 1997.
- *Congrès du monde ouvrier - France 1870-1940, Guide des sources*, ouvrage édité par le CODHOS (non daté).
- Loïc LE BARS, *La Fédération Unitaire de l'Enseignement (1919-1935)*, Syllepse, 2005.
- François FERRETTE, *La véritable histoire du Parti communiste français*, Demopolis, 2011.
- Julien CHUZEVILLE, *Fernand Loriot, le fondateur oublié du Parti communiste*, L'Harmattan, 2012.
- Hugues LENOIR, *Madeleine Vernet*, Editions du Monde libertaire, 2014.
- Julien CHUZEVILLE, *Un court moment révolutionnaire, la création du Parti communiste en France*, Libertalia, 2017.

#### **Sur l'histoire de l'Anjou et du mouvement ouvrier angevin :**

- Louis BOUËT, *Trente ans de combat*, L'Amitié par le livre, 1969.
- Maurice POPEREN, *Les cordonniers d'Angers*, Imprimerie angevine, 1977.
- Maurice POPEREN, *La Doutre à l'orée du siècle*, 1979.
- Maurice POPEREN, *Les Premiers mai au pays d'Anjou*, 1981.
- François LEBRUN, Alain JACOBZONE, *Ludovic Ménard (1855-1935), fondateur du syndicalisme ardoisier*, Musée de l'Ardoise, Trélazé, 1985.
- Alain JACOBZONE, *En Anjou, loin du front*, Editions Ivan Davy, 1988.
- Jacques BOUVET, *Bessonneau Angers*, Société des Etudes Angevines, 2002.
- Jean-Luc MARAIS, *Le Maine-et-Loire aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Picard, 2009.
- Maurice POPEREN, *Le mouvement ouvrier angevin (1914-1948)*, Cahier du CESA n° 3, mars 2012.
- Frédéric DABOUIS, *Les inscrits au Carnet B en Maine-et-Loire dans les années 30*, Cahier du CESA n° 5, 24 p., avril 2013, consultable en ligne : <http://cesa49.free.fr/spip.php?article2>.
- COLLECTIF, *1914-1918, L'Anjou dans la grande guerre*, ADML, 2015.

#### **SITES CONSULTÉS**

- BnF - La presse à la une : <http://expositions.bnf.fr/presse/gallica/01.htm>
- Archives départementales de Maine-et-Loire : <https://www.archives49.fr/acces-directs/archives-en-ligne/presse/>
- Mouvement révolutionnaire angevin : <https://revolutionnairesangevins.wordpress.com/>



## Les Cahiers du CESA / Numéros parus :

N° 1 : *Féminisme et syndicalisme - Les archives d'Yvonne Dufour et du groupe féministe de l'enseignement laïque de Maine-et-Loire (1923-1933)*, octobre 2011, 20 pages.

N° 2 : *Des Pétoleuses aux Danaïdes, aspects du mouvement féministe à Angers (1974-1987)*, novembre 2011, 40 pages.

N° 3 : Maurice POPEREN, *Le mouvement ouvrier angevin (1914-1948)* mars 2012, 52 pages.

N° 4 : *Le Parti ouvrier internationaliste en Anjou, fragments d'histoire du mouvement trotskyste en Maine-et-Loire (1936-1939)* mars 2013, 28 pages.

N° 5 : *L'ennemi intérieur, Les inscrits au Carnet B en Maine-et-Loire dans les années 30*, avril 2013, 24 pages.

N° 6 : *Des Espagnols rouges à Angers en 1934, entre xénophobie officielle et solidarité ouvrière*, janvier 2014, 20 pages.

N° 7 : *Le « travail femmes » de la Ligue communiste (1969-1973). L'activité féministe de la section française de la Quatrième Internationale*, octobre 2014, 44 pages.

N° 8 : *Le groupe angevin de l'Union Française pour le Suffrage des Femmes à travers les Archives de Cécile Brunschvicg (1914-1935)*, novembre 2014, 24 pages.

N° 9 : *Aux origines du Parti communiste en Anjou - 1 (1914-1918) Des syndicalistes révolutionnaires et des socialistes tentent de résister à la vague nationaliste et à la répression d'Etat*, avril 2018, 44 pages.

N° 10 : *Voyage à travers les archives de Mai 68 - PCF, SFIO, PSU et « groupuscules gauchistes - Images et documents commentés (1958-1974)*, mai 2018, 52 pages.



Site internet : <http://cesa49.free.fr>

Contact : cesa49@orange.fr